

# PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE LIMBÉ

## DIAGNOSTIC PARTICIPATIF



Mars 2010

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL  
DE LIMBE**

**DIAGNOSTIC PARTICIPATIF**

**Mars 2010**

## TABLES DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	V
LISTE DES TABLEAUX .....	VII
LISTE DES CARTES .....	VIII
LISTE DES PHOTOS.....	VIII
LISTE DES FIGURES .....	X
RÉSUMÉ .....	11
1.INTRODUCTION.....	19
2.APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	19
3.PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE .....	22
3.1.Localisation géographique/ division administrative .....	22
3.2.Description de la population .....	24
3.3.Le milieu biophysique .....	25
3.4.Le milieu Institutionnel/organisationnel et la problématique de genre .....	28
3.5.Justice et sécurité.....	35
3.6.Gouvernance.....	36
4. SECTEURS DES INFRASTRUCTURES .....	38
4.1.Réseau routier et transport.....	38
4.2.Réseau électrique et Télécommunication.....	41
4.3.Énergie.....	42
4.4.Marchés .....	43
5. URBANISME ET HABITAT .....	44
5.1.Limbé, un cœur régional en évolution .....	44
5.2.De la ceinture verte et d'eau, le terroir s'affirme.....	45
5.3.Une logique de structuration suivant trois voies.....	45
5.4.Les noyaux d'urbanisation, des réalités socioéconomiques s'affrontent .....	46
5.5.Un esprit entrepreneurial inséré dans un paysage agroalimentaire .....	47
5.6.Des résidences aux maisons de commerce, la concurrence spatiale s'installe .....	48
6. SECTEUR DE LA SANTE.....	49
6.1.Les structures sanitaires.....	49
6.2.Inventaire des matériels et équipement des structures sanitaires de Limbé .....	58

6.3. Personnel de santé disponible dans la commune.....	59
6.4. Classement des pathologies selon les institutions sanitaires .....	60
6.5. Couverture vaccinale de la commune pour l'année 2008 et sa situation face à la pandémie du VIH/SIDA	
6.6. Organisations/institutions intervenant dans le domaine de la santé.....	63
7. HYGIENE PUBLIQUE.....	64
7.1. Gestion des déchets et assainissement .....	64
7.2. Eau potable .....	66
8. LE SECTEUR EDUCATIF .....	70
8.1. Situation générale.....	70
8.2. Environnement des établissements .....	72
8.3. Niveau des enseignants .....	74
8.4. Enseignement supérieur .....	74
8.5. Formation professionnelle.....	74
8.6. Alphabétisation .....	75
9. LE SECTEUR AGRICOLE ET AUTRES SECTEURS PRODUCTIFS.....	76
9.1. Système de culture.....	76
9.2. Le système d'élevage .....	88
9.3. Autres secteurs productifs.....	91
10. ECONOMIE ET FINANCES LOCALES.....	100
11. SECTEUR ENVIRONNEMENT .....	102
11.1. Géologie et sol.....	102
11.2. Couverture végétale.....	107
11.3. Exploitation des ressources ligneuses.....	109
11.4. Tendances environnementales .....	110
11.5. Opportunités du secteur.....	111
11.6. Gestion des risques et désastres .....	112
12. SECTEUR SPORT, CULTURE ET LOISIRS .....	113
13. CONCLUSION .....	115
ANNEXE 1.- DATES IMPORTANTES DANS L'EVOLUTION DE LA COMMUNE.....	117
ANNEXE 2 : LISTE DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE	
INVENTORIEES A LIMBE .....	122

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

USAID :	Agence des États-Unis pour le développement international
BDS :	Bureau du District Scolaire
CEP :	Certificat d'Étude Primaire
CEFCAD:	Centre de Formation Citoyenne d'Appui au Développement
CI:	Compassion Internationale
CNIGS :	Centre National de l'Information Géo-spatiale
CR :	Comité Relèvement
DEED:	Développement Économique pour un Environnement Durable
DP :	Diagnostic Participatif
FAES :	Fonds d'Assistance Économique et Social
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FINCA :	Fonds international de crédit et d'assurance
FNP:	Fonds National Parrainage
FHI:	Family Health international
ICC:	International Children Care
IHSI :	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique MENFP : Ministère de l'Éducation
LOKAL :	Limyè ak Òganizasyon pou Kolektivite yo Ale Lwen
MICT :	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MSP :	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MARNDR :	Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MT :	Ministère du Tourisme
MPCE :	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MENFP :	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
NED:	National Environment for Democracy
NDI:	National Institut for Democracy
NED:	National Endowment for Democracy
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PARQUE :	Programme pour l'Amélioration et le Renforcement de la Qualité de l'Éducation

PAM : Programme Alimentaire Mondiale  
PDSC : Plan de Développement Stratégique Communal  
PI : Plan international  
UE : Union Européenne

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Édifices religieux et péristyles répertoriés dans la commune .....	29
Tableau 2 : Institutions et organisations non gouvernementales intervenant dans la commune.....	32
Tableau 3 : Inventaire des OCB de la commune.....	33
Tableau 4 : Principaux tronçons routiers de la commune et leur situation.....	39
Tableau 5 : Les différents marchés de la commune, leurs jours de fonctionnement et leur état .....	43
Tableau 6 : Nombre de consultations effectuées au niveau de l'hôpital Bon Samaritain de juin à octobre 2009 .....	50
Tableau 7 : Nombre de consultations effectuées à l'Hôpital St Jean de janvier à septembre 2009 .....	53
Tableau 8 : Nombre d'enfants vaccinés au niveau de l'hôpital St Jean de janvier à septembre 2009 .....	53
Tableau 9 : Nombre de tests HIV réalisés au niveau de l'hôpital St Jean et nombre de cas positifs (jan-oct 2009).....	54
Tableau 10 : Inventaire des matériels et équipements des structures sanitaires de la commune .....	59
Tableau 11 : Personnel de santé à travers les différentes sections communales et le centre ville .....	60
Tableau 12 : Symptômes et pathologies les plus retrouvés au niveau des différentes structures sanitaires de Limbé.....	61
Tableau 13 : Calendrier des maladies et symptômes .....	61
Tableau 14 : Coût de la prise en charge de certaines pathologies retrouvées dans la commune .....	62
Tableau 15 : Distance parcourue et attente dans les centres de référence.....	62
Tableau 16 : Couverture vaccinale de la commune de Limbé.....	62
Tableau 17 : Incidence du VIH sur la population de Limbé pour la période allant d'octobre 2007 à septembre 2008.....	63
Tableau 18 : Incidence du VIH chez les femmes enceintes.....	63
Tableau 19 : Nombre de points d'eaux identifiés avec les participants dans la commune de Limbé .....	67

Tableau 20 : Répartition des effectifs des élèves, établissements, classes, salles et du nombre d'instituteurs selon le milieu de la commune.....	71
Tableau 21 : Caractérisation du foncier à Limbé .....	76
Tableau 22: Répartition de la taille des exploitations agricoles .....	77
Tableau 23 : Prix moyen des outils agricoles .....	77
Tableau 24 : Calendrier culturel de la commune .....	80
Tableau 25 : Calendrier de disponibilité des fruits à Limbé .....	80
Tableau 26 : Rendement des cultures dans la commune de Limbé .....	82
Tableau 27 : Marges brutes (PB-CV) en gourdes/ catégorie culture .....	82
Tableau 28 : Prix moyen de vente en gourdes de quelques produits agricoles.....	83
Tableau 29 : Problèmes/atouts/contraintes/opportunités/menaces de ce secteur .....	88
Tableau 30 : Principales maladies rencontrées.....	90
Tableau 31 : Problèmes/atouts/contraintes/opportunités/menaces de l'élevage.....	90
Tableau 32 : Caractéristiques des marchés de la commune .....	93
Tableau 33 : Les sites touristiques et lieux de pèlerinage de la commune de Limbé .....	98
Tableau 34 : Les hôtels retrouvés au niveau de la commune .....	98

## **LISTE DES CARTES**

Carte 1- Localisation de la commune de Limbé.....	23
Carte 2- Répartition des pentes de la commune de Limbé.....	26
Carte 3- Réseau hydrographique de la commune de Limbé.....	27
Carte 4- Géologie de la commune de Limbé .....	103
Carte 5- Occupation des sols de la commune de Limbé .....	105
Carte 6- Risque d'érosion de la commune de Limbé.....	106
Carte 7- Potentialité des sols de la commune de Limbé.....	107

## **LISTE DES PHOTOS**

Photo 1 : Une vue du relief de la commune de Limbe.....	26
Photo 2 : Rivière Massabielle et Grande rivière de Limbé.....	28
Photo 3 : Type d'édifices religieux.....	30
Photo 4 : Membres d'OCB lors d'une rencontre .....	35
Photo 5 : Exemples de tronçons routiers et moyens de transport .....	41



Vue de la rue principale de la ville -Route menant à Ilet-à-Corne .....	41
Exemple de moyens de transport.....	41
Photo 6 : Le charbon de bois et le bois de chauffe.....	42
Photo 7 : Marché du centre ville.....	43
Photo 8 : Vue de l'aspect multifonctionnel des drains (dépotoir et leur périmètre sert comme espace de commerce et de construction).....	45
Photo 9 : Rétrécissement des voies suite à l'intégration directe des maisons aux espaces publics .....	46
Photo 10 : Vue de la diversité de bâtis composant le noyau I.....	46
Photo 11 : Maison de transfert d'argent et l'achalandage qui se fait au niveau du cœur ancien .....	48
Photo 12 : Vue des activités commerciales qui se font au niveau du rez-de-chaussée .....	48
Photo 13 : Vue d'ensemble de l'hôpital Bon Samaritain.....	50
Photo 14 : Résidences pour le personnel .....	51
Photo 15 : Incinérateur de l'hôpital Bon Samaritain .....	51
Photo 16 : Vue de l'Hôpital Saint Jean .....	52
Photo 17 : Résidences pour médecins .....	54
Photo 18 : Incinérateur et salle de stockage des déchets (Hôpital St Jean) .....	55
Photo 19 : Vue d'ensemble du dispensaire Eben Ezer .....	55
Photo 20 : Incinérateur du dispensaire Eben-Ezer .....	57
Photo 21 : Vue du dispensaire de Camp-Coq .....	57
Photo 22 : Dépotoirs, zone de décharge du centre de Limbe .....	65
Photo 23 : Vue partielle du vestige et de la surface des latrines publiques des sections communales de Limbe.....	65
Photo 24 : Vue partielle des infrastructures et canaux contenant des eaux usées au niveau du centre ville de Limbé .....	66
Photo 25 : Eaux stagnantes du centre ville de Limbe .....	66
Photo 26 : Centre de vente d'eau purifiée de la ville de Limbe, Eau Totale, structures et dispositifs.....	68
Photo 27 : Points d'eau non traitées, fontaines et puits artisanaux de la commune de Limbé .....	69
Photo 28 : Sources à régime permanent au niveau de la commune de Limbé.....	69
Photo 29 : Mise en place d'un nouveau système d'adduction d'eau au niveau de la 3 <sup>ème</sup> section Acul Jeannot .....	69

Photo 30 : Environnement physique de quelques établissements scolaires .....	73
Photo 31 : Exemple de systèmes de culture pratiqués .....	79
Photo 32 : Quelques espèces rencontrées .....	89
Photo 33 : Planches et de charbon de bois prêts à être commercialisés.....	92
Photo 34 : Marchés du centre ville de Limbé.....	93
Photo 35 : Différents types d'unités de transformation à Limbé.....	94
Photo 36 : Petits métiers et production artisanale à Limbé .....	96
Photo 37 : Exploitation de sable dans la rivière du Limbe par la compagnie JEB .....	97
Photos 38 : Musée de Guayaba de la commune de Limbé et quelques objets d'art qui s'y trouvent .....	99
Photo 39 : Types de sols rencontrés à Limbé.....	104
Photo 40 : Vue de la couverture végétale au niveau de la commune de Limbé .....	108
Photo 41 : Production du charbon de bois.....	110
Photos 42 : Vue de deux espaces de jeu.....	114

## **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Vue aérienne de la commune de Limbé .....	44
Figure 2: Circuit de commercialisation des produits agricoles .....	84
Figure 3 : Circuit de commercialisation de Commercialisation du charbon de bois .....	109

## RÉSUMÉ

Le diagnostic participatif de la commune Limbé a été réalisé pendant les mois octobre, novembre et décembre 2009. Ce processus a bénéficié de l'appui technique et financier du projet l'USAID/LOKAL, qui a mis à la disposition de la commune l'expertise du Consortium Intell Consult/Groupe Éric Vilmont/Groupe Dario Noel.

Au cours de ces trois mois, des recherches de terrain, des ateliers et des analyses approfondies ont mis au travail des hommes et des femmes issus des forces productives de la commune (agriculteurs, pêcheurs, artisans, opérateurs économiques, cadres, administration locale, services techniques déconcentrés de l'État, etc.). Les résultats de cet exercice, présentés dans ce document, représentent les éléments de repères et la base de données à partir de laquelle se sont inspirées les autorités locales et les communautés pour analyser les différentes problématiques et y trouver des solutions durables.

Limbé est bornée au nord par les communes de Port Margot, Bas-Limbé et de l'Acul du Nord ; au sud, par les communes de Marmelade, Acul du Nord et de Plaisance ; à l'est, par la commune de l'Acul du Nord et à l'ouest, par les communes de Plaisance et de Port Margot. Les habitants de la commune de Limbé s'appellent limbéens, limbéennes. Ils célèbrent leur patron, Saint Pierre, chaque 29 juin. La commune est subdivisée en six sections communales : Ravine Desroches, Ilot-à-Corne, Acul Jeanot, Chabotte, Camp-Coq et Soufrière. La commune a au moins quarante-quatre (44) localités et quatre-vingt-onze (91) habitations. En 2005, la population était estimée à 68.095 habitants par l'IHSI. Pour une superficie de 126 km<sup>2</sup>, la densité était évaluée à 541,3 habitants/km.<sup>2</sup>

Traversée par la route nationale no 1, le *réseau routier* de la commune est constitué de pistes en terre battue dont certains tronçons étaient en bon état au moment de l'étude. En saison pluvieuse, ces pistes sont toutes en mauvais état. Certaines sections telles la Soufrière et Ilot-à-Corne sont restées isolées du reste de la commune. *Le transport* est assuré par des tap-tap et camions, mais surtout des taxis moto qui font la liaison entre les différentes localités de la commune, et entre Limbé et d'autres communes de la région.

*Sur le plan de la télécommunication*, la population de la commune reçoit actuellement les signaux des compagnies de téléphonie mobile Digicel et Voila. Toutefois, les sections Ilot-à-Corne et Soufrière ne bénéficient pas d'une bonne couverture. Dans le domaine de la radio diffusion, la commune de Limbe est dotée de quatre stations de radio (Concorde : 89,9 FM ; Caravelle : 99,9 ; Light FM : 97,9 ; Jupiter FM : 93,7). Deux d'entre elles (Concorde et Caravelle) offrent une couverture communale. Elle reçoit aussi les ondes de certaines stations du Cap-Haïtien (4VEH,

Nirvana, Vénus), Guinen de Port au Prince et parfois RNH et TNH. En ce qui a trait au service d'internet, cinq centres offrent à la population des services de navigation, de traitement de textes et leur permettent de placer des appels vers l'étranger.

*Dans le domaine de l'énergie*, Limbé est desservie par le central (EDH) de la ville du Cap Haïtien, mais de manière très irrégulière. Seuls le centre ville, la 1<sup>ère</sup> section Ravines Desroches et la 3<sup>e</sup> section Acul Jeannot sont électrifiés. Certaines couches de la population utilisent des panneaux solaires afin d'assurer un minimum d'éclairage à la maison et charger les téléphones portables ; d'autres utilisent le kérosène. Cependant, le bois et le charbon de bois représentent les principales sources d'énergie utilisée.

*Six marchés* (centre ville, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> section) fonctionnent dans la commune. Les trois principaux restent les marchés du centre ville, de la 6<sup>ème</sup> et de la 5<sup>ème</sup> section. Ils sont classés en fonction de la quantité de personnes présentes les jours de fonctionnement et le volume d'argent en circulation. En mauvais état, ces marchés n'ont pas d'infrastructures adéquates. La majorité des petits détaillants étale leurs marchandises à même le sol sous des tonnelles en paille ou à l'air libre.

*Dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat*, la ville de Limbé présente une trame très diversifiée et un cadre bâti contrasté. A certains endroits, elle montre une trame orthogonale à hiérarchie des voies et irrégulière avec une importance de voies peu prononcée. Le réseau viaire devient de plus en plus étroit et s'amenuise à mesure que l'on s'éloigne du noyau ancien. On observe aussi une tendance à la densification en hauteur et à l'appropriation informelle des espaces publics, surtout au niveau des centralités et à proximité des drains. Ces derniers entretiennent des conditions d'insalubrité et environnementales très inquiétantes. Tout en étant un foyer où s'entrecroisent les populations de la région du Nord, Limbé augure des caractéristiques entrepreneuriales intéressantes susceptibles de garantir un processus de développement local viable. Elle s'inscrit dans une démarche de gestion et de préservation du terroir agricole et forestier, mais la recherche d'un environnement urbain sécurisant demeure l'un des grands défis auquel doivent répondre les acteurs locaux.

*Au niveau de la sécurité et de la justice*, la commune dispose de deux tribunaux de paix (au centre ville et à la 5<sup>ème</sup> section Camp-Coq), de deux bureaux d'état civil (au centre ville et à la 5<sup>ème</sup> section Camp-Coq) et d'un commissariat de police.

Au moment du diagnostic, le tribunal de paix du centre ville fonctionne dans les locaux du commissariat de police. Logé dans un espace dans un espace restreint, le tribunal fonctionne avec un personnel constitué de deux juges, deux greffiers, trois huissiers et un octon.

Le tribunal de paix de Camp-Coq fonctionne avec un staff composé de deux juges (titulaire et suppléant), un huissier et un octon. Il est logé dans une maison base louée et payée mensuellement par l'État. Les conflits terriens représentent les cas les plus entendus par ce tribunal.

Le commissariat de police est logé dans un bâtiment décent construit en trois appartements, récemment réhabilité par la direction générale de la PNH. Un effectif de treize officiers de police protège et sert la population estimée à 68.095 personnes, ce qui donne un ratio policier/habitants de un pour 5.238 habitants. La situation est difficile pour le déplacement du personnel judiciaire (magistrat et greffier) sur demande d'un justiciable et encore plus difficile lorsqu'il y a des ordres de mise en détention ou d'arrestation compte tenu de la distance des tribunaux par rapport au commissariat, excepté celui du centre ville. Malgré ces difficultés, les magistrats affirment entretenir de bonnes relations avec le personnel de la police de la commune permettant de lutter contre la détention préventive prolongée et aussi avec la MINUSTHA qui, parfois, les aide à transporter les détenus au Cap-Haïtien

***L'agriculture, le commerce et l'agro-industrie sont les sources primaires de revenus des ménages.***

Toutefois, les gens estiment que la majorité de la population de la commune a un faible pouvoir d'achat et vit dans des conditions économiques précaires. Les opportunités d'emploi sont très faibles au niveau de la ville. La grande majorité de ces familles vit à partir d'activités informelles. Au niveau du centre ville, le commerce occupe une place importante dans l'économie. En témoigne, la présence d'une banque commerciale (Unibank), des institutions de micro finance (Micro crédit national, Caisse Populaire de la Ravine de Roche, Fonkoze, Finca) et d'un bureau de transfert d'argent (Unitransfer).

Les transferts d'argent de l'étranger sont également une source de revenu non négligeable. Le bureau de l'Unitransfert présent dans la commune, effectue en moyenne une trentaine de transactions par jour, selon l'un des responsables.

***Le financement des activités de développement*** est assuré à partir du budget communal, des ONG, des missions religieuses et de certains Ministères. Il faut noter que très peu d'actions de développement sont financées et réalisées par la mairie de Limbé qui n'arrive pas à générer des ressources financières propres qui lui permettraient de pourvoir à une partie de ses besoins. L'essentiel du budget de la commune consiste des transferts de l'État central.

Les actions de développement sont financées en majeure partie par l'aide bilatérale ou multilatérale. Les principaux bailleurs de fonds qui soutiennent financièrement la commune sont : la Mairie Saint Anne de la Martinique (partenaire principal) l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), l'USAID, l'Union Européenne (UE), la MINUSTAH. Les fonds alloués par les bailleurs pour le développement de la commune passent souvent par des

programmes et projets sectoriels dont l'exécution est confiée à des ONG, agences spécialisés des Nations Unies, fondations, ou cabinets privés. Ceux-ci mettent les programmes en projets en œuvre en collaboration avec les structures gouvernementales et/ou communautaires.

Plusieurs organisations interviennent dans la zone dont : la Compassion Internationale et l'Oxfam Grande Bretagne (ONG); la FAO et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) (agences des Nations Unis); USAID/LOKAL, CHF/KATA, USAID/DEED, et la National Endowment of Democracy (NED), (structures contractants par l'USAID).

*Le milieu organisationnel* est configuré par 128 organisations communautaires. Un total de 12 d'entre elles, soit 9% sont de nature féminine, 48 ont une reconnaissance légale de la Mairie ou du Ministère des Affaires Sociales et du Travail. L'ensemble de ces OCB comprend 9.235 membres dont 4.441 femmes, soit 48%. Leurs principales activités concernent l'agriculture, l'éducation, l'assainissement, la santé, l'entraide mutuelle et l'entretien routier. Tenant compte de leurs réalisations, leur taille, leur structuration et la perception sociale, les participants aux ateliers ont classé les dix plus grandes OCB comme suit : MODEPROVES, OPDCM, GPC, KOREPA, AJDG, OPS, MOFAL, ACRAL, ODCI et AGL.

*Plus de 20 ONG, bailleurs de fonds, programmes, projets et institutions publiques* ont été recensées au niveau de la commune. L'agriculture, l'environnement, l'éducation, la santé et la gouvernance sont les principaux secteurs dans lesquels interviennent les projets LOKAL et DEED de l'UASID, les ONG (Oxfam, Caritas, Plan International), des bailleurs de fonds (USAID, FAO), des Programmes (PAM), et des institutions publiques et privées (FAES, FHI, CHF, CI, FNP, PRODEVA, UCG, etc.). Certaines d'entre elles, dans le cadre de leurs interventions, collaborent avec des partenaires locaux qui peuvent être soit des institutions soit des structures communautaires (OCB).

*Concernant les institutions religieuses*, 79 églises (Baptistes, Pentecôtistes, Adventiste, Méthodiste et Catholique) et 120 péristyles ont été répertoriés dans les sections communales et au centre ville. Le vodou demeure la confession la plus répandue dans la commune. Pour structurer et renforcer le vodou dans la commune, les prêtres du vodou, les « *hougans* », les « *matanns* » (*sage-femme*), les « *mambos* », les serviteurs et sympathisants ont fondé « *Zantray* » (organisation des vodouisants) le 22 juillet 1992. *Zantray* participe activement aux activités communautaires particulièrement l'assainissement, la mobilisation et le soutien aux sinistrés lors des désastres/catastrophes naturelles.

*Dans le domaine de l'éducation de base*, la commune de Limbé dispose de 111 établissements scolaires et un centre professionnel hébergé par le lycée de la commune. On y trouve tous les cinq niveaux d'enseignement : préscolaire, primaire, secondaire, professionnel et universitaire. Parmi

ces établissements, 102 sont de type privé et 9 de type public y compris le lycée Jean-Baptiste Cinéas. Le milieu urbain comprend à lui seul 40.5% de l'ensemble des écoles, dispose de 39.8% des écoles primaires, 50% du 3<sup>ème</sup> cycle et 83,3% des écoles secondaires de la commune. A souligner que la seule Université de la commune (UCNH) est établie à la 3<sup>ème</sup> section communale, Acul Jeanot.

Les statistiques disponibles au niveau des établissements ont permis de dénombrer pour l'année académique 2009-2010, 21.677 élèves sur la totalité des établissements scolaires, dont 11.044 garçons (soit 51%) et 10.633 filles (soit 49%). L'ensemble des infrastructures scolaires ne disposent que de 618 salles et 702 classes, soit 1.13 classe/salle ayant en moyenne 35 élèves/salle. Le taux de scolarisation est évalué à 66%.

Plus de 80% des établissements scolaires manquent du mobilier adéquat et des matériels didactiques appropriés à l'instruction. Aucun des établissements ne dispose de laboratoire informatique, de bibliothèque bien équipée et d'infirmerie. Environ 50% des écoles ne sont pas dotées de toilettes.

*Les infrastructures sanitaires* de la commune du Limbé sont constituées de deux hôpitaux, deux dispensaires et trois cabinets de médecins privés fonctionnels. L'hôpital Bon Samaritain et l'Hôpital Saint, situées tous les deux au centre-ville, sont les deux grands centres de référence de la commune. Ils desservent non seulement la population limbéenne mais aussi la population des régions avoisinantes. Les deux dispensaires sont : le dispensaire Eben-Ezer localisé au niveau de la troisième section communale et le dispensaire de Camp-Coq au niveau de la 5<sup>ème</sup> section communale.

Le nombre de lits disponibles au niveau des hôpitaux s'élève à soixante-sept (67) pour une population de 68.095 habitants, soit un lit pour environ 1016 habitants. La commune compte dix-huit médecins dont six résidents en service social, ce qui donne environ un médecin pour 3.783 habitants. Elle dispose de 17 infirmières. Quant aux matrones, la quantité formée et/ou en formation est de trente-quatre (34).

Néanmoins, la majorité des médecins se retrouve au centre-ville. Mis à part la troisième section, aucun médecin n'est présent au niveau des autres sections communales. En ce qui a trait aux infirmières, elles sont toutes retrouvées au niveau des hôpitaux du centre-ville.

L'État intervient dans le paiement de salaires de certains membres du personnel technique d'une part, et dans l'approvisionnement des institutions en vaccins d'autre part.

*En ce qui a trait à l'eau potable*, l'approvisionnement en eau des populations au centre urbain et des deux autres sections les plus proches, 1<sup>ière</sup> et 3<sup>ème</sup> sections se fait à partir des trois centres de purification d'eau qui se trouvent dans la ville de Limbé (Eau Cascade, Eau Totale et Eau Cool).

Les usages domestiques se font à partir des puits coloniaux et artisanaux, des pompes (forages/artésiens). Dans les autres sections communales, l'approvisionnement en eau est assuré par des points d'eau creusés au bord des rivières, dans des puits coloniaux, dans les fontaines publiques et dans des sources protégées et non protégées.

*Dans les domaines de l'hygiène publique et de l'assainissement*, les mauvaises conditions de vie des habitants et l'environnement malsain dans lequel ils évoluent ont un impact néfaste sur leur état de santé. La population souffre de pathologies dues aux mains sales, des infections imputables au manque d'hygiène et des maladies issues d'un environnement pollué. C'est donc une conséquence directe de la mauvaise gestion de la collecte des déchets, de l'évacuation des déjections, de l'assainissement du milieu, de l'approvisionnement en eau potable, de l'aménagement des voies et espaces publics et de la lutte contre la pollution.

*En matière agricole*, une enquête réalisée sur un échantillon représentatif d'agriculteurs des six sections communales a permis de constater qu'un peu plus de la moitié des terres agricoles exploitées sont en faire valoir indirect, et 49% des terres sont en faire valoir direct. Selon le maire titulaire Mompremier Célicout, les terres de l'État, plus concentrées au niveau du centre ville, des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sections communales, représentent environ 8% de la superficie de la commune. L'outillage agricole est très rudimentaire et est constituée de houes, de louchettes, de pioches, de barres à mine, de bèches, de pelles, haches et de machettes.

S'appuyant sur la main d'œuvre familiale et les associations traditionnelles de travail, les activités agricoles s'exercent suivant deux saisons : la petite saison qui débute en septembre et se termine en janvier tout en apportant quatre mois pluvieux (septembre, novembre, décembre et janvier) et la grande saison qui débute en février pour se terminer en août. Ce sont des mois secs à l'exception d'avril et de mai qui apporte parfois de la pluie. Quatre grandes filières porteuses existent dans la commune : fruit, canne-à-sucre, riz et banane. L'agriculture pratiquée est de type pluvial. Il n'existe aucune infrastructure d'irrigation à Limbé.

*Le système d'élevage est de type traditionnel* avec les espèces telles que les bovins, les équins, les caprins, les porcins et les volailles. Les activités d'élevage se font soit à la corde soit en liberté au niveau des unités agroécologiques identifiées.

*Du point de vue environnemental*, Limbé peut paraître à première vue supporter une couverture végétale importante. Cependant, ce sont essentiellement les zones de plaines qui ont une couverture arboricole importante liée à la présence des systèmes agro forestiers. Dans les zones d'altitude, les rares espaces boisés identifiés sont confinés dans les fonds de vallées communément appelés « gorges ».



Selon les participants aux ateliers, la commune disposait d'une bonne couverture végétale. Cependant, avec le temps, on a assisté à une dégradation progressive de son environnement, caractérisée surtout par le phénomène de déboisement des versants dans les zones d'altitude qui s'articule autour d'une logique d'exploitation à court terme pour répondre aux besoins les plus urgents. La mise en place dans ces zones (à forte déclivité) des systèmes de cultures sarclées dominées par des tubercules comme l'igname, le manioc, la patate douce, en absence de toute structure de protection des sols, constitue un facteur aggravant qui accélère le processus de dégradation dans un contexte de climat relativement pluvieux.

L'ensemble de ces facteurs se combinent pour expliquer la grande fragilité écologique de la commune de Limbé sur le plan environnemental.

*En termes de gestion des risques et des désastres*, la configuration de la commune de Limbé expose le centre ville et certaines sections à une large gamme de désastres naturels. Ces derniers, combinés aux difficiles conditions socio-économiques de la population, constituent un état de risques permanents et croissants. Perturbations météorologiques, inondations, éboulements, glissements de terrain, érosion, et sécheresse, sont les principales causes d'une série de désastres qui frappent souvent cette commune. Les menaces les plus importantes demeurent cependant l'inondation et le glissement de terrain. En effet, située dans le bassin versant de Marmelade, qui connaît déjà une dégradation environnementale alarmante, la commune de Limbé, avec sa géomorphologie caractérisée par une grande déclivité de la plupart des terres et la présence par endroits de matériaux friables, associée à un climat relativement pluvieux, représente l'une des communes les plus inondables du pays. Certaines zones, de part leur position, sont identifiées par les participants aux ateliers comme des zones à haut risque et on peut citer à titre d'exemples:

- Le centre ville qui est constamment inondée par le « canal malò » ;
- La première section qui est traversée par le « canal malò » ;
- Une bonne partie des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sections ;
- La localité « Nan Préval », proche du centre ville.

*Concernant le tourisme*, Limbé possède beaucoup de sites touristiques et des lieux de pèlerinages, comme par exemple : le musée de Guayaba qui est le seul et unique musée dans le grand Nord et qui abrite plusieurs objets culturels d'importance pour le pays ; la chute Lugrain ; Laine à roche ; construit depuis le temps colonial ; le bassin Malord ; le bassin Cochon et la Crête rouge. Cette commune représente un carrefour stratégique pour atteindre d'autres communes du département telles : Bas Limbé, Aux Borgnes et Cap-Haitien. Malgré tous ces atouts, la commune n'a pas été mentionnée dans le Plan Directeur du Tourisme du Département du Nord.

*En termes de loisir*, la distraction de la population Limbéenne est assurée par 27 salles de vidéo, huit discothèques, un terrain de football et huit autres espaces aménagés, deux équipes pratiquant le football en 3<sup>ème</sup> division du championnat national, deux terrains de basket ball et deux espaces aménagés, quatre terrains de volley bal, cinq troupes (groupes) de théâtre, une place publique, une musée et trente-huit gaguères. La commune dispose aussi de trois centres de formation en musique, artisanat et peinture, d'une organisation de pratiquants du vodou, d'une bibliothèque privée et de nombreux groupes musicaux. D'autres festivités sont considérées importantes pour la commune, notamment la Saint-Pierre qui y attire toujours de nombreux visiteurs locaux et étrangers.

*Concernant la problématique de genre*, dans l'administration scolaire et universitaire, la présence féminine au poste de direction est très faible. Seuls au Bureau du District Scolaire (BDS), à l'École Nationale du centre ville et à l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti où l'on trouve respectivement une inspectrice régionale, une directrice et une doyenne. Quant à l'administration publique, les femmes sont quasi absentes à la Direction Générale des Impôts (DGI), à la Mairie, aux tribunaux et au Bureau Agricole Communal (BAC). Au niveau organisationnel cependant, elles commencent à s'organiser car des douze OCB de femmes recensées, onze d'entre elles constituent une fédération « Rezo Fanm Lenbe » (REFAL) comprenant 868 membres. Les femmes dominent plutôt le secteur du commerce et constituent des acteurs incontournables dans les filières de canne à sucre, d'ananas, de la banane et de la pêche, lesquelles activités les aident à supporter leurs familles.

## 1. INTRODUCTION

Dans le but de doter la Commune de Limbé d'un instrument stratégique lui permettant de conduire de façon harmonieuse et efficace son développement, le Conseil Communal a décidé d'élaborer un plan de développement communal (PDC).

L'élaboration de ce PDC s'inscrit dans le respect du décret de loi cadre portant sur l'organisation des communes en Haïti. Ce processus, réalisé pendant les mois octobre, novembre et décembre 2009, a bénéficié de l'appui technique et financier du projet l'USAID/LOKAL, qui a mis à la disposition de la commune l'expertise du Consortium Intell Consult/Groupe Éric Vilmont/Groupe Dario Noel. Il a été marqué par quatre étapes principales à savoir: la sensibilisation, le diagnostic, la planification, la formation du conseil de développement Communal (CDC) et du conseil de développement des sections communales (CDSC). Chacune de ces étapes a fait l'objet d'ateliers auxquels ont pris part activement toutes les couches socio-professionnelles de la commune (agriculteurs, pêcheurs, artisans, opérateurs économiques, cadres, administration locale, services techniques déconcentrés de l'État, etc.) Chacune d'elles a apporté sa connaissance de la réalité de la commune, son expertise et ses aspirations pour son développement.

Le présent document fait état du diagnostic concerté de la commune et constitue la base de données à partir de laquelle se sont inspirées les autorités locales et les communautés pour analyser les différentes problématiques et trouver des solutions durables au développement de la commune.

## 2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Deux principes fondamentaux ont guidé la démarche utilisée pour la réalisation de ce travail:

a) *La participation effective des acteurs locaux à toutes les phases de mise en œuvre du processus*: la participation effective et réelle de tous les groupes sociaux et professionnels intéressés est l'élément de base de la démarche de travail adoptée. Ainsi, ont été impliqués à toutes les phases du travail les différents acteurs du milieu tels que : les organisations de base, les organisations professionnelles, les autorités locales et autres partenaires du développement qui mènent des actions de développement dans la commune. L'implication des groupes sociaux spécifiques - tels les femmes, les jeunes, les catégories les plus défavorisées de la population - a été vivement recherchée et prise en compte dans tout le processus.

b) *La recherche de consensus* : tous les acteurs ont été appelés à dépasser leurs intérêts individuels pour prioriser les intérêts collectifs. On a recherché le consensus le plus large possible au niveau

des différents groupes d'intérêts, des différentes catégories de gens vivant dans la commune, des organisations de base militant au niveau de la commune, des autorités locales, etc.

La réalisation du diagnostic participatif a été structurée en plusieurs étapes : **La phase de sensibilisation et la préparation au diagnostic participatif.** Au cours de cette phase, des rencontres/discussions ont été tenues avec les autorités des collectivités territoriales, les représentants locaux de l'administration centrale, les organisations de la société civile, les dirigeants des organisations communautaires de base et l'équipe de LOKAL. Ces différentes rencontres visaient essentiellement à (i) informer et sensibiliser ces différents acteurs sur le processus participatif et son importance pour le développement de la commune, (ii) s'assurer de leur implication et de celle de la communauté en général à toutes les phases du processus. Elles ont permis de définir les critères de regroupements des habitations et des quartiers urbains, de choix des participants potentiels tant en terme qualitatif que quantitatif, de finaliser le calendrier des activités sur le terrain et la logistique pour la tenue des ateliers de travail, et de mettre sur pied les comités de gestion du fonds de restauration.

#### **Inventaire et analyse de la documentation disponible**

Un inventaire des documents récents (diagnostics, études, monographies, rapports) a été fait. La priorité a été accordée aux informations en provenance des institutions qui ont eu à intervenir au niveau de la commune. Un accent particulier a été mis sur les documents cartographiques et photographiques, les documents officiels (IHSI, CNIGS, Ministère de la planification, Bureau Agricole Communal...), les documents de politique et de réglementation élaborés par les institutions et organisations.

#### **Réalisation des ateliers de collecte d'informations suivant les outils de la MARP (méthode accélérée de recherche participative) et du FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) au niveau des sections et du centre ville**

Des supports cartographiques ont été utilisés par les consultants pour établir des parcours (transects) qui leur ont permis d'avoir une vue d'ensemble de la commune, d'identifier les entités géographiques et les grandes entités agro-socio-économiques. Des visites d'endroits stratégiques (sources, marchés locaux, petites industries locales, etc.) et des entretiens avec des personnes ressources (notables, personnes âgées) ayant une bonne connaissance de la commune ont été mis à contribution.

Ainsi, compte tenu de la configuration géographique de la commune et les habitudes de réunion de la population, l'équipe de consultants a dû se diviser en cinq groupes pour la réalisation des ateliers/entrevues individuels et des focus groups au niveau des deux sections communales et le centre ville de Bas-Limbé. Environ 200 personnes se sont réunies pendant douze jours pour réaliser le diagnostic.

Des réunions spécifiques avec différents groupes sociaux (producteurs, pêcheurs, commerçants, femmes, jeunes, autorités locales, organisations locales, représentations institutionnelles, etc.) ont été réalisées à partir des guides d'entretien spécifiques élaborés pour collecter des informations plutôt qualitatives, sans toutefois écarter la possibilité de collecter des informations quantitatives.

Au cours des ateliers/focus groups, les animateurs ont cherché à amener dans un premier temps les participants à identifier les grands ensembles qui caractérisent la section (zonage agro écologique) ainsi que les différentes formes de mise en valeur du milieu. Dans cette même partie, les participants ont caractérisé les infrastructures de base sociales et productives, les institutions et organisations évoluant dans la zone, ainsi que l'environnement socio-économique en lien avec la production, c'est-à-dire l'amont et l'aval de la production : les systèmes d'approvisionnement en intrants, la commercialisation de la production, la situation foncière, le financement des activités économiques, etc. Dans un deuxième temps, les participants ont été amenés à mettre l'accent sur les contraintes majeures ou facteurs de blocage qui limitent le développement de la section.

La méthode utilisée encourage la participation des communautés, non seulement dans l'identification des problèmes mais aussi dans l'élaboration des solutions. Elle invite les communautés dès le début à exprimer leurs besoins, et à proposer des stratégies en fonction des ressources qu'elles peuvent mobiliser. Les outils de participation active qui ont été utilisés sont les suivants : transect, carte communautaire, diagramme de Venn, profil historique, analyse des tendances environnementales, carte de risques et désastres, calendriers (agricole, revenus, dépenses, scolaires, maladies, loisirs, etc.), horloge des activités quotidiennes, diagramme de flux des produits, analyse et classement selon le bien-être, arbre à problème, matrice de priorité des solutions, etc.

### **Validation des DP des sections et du centre ville**

Une séance de validation des résultats des travaux en atelier a été organisée au niveau de chaque section communale et du centre ville pour permettre à un plus grand nombre de personnes (600 personnes environ ont participé aux 6 séances de validation) des différentes localités/habitations de participer au processus et de compléter, le cas échéant, les informations collectées. Cette

rencontre, qui constitue une grande assemblée de la population toutes tendances confondues et tous secteurs confondus, a permis de compléter et valider les informations collectées.

### **Mise en commun des DP sections/centre ville à l'échelle communale**

Cette étape s'est déroulée au niveau du bourg avec un groupe d'environ 80 personnes représentatif des différents secteurs (agriculture, élevage, pêche, éducation, santé, commerce) de la commune tant sur le plan géographique, politique, social et économique. Le choix de ces représentants a été fait soit par vote soit par consensus dans une séance en assemblée générale. Les candidats ont été proposés sur une base volontaire selon les critères établis de manière participative entre l'équipe d'appui technique et les communautés.

Le critère le plus important a été le taux de participation de ces personnes à date dans les ateliers du diagnostic, la bonne réputation de ces participants et l'intérêt démontré pour le développement de la commune. Toutefois, il était clair que les autorités locales seraient admises d'office et que d'autres membres de la communauté pouvaient y participer pour enrichir les discussions, dans un souci d'inclusion. Ce comité a servi d'interlocuteur privilégié du Consortium lors des ateliers et focus groups devant aboutir à la collecte d'informations pour l'élaboration du diagnostic exploratoire de la commune

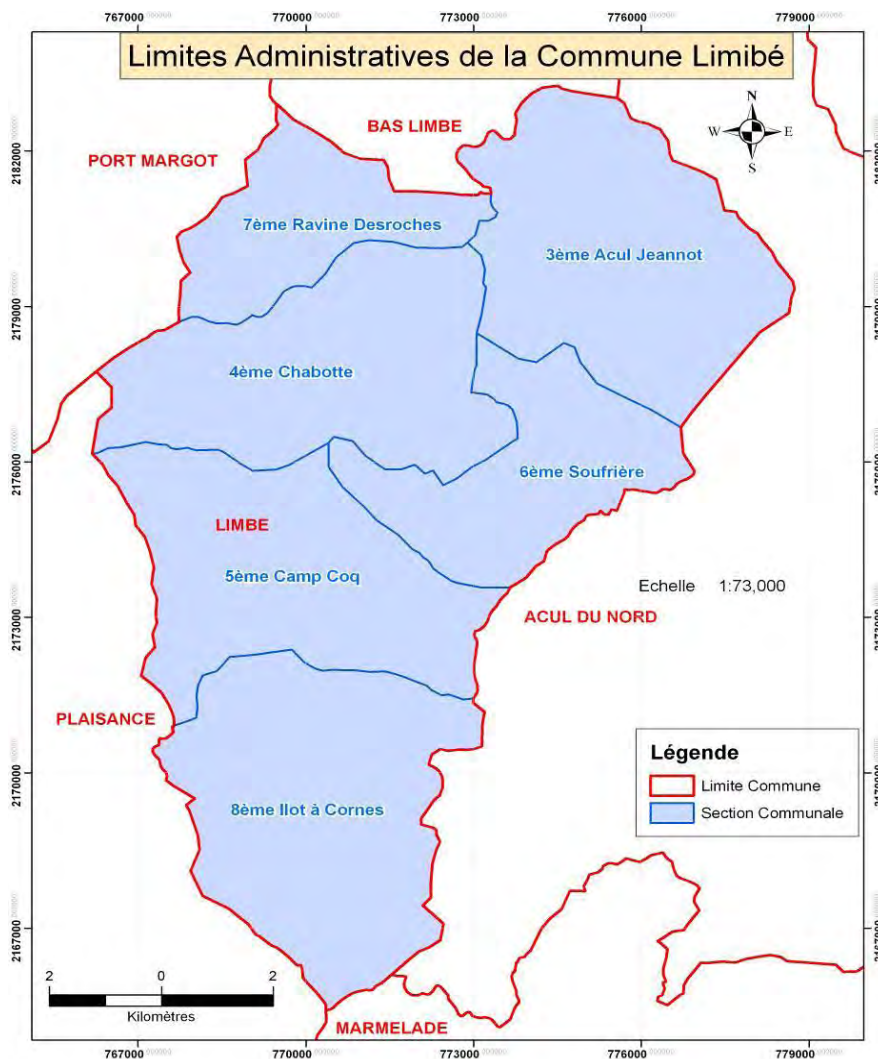
## **3. Présentation générale de la COMMUNE**

### **3.1. Localisation géographique/ division administrative**

La commune de Limbé est bornée au nord par les communes de Port Margot, Bas-Limbé et de l'Acul du Nord ; au sud, par les communes de Marmelade, Acul du Nord et de Plaisance ; à l'est, par la commune de l'Acul du Nord et à l'ouest, par les communes de Plaisance et de Port Margot. Les habitants de la commune de Limbé s'appellent limbéens, limbéennes. Ils célèbrent leur patron, Saint Pierre, chaque 29 juin.

Elle est subdivisée en six sections communales : Ravine Desroches, Ilot-à-Corne, Acul Jeanot, Chabotte, Camp-Coq et Soufrière. La commune a au moins quarante-quatre (44) localités et quatre-vingt-onze (91) habitations (carte 1).

# Carte 1- Localisation de la commune de Limbé



### **3.2. Description de la population**

En 2005, la population de la commune de Limbé était estimée à 68.095 habitants par l'IHSI. L'effectif des femmes était supérieur à celui des hommes. Ce qui se traduisait en un rapport de masculinité égal à 94 hommes pour 100 femmes. Près de 41% de la population résidaient dans la partie urbaine de la commune. Pour une superficie de 126 km<sup>2</sup>, la densité était évaluée à 541,3 habitants/km<sup>2</sup>. La répartition de la population par grands groupes d'âges présente la structure suivante : 35,2% de la population ont moins de 15 ans, 58,2%, sont âgées de 15 – 64 ans et 6,6% de 65 ans et plus.

#### **Population et problématique migratoire à Bas-Limbé**

Le mouvement migratoire est un phénomène présent dans la commune et concerne aussi bien les hommes que les femmes. De part sa situation géographique stratégique, la commune connaît un flux migratoire assez important. Tout comme la plupart des centres urbains, elle connaît deux types de migrations :

- **Migration interne**

Elle se caractérise par un flux de migrants venant des sections communales et d'autres communes limitrophes pour des raisons d'affaires, sociales, sanitaires, commerciales, etc. Les sections les plus concernées sont les 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> qui sont plus éloignées du centre urbain. Ces migrations vers le centre ville sont de courtes durées et s'observent au cours de toute l'année. Cependant, la migration de certaines familles et de certains professionnels est fort souvent définitive.

- **Migration externe**

Ce type de migration est motivé par la recherche de l'éducation et du mieux être. Les principales destinations sont Cap Haïtien, Ouanaminthe, Artibonite et Port-au-Prince (pour Haïti) et la République Dominicaine, les USA, Nassau, le Bahamas, la Providence et le Canada (migration définitive). Dans les réflexions avec les communautés, il est ressorti très clairement que la précarité des conditions d'existence est la cause principale du phénomène migratoire à Limbé, qui intéresse à la fois les jeunes et les moins jeunes.



### **3.3. Le milieu biophysique**

#### **3.3.1. Climat**

Localisé sur la côte septentrionale d'Haïti, la commune de Limbé jouit d'un climat tropical humide avec un régime de pluies orageuses. La température moyenne annuelle tourne autour de 26°C.

La commune reçoit annuellement une pluviométrie moyenne de 2000 mm environ. Elle comprend deux saisons pluvieuses : la 1<sup>ière</sup> va de septembre à décembre et la 2<sup>ème</sup> de février à mai. Entre les intervalles de pluie, de courtes périodes de sécheresse affectent sévèrement les récoltes. Il faut toutefois souligner que les pluies sont très irrégulières et souvent de forte intensité.

#### **3.3.2. Le relief et topographie**

La commune de Limbé présente une configuration essentiellement montagneuse (carte 2). Près de 65 à 70% du bassin versant (BV) de la commune ont des pentes moyennes à très élevées. En effet, les mornes Crête Rouge, Panache, La fleur, Delbec, Loisson, Ti Place, Michel, Bailly et Doncor possèdent une pente comprise entre 30 et 65% alors que Camp-Coq, Morne Paparel, Morne Legras, Fèvre se situent à une pente de 12 à 30%.

## Carte 2- Répartition des pentes de la commune de Limbé

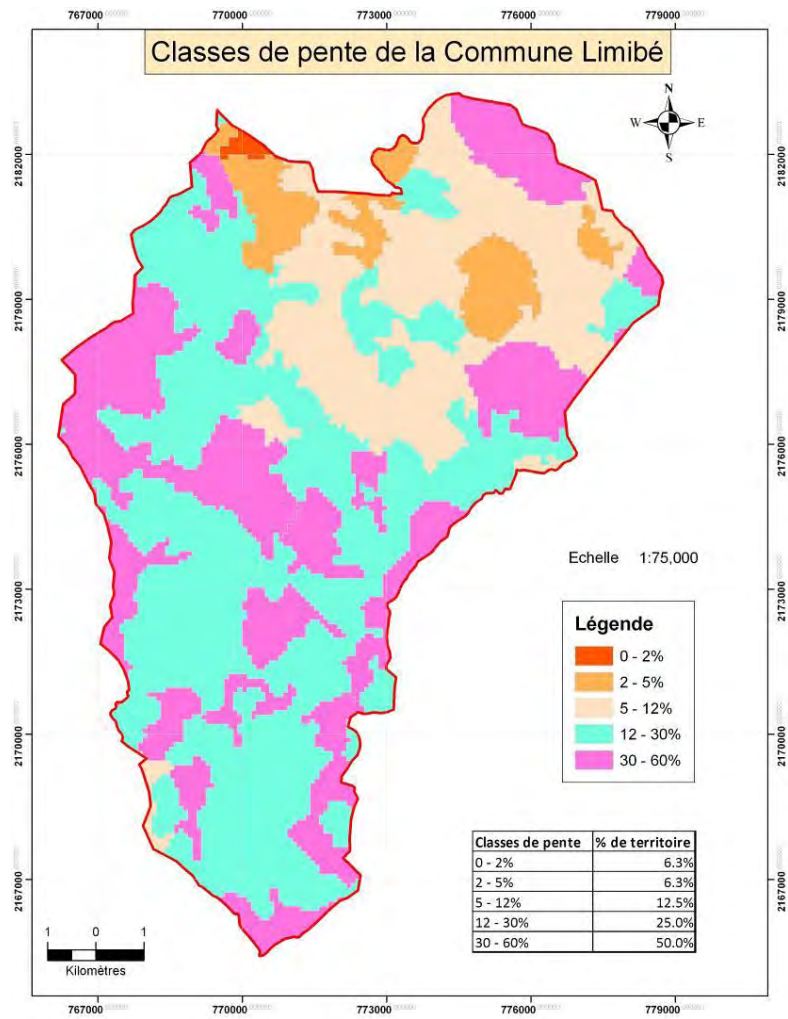


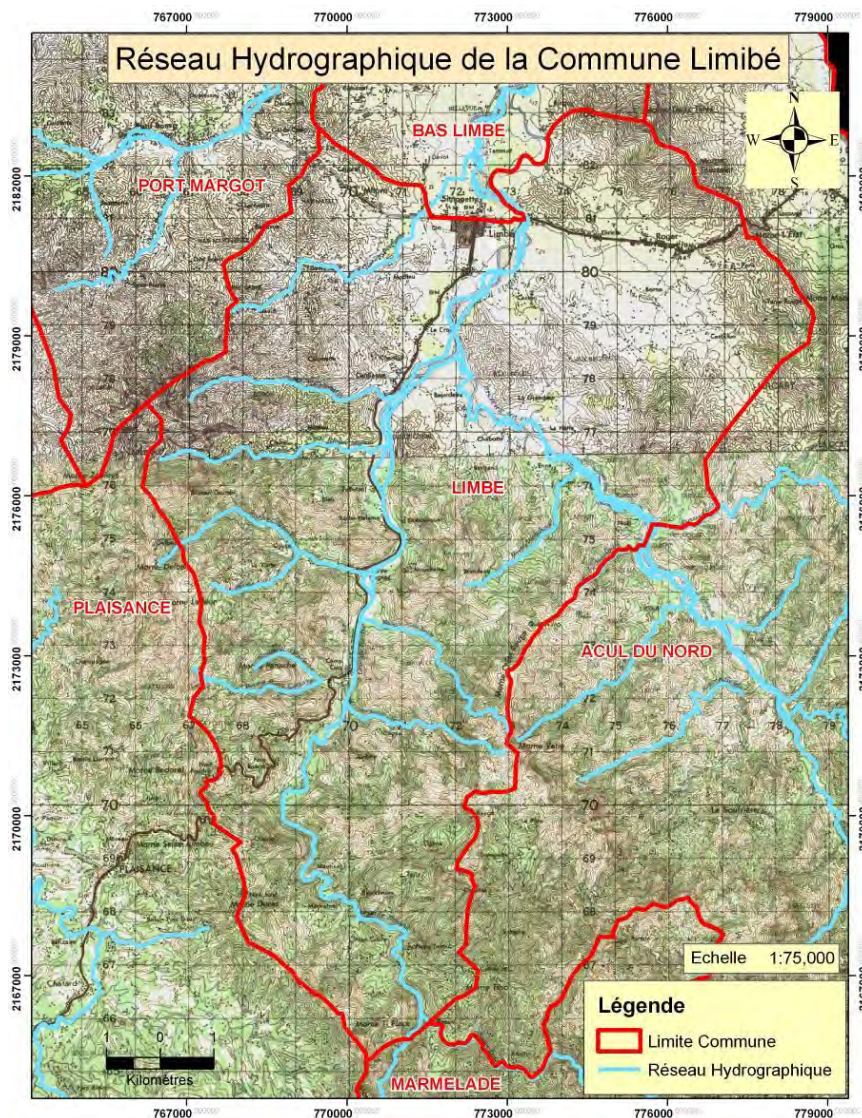
Photo 1 : Une vue du relief de la commune de Limbé



- **Le réseau hydrographique**
  - **Les eaux de surface**

Deux grandes rivières à régime permanent ont été identifiées à Limbé : la Grande Rivière du Limbé et la Grande Rivière de Massabielle, 2<sup>ème</sup> section d'Ilot-à-Corne. Au total, deux cent huit (208) ravines à régime permanent ont été inventoriées par les participants aux différents ateliers. En période pluvieuse, les eaux coulant de ces ravines envahissent régulièrement le centre ville et certaines habitations et localités. A l'exception de la 3<sup>ème</sup> section Acul Jeanot, toutes les cinq sections communales et le centre ville sont menacés lors de la période de pluie ; la 6<sup>ème</sup> section, Soufrière, est parfois coupée du reste de la commune. La carte suivante présente le réseau hydrographique de la commune.

**Carte 3- Réseau hydrographique de la commune de Limbé**



**Photo 2 : Rivière Massabielle et Grande rivière de Limbé**



**Ravine de la 6<sup>ème</sup> section Soufrière**

**Ravine de la 2<sup>ème</sup> section Ilet-à-Corne**

**Ravine de la 5<sup>ème</sup> section Camp Coq**

#### **- Les eaux souterraines**

Selon les informations recueillies des participants aux différents ateliers et les constats sur le terrain, des puits artésiens et artisanaux, creusés un peu partout à Limbé, fournissent de l'eau à la population pendant toute l'année. Ce qui confirme l'existence des eaux souterraines dans le sous-sol de la commune.

### **3.4. Le milieu Institutionnel/organisationnel et la problématique de genre**

#### **3.4.1. Les institutions religieuses**

Diverses confessions religieuses coexistent à Limbé. Au cours du diagnostic, 79 églises (Baptistes, Pentecôtistes, Adventiste, Méthodiste et Catholique) et 120 péristyles ont été répertoriés dans les sections communales et au centre ville.

La transmission et la pratique des valeurs historiques et culturelles vodouesques, les attentes non comblées par les religions chrétiennes et certaines institutions de services sociaux, sont parmi les facteurs qui contribuent à l'augmentation rapide et importante des péristyles (lieux sacrés) dans lesquels des rituels pratiqués pour invoquer et demander la protection des ancêtres. Pour structurer et renforcer le vodou dans la commune, les prêtres du vodou, les « *hougans* », les « *matanns* » (*sage-femme*) les « *mambos* », les serviteurs et sympathisants ont fondé « *Zantray* » (Organisation des vodouisants) le 22 juillet 1992. *Zantray* participe activement aux activités communautaires particulièrement l'assainissement, la sensibilisation, et le soutien aux sinistrés lors des désastres/catastrophes naturelles. Le tableau suivant renseigne sur la répartition de ces institutions religieuses à travers la commune.

**Tableau 1 : Édifices religieux et péristyles répertoriés dans la commune**

Édifices religieux et péristyles	Sections communales/Centre Ville							Total
	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	Centre-ville	
Méthodiste	-	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>
Catholique	2	1	1	2	1	1	1	<b>9</b>
Pencotiste	2	-	2	2	2	1	3	<b>12</b>
Adventiste	1	1	2	3	2	2	1	<b>12</b>
Péristyle	25	6	15	35	33	39	-	<b>120</b>
Baptiste	4	2	6	11	9	2	11	<b>45</b>

**Source : Participants aux ateliers, oct. 2009**

Bien qu'il n'existe pas d'associations d'églises ou de congrégations, certaines missions et églises ont contribué aux actions sociales notamment l'Église Baptiste la Grâce. Cette dernière, en partenariat avec une mission haïtiano-américaine, a fondé un orphelinat en novembre 2006 ne recevant que des enfants âgés de 3 à 7 ans. Il comprend 25 enfants dont 13 filles et 12 garçons décemment hébergés dans une partie du local de l'église. En outre, d'autres organisations religieuses telles la ADRA, la Compassion internationale (CI) et Vision Christiana, à travers des églises respectivement adventiste, baptiste et catholique ont mené des activités ponctuelles en éducation, et santé et interviennent aussi en cas de catastrophes naturelles dans la commune.

**Photo 3 : Type d'édifices religieux**



**Église catholique du centre ville de Limbé**



**Péristyle**



**Églises Baptistes du centre ville**

### **3.4.2. Les institutions publiques**

Élevé au rang de commune depuis 1715, Limbé héberge, au niveau du centre ville les instances déconcentrées de l'État suivantes :

- un Bureau Agricole Communale (BAC) ;
- le Bureau du District Scolaire (BDS) ;
- deux tribunaux et un commissariat de police ;
- la Direction Générale des Impôts ;
- la Direction du Tourisme, de la Culture et de la Communication ;
- le Fonds d'Assistance Économique et Social (FAES).

En dépit de la présence de ces structures déconcentrées, les services disponibles ne répondent pas aux besoins de la population limbéenne. Parmi les raisons qui expliquent cette situation, il y a lieu de citer : la faible allocation de fonctionnement provenant du pouvoir central, le manque de personnel, l'absence de locaux adéquats pour certaines d'entre elles, etc.

### **3.4.3. Les institutions privées et Organisations Non Gouvernementales (ONG)**

*Plus de 20 ONG, bailleurs de fonds, programmes, projets et institutions publiques* ont été recensées au niveau de la commune. L'agriculture, l'environnement, l'éducation, la santé et la gouvernance sont les principaux secteurs dans lesquels interviennent les projets LOKAL et DEED de l'UASID, les ONG (Oxfam, Caritas, Plan International), des bailleurs de fonds (USAID, FAO), des Programmes (PAM), et des institutions publiques et privées (FAES, FHI, CHF, CI, FNP, PRODEVA, UCG, etc.). Certaines d'entre elles, dans le cadre de leurs interventions, collaborent avec des partenaires locaux qui peuvent être soit des institutions soit des structures communautaires (OCB).

**Tableau 2 : Institutions et organisations non gouvernementales intervenant dans la commune**

<b>Institutions</b>	<b>Domaines d'intervention</b>	<b>Zones d'intervention</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Période</b>
DEED	Agriculture /environnement	Camp-coq	KOREPA, APG, AJDG, UFOG	2008-2009
CHF	Conservation de sol	Camp-coq	KOREPA, APG, AJDG, UFOG	2009
Caritas	Conservation de sol/élevage	Camp-coq/Peltan	Coopérative Lumière	2007-2009
FHI	Santé	Toute la commune	JVDRS, Hôpital St Jean	2009 à date
USAID	Éducation	Centre ville	Collège Ignace Nau	2007 à date
OXFAM	Environnement	Tamasse/malort/canal	Mairie	2007 à date
CI	Éducation	Canal	Églises/écoles	2000 à date
PI	Éducation	Canal	-	-
FAES	Santé/hygiène publique	Tamasse	Hôpitaux	2006 à date
PAM	Nutrition	Centre ville	Hôpitaux/écoles	1989 à date
FAO	Agriculture /environnement	Simalo/libéral	MARNDR/DDA/BAC	1975 -1986
FNP	Éducation	Centre ville	Mairie/BDS/écoles	2008 à date
Vision Christiana	Santé/éducation	Gabart	Église	2006 à date
FINCA	Commerce	Toute la commune	-	-
Fonkoze	commerce	Toute la commune	-	-
Prodeva	Eau/assainissement	Calimette	-	-
ACADI	Agriculture	Peltan	-	-
UCG	Agriculture/assainissement	Modieu	Mairie/CASEC/ASEC	-
CEFCAD	Socio-organisationnel	3 <sup>ème</sup> section	CCIL/CI	2005
UNICEF	Santé/sport/éducation	Toute la commune	Hôpital St Jean/écoles	2004 à date
NDI	Socio-organisationnel	3 <sup>ème</sup> section	CCIL/CI	2003
ADRA	Nutrition	Toute la commune	Églises/écoles/agents autorisés	1988-1998
NED	Socio-organisationnel	3 <sup>ème</sup> section	CCIL/CI	2006
Geneva Global	Eau et assainissement	3 <sup>ème</sup> section	-	2007
SNEP	Santé	3 <sup>ème</sup> section	-	1981-1986
UE	Éducation	3 <sup>ème</sup> section	Écoles	2005
IICA	Agriculture	Chabotte/chabaud/calimette	CASEC/ASEC	-

**Source : Participants aux ateliers, Oct. 2009**



### 3.4.4. Les organisations communautaires de base (OCB)

Le diagnostic communal a permis d'inventorier 128 organisations communautaires, n'ayant pas toutes une expérience confirmée en gestion de projet. Un total de 12 d'entre elles, soit 9% sont consacrés au développement féminin, 48 ont une reconnaissance légale de la Mairie ou du Ministère des Affaires Sociales et du Travail. L'ensemble de ces OCB comprend 9235 membres dont 4441 femmes, soit 48%. Leurs principales activités concernent l'agriculture, l'éducation, l'assainissement, la santé, l'entraide mutuelle et l'entretien routier. Tenant compte de leurs réalisations, leur taille, leur structuration, de la perception sociale, les participants ont classé les dix plus grandes OCB de Limbé comme suit : MODEPROVES, OPDCM, GPC, KOREPA, AJDG, OPS, MOFAL, ACRAL, ODCI et AGL.

Tableau 3 : Inventaire des OCB de la commune

Sections communales	Nbre d'OCB	Nbre de membres		Comité		Reconnaissance légale	Organisations de femmes
		G	F	G	F		
1 <sup>ère</sup>	11	483	454	57	45	6	2
2 <sup>ème</sup>	10	879	819	61	31	3	1
3 <sup>ème</sup>	21	485	965	62	64	4	3
4 <sup>ème</sup>	18	448	347	84	42	6	1
5 <sup>ème</sup>	16	1151	780	94	44	4	-
6 <sup>ème</sup>	11	167	167	29	23	1	1
Centre-ville	41	1181	909	144	87	24	4
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>4794</b>	<b>4441</b>	<b>531</b>	<b>336</b>	<b>48</b>	<b>12</b>

Source : Participants aux ateliers, Oct. 2009

A côté des organisations communautaires de base, il existe aussi à Limbé **des anciennes associations de travail agricole ou associations traditionnelles**. Ces dernières sont connues dans le milieu sous plusieurs noms, mais les pratiques sont les mêmes d'une section à l'autre. Ces associations, travaillant presque exclusivement dans le domaine agricole, constituent parallèlement de vrais lieux de rencontre pour le divertissement de leurs membres. On rencontre six formes d'organisation différentes qui sont : le kombit<sup>1</sup>, le lavy<sup>2</sup>, le lavy kontra<sup>3</sup>, le kare<sup>4</sup>, le

<sup>1</sup> . Le « Konbit » renferme environ huit à douze personnes. Il fonctionne de huit heures du matin à deux heures de l'après midi et ceci durant tous les jours de la semaine. Le prix d'homme/jour, payé par celui qui reçoit, est de 20 gourdes. Le « konbit » a à sa tête un président, un secrétaire et un trésorier. A la fin de l'année, soit au mois de décembre, l'argent recueilli est destiné à l'achat d'un bœuf qui sera abattu et partagé entre les travailleurs tout en tenant compte de son gain annuel. C'est cette forme d'organisation du travail qui est la plus retrouvée au niveau de la commune.

<sup>2</sup>Le « lavèy » se divise en deux : « lavy gwo nèg » et « lavèy kontra ». Ce dernier est une forme de contrat établie avec le président du groupe. Il pourrait avoir dix à quinze personnes. La rémunération se fait suivant un système de roulement. L'argent obtenu durant une journée de travail est donnée à une personne du groupe et ainsi de suite. On paie douze à quinze gourdes par « bout tè » et cinquante gourdes pour cent (100) buttes de patates

<sup>3</sup> Le « lavèy kontra » fonctionne tous les jours de la semaine de six heures à huit heures du matin sauf vendredi et samedi. C'est le même groupe (« lavèy kontra ») qui organise le « lavèy gwo nèg ». Ce dernier contient un président, un secrétaire et un

vann jounen<sup>5</sup> et le ranpono<sup>6</sup>. Elles sont généralement coiffées par deux types de structure matrice qui regroupent des individus d'un même cercle socioculturel.

Les problèmes majeurs auxquels font face les organisations communautaires sont : leur faible niveau de structuration, le manque d'encadrement technique, le manque de moyens financiers et le taux élevé d'analphabétisme des membres. Ce secteur possède cependant des atouts sur lesquels on peut s'appuyer pour son amélioration. Ce sont :

- l'existence de 128 organisations dans la commune;
- l'expérience de gestion de projets de développement de ces OCB;
- l'existence de 12 organisations de femmes;
- la disponibilité et volonté des membres pour recevoir des formations.

### **3.4.5- Genre et développement**

Des douze (12) OCB de femmes recensées, onze (11) d'entre elles constituent une fédération « Rezo Fanm Lenbe » (REFAL) comprenant 868 membres. Assisté de l'AFASDA, cette fédération est la seule du genre existant dans la commune. Elle est dotée d'un comité exécutif et d'autres commissions assurant son fonctionnement.

Dans l'administration scolaire et universitaire, la présence féminine au poste de direction est très faible à l'exception du BDS, l'École Nationale du centre ville et l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti où l'on trouve respectivement une inspectrice régionale, une directrice et une doyenne.

Quant à l'administration publique, les femmes sont quasi absentes à la DGI, à la Mairie, aux tribunaux et au BAC.

Historiquement et culturellement, dans le Nord et particulièrement dans la commune de Limbé, on n'accorde pas de grandes opportunités aux femmes se trouvant dans tous les secteurs d'activité de se valoriser. En dépit de leur implication dans les OCB mixtes et la création de leurs propres OCB, le taux de participation des femmes à la prise de grandes décisions demeure faible. Les facteurs d'influence sont entre autres : l'analphabétisme, le chômage, la méconnaissance des textes sur les associations, un déficit d'information et de communication, le poids de la tradition, les

---

trésorier. Il fonctionne tous les vendredis et les samedis. De même que le « konbit », l'argent recueilli est destiné à l'achat d'un bœuf qui sera abattu et partagé entre les travailleurs à la fin de l'année.

<sup>4</sup> Le « kare » est une vraie entraide. C'est une forme d'organisation du travail qui n'est pas rémunérée mais l'organisateur est contraint de donner de la nourriture aux participants. On le fait surtout lorsqu'on est en phase de plantation du tao et de la banane. Il fonctionne les week-ends et les mercredis de huit heures à deux heures. Il n'a pas d'effectif exact.

<sup>5</sup>La « Vann jounen » cette forme d'organisation de travail est pratiquée par des gens qui estiment que le « lavèy » est trop dur et décident de faire un « job ». Il s'agit d'un contrat verbal pour un morceau de terre, soit un demi quart de terre par exemple, entre le travailleur et l'exploitant agricole pendant un nombre de temps bien défini.

<sup>6</sup> Le « Ranpono » tout comme le « konbit » est pratiqué surtout par des gens en montagne. Il peut contenir jusqu'à quinze personnes. C'est une forme de contrat réalisée entre le groupe et le propriétaire. Dans cette forme d'organisation de travail, on donne deux repas aux travailleurs : du café au lait dans la matinée et un plat chaud vers deux heures de l'après-midi. Il fonctionne tous les jours de huit heures à deux heures. Si le travail n'est pas achevé à deux heures, le travailleur peut faire du même coup un second contrat avec le propriétaire de deux heures à cinq heures.

occupations ménagères et le manque de solidarité entre elles. Ces contraintes minent de façon considérable leur épanouissement.

Les femmes dominent le secteur du commerce qui les aide à supporter leur famille. Elles facilitent beaucoup les échanges commerciaux avec d'autres communes du département du Nord. Malgré tout leur support au foyer, elles sont victimes de la polygamie. Elles sont généralement subordonnées aux ordres de leur mari et sont tenues à l'écart dans la prise des grandes décisions qui concernent leur foyer. Victimes aussi de viols, elles gardent silence par crainte de représailles. Selon les participants aux ateliers, elles vivent beaucoup plus en concubinage. Chez les jeunes filles, la grossesse précoce est souvent connue dès leur adolescence, plus précisément dès 14 à 15 ans, ce qui leur oblige nombreuses filles à quitter de très tôt l'école.

**Photo 4 : Membres d'OCB lors d'une rencontre**



### **3.5. Justice et sécurité**

La commune dispose de deux tribunaux de paix (au centre ville et à la 5<sup>ème</sup> section Camp-Coq), de deux bureaux d'état civil (au centre ville et à la 5<sup>ème</sup> section Camp-Coq) et d'un commissariat de police. Au moment du diagnostic, le tribunal de paix du centre ville fonctionne dans les locaux de commissariat de police. Logé dans un espace n'ayant pas la capacité d'accueillir plus de dix personnes, le tribunal abrite des matériels vétustes composés d'un bureau, d'un classeur, de deux chaises et d'un petit banc. Il fonctionne avec un personnel constitué de deux juges, deux greffiers, trois huissiers et un octon. Les affaires recensées le plus souvent sont les contraventions.

Le tribunal de paix de Camp-Coq fonctionne avec un staff composé de deux juges (titulaire et suppléant), un huissier et un octon. Il est logé dans une maison base louée par l'État. En 2008, il a reçu un don du Programme d'Appui à la Justice (organisation internationale de la Francophonie financé par le Canada et l'Union Européenne) qui a permis de faire l'acquisition de : quatre bureaux, quatre classeurs, douze chaises, douze bancs et une machine à dactylographier. Les conflits terriens représentent les cas les plus entendus par le tribunal.

Le commissariat de police de la commune est logé dans un bâtiment décent construit en trois appartements, récemment réhabilité par la direction générale de la PNH. Les principaux matériels de travail se composent d'un pick up, de deux motocyclettes, d'un classeur, de panneaux solaires, d'un inverter et de huit batteries. Un effectif de treize officiers de police protège et sert la population de Limbé. Ceci donne un ratio policier/habitants de un pour 5.238 habitants.

Les membres des collectivités territoriales, en dépit de leurs prérogatives constitutionnelles, jouent aussi le rôle de conciliateur et de police dans les sections communales. Ils ont une importance considérable dans la structure sécuritaire des sections communales.

La situation est difficile pour le déplacement du personnel judiciaire (magistrat et greffier) sur demande d'un justiciable et encore plus difficile lorsqu'il y a des ordres de mise en détention ou d'arrestation compte tenu de la distance des tribunaux par rapport au commissariat, excepté celui du centre ville. Malgré ces difficultés, les magistrats affirment entretenir de bonnes relations avec le personnel de la police de la commune permettant de lutter contre la détention préventive prolongée et aussi avec la MINUSTHA qui, parfois, les aide à transporter les détenus au Cap-Haïtien

Le bon fonctionnement du système judiciaire et sécuritaire fait face à de nombreuses contraintes dont :

- Absence de local adéquat pouvant loger les tribunaux
- Absence de bureau pour les CASEC
- Absence de moyen de déplacement pour les juges
- Absence de poste de police dans les sections communales
- Manque d'officiers de police
- Manque de matériels logistiques et de sécurité.

### **3.6. Gouvernance**

Les six sections communales sont dirigées chacune par un conseil d'administration de trois membres (CASEC : Conseil d'Administration des Sections Communales). Centre commercial et administratif, le centre ville loge les services déconcentrés de l'État, l'administration communale,

deux hôpitaux de référence, certaines institutions scolaires d'envergure et les bâtiments religieux les plus importants de la commune.

### **Services de l'administration communale**

Selon la loi du 22 octobre 1982 établissant le cadre d'organisation et de fonctionnement des collectivités territoriales, on retrouve huit différents services qui animent l'administration communale. Il s'agit des services : juridique, de comptabilité, de fiscalité, de secrétariat, du génie municipal, de voirie, d'adduction d'eau potable et socioculturel.

Par manque de personnel, certains services comme le service juridique et le service de génie municipal ne sont pas opérationnels à Limbé. L'effectif de la mairie est de 41 employés, tous payés à partir de transferts budgétaires de l'État central (Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales).

### **Analyse des compétences et des performances**

Les résultats des focus groupes au niveau de la population dans les sections communales et dans le centre ville révèlent que les attentes de la population ne sont pas satisfaites. En effet, nombreux sont les habitants qui ne connaissent pas les services fournis par l'administration municipale. Par ailleurs, les services offerts sont jugés peu performants parce que dans l'ensemble, le personnel de l'administration municipale est numériquement insuffisant, peu qualifié et faiblement motivé. Toutefois, cela ne constitue pas un frein à leur fonctionnement. Selon les focus groups, il sera nécessaire d'organiser des séances de formations et/ou de recyclage à leur profit. Et il est nécessaire que l'Administration municipale communique davantage avec la population.

### **Coopération décentralisée et partenariat**

La coopération décentralisée met en interrelation une collectivité locale et un partenaire étranger (une personne morale). Selon des entretiens réalisés avec le maire titulaire, on peut conclure que ce cadre n'est pas encore développé à Limbé. Cependant il faut souligner la signature d'un accord de coopération décentralisée entre Limbé et la mairie Saint Anne de la Martinique qui supporte la mairie de Limbé financièrement.

La commune de Limbé dispose d'atouts pour son développement. Ils comprennent le dynamisme du conseil municipal, l'appui au développement local fourni par l'USAID/LOKAL, la signature d'un accord de coopération décentralisée avec la mairie Saint Anne de la Martinique, le jumelage avec d'autres mairies du département du Nord, le partenariat entre certaines organisations et projets intervenant dans la commune (FA, DEED, MINUSTAH, CHF, etc.). Toutefois, l'absence

de loi cadre sur la coopération décentralisée constitue une contrainte de taille qui affecte ce dynamisme.

## **4. SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

### **4.1. Réseau routier et transport**

La commune est traversée dans toute sa longueur par la route nationale no 1, ce qui facilite les échanges commerciaux avec le Cap Haïtien et les autres communes du département. Mais à l'intérieur de la ville, toutes les rues sont en terre battue, en très mauvais état et ne sont pas drainées. En ce qui a trait au réseau routier qui relie le centre ville aux différentes sections, il est presque inexistant. Certaines sections telles la Soufrière et Ilot-à-Corne sont restés isolées du reste de la commune. En périodes pluvieuses, les routes sont quasi impraticables même à véhicule tout terrain. Cette situation constitue un handicap majeur pour les divers déplacements des habitants. Selon les informations recueillies des participants, une étude est déjà réalisée par le MARNDR pour la construction, en terre battue, du tronçon reliant la 5<sup>ème</sup> section Camp-Coq à la 2<sup>ème</sup> section Ilot-à-Corne.

Le transport au niveau de la commune de Limbé est assuré par des camions, des autobus, des tap-tap mais surtout des taxis moto qui assurent la liaison entre les différentes localités de la commune et d'autres communes de la région. Selon les témoignages de la population, le mauvais état des infrastructures routières a de nombreuses conséquences sur l'économie de la commune liées en particulier à des difficultés importantes d'écoulement des produits agricoles.

Le tableau suivant donne une estimation des distances parcourues et présente l'état des routes au niveau la commune.

**Tableau 4 : Principaux tronçons routiers de la commune et leur situation**

Sections/Centre Ville	Circuit	Longueur en Km	Etat			Relief
			Bon	Passable	Mauvais	
Centre Urbain	Rond Point Limbé – Port Margot	9.00		√		Plat
	Rond Point Limbé – 1ere Section	3.00		√	√	Plat
	Rond Point Limbé – 3 <sup>e</sup> section	5.00		√		Plat
	Rond Point Limbé – 5 <sup>e</sup> Section	10.00		√		Plat
	Rond Point Limbé – 4 <sup>e</sup> Section	5.00		√		Plat
	Rond Point Limbé – Ancienne Grand Rue	4.00			√	Plat
	Haut Levé – Roches à l'aires	6.00			√	Plat
	Carrefour Battant – Dominique	7.00			√	Plat
	Paul Eugène Magloire : Carrefour Canot – Route Contrée	1.50			√	Plat
	Avenue Petion : Rue Geffrard – Route Nationale	1.50			√	Plat
	Ave Jn Jacques Dessalines : Rue Geffrard – Pont Jean Pierre	1.242			√	Plat
	Rue Sanite Belair : Rue Geffrard – Faustin	1.094			√	Plat
	Rue Capois Lamort : Route Nationale – Traversière	0.604			√	Plat
	Rue Lamartinière : Route Nationale- Marché	0.705			√	Plat
	Rue Faustin 1 <sup>er</sup> : Ave Jn Jacques Dessalines – Route Nationale	0.366			√	Plat
	Rue Gabare : Ave Jn Jacques Dessalines – Route Nationale	0.366			√	Plat
	Rue Pierrot : Ave Jn Jacques Dessalines – Route Nationale	0.366			√	Plat
	Rue Claire Heureuse : Faustin 1 <sup>er</sup> – Geffrard	1.095			√	Plat
	Rue Boyer : Route Nationale – Las casas	1.057			√	Plat
	Rue Boisrond Tonnerre : Route Nationale – Jean Jacques Dessalines	0.507			√	Plat
	Tamasse : Carrefour Canaux – Rivière Limbé	0.605			√	Plat
	Rue Las Casas : Route Nationale – Paul Eugène Magloire	0.903			√	Plat
	Rue Oswald Durand : Route Nationale – Boyer	0.220			√	Plat
	Rue Sylvia : Route Nationale – Rivière Limbé	0.230			√	Plat
Rue Philippe Daut : Ave Petion Ave Jean Jacques Dessalines	0.218			√	Plat	
Rue Geffrard : Route Port	0.290			√	Plat	

Sections/Centre Ville	Circuit	Longueur en Km	Etat			Relief	
			Bon	Passable	Mauvais		
	Margot – Ave Jean Jacques Dessalines						
	Rue Psaumes 23 : Route Nationale – Boyer	0.213			√	Plat	
	Rue Blue Hill : Route Nationale – Holly Wood	0.250			√	Plat	
	Rue Holly Wood: Route Nationale – Carrefour JG Way	0.482			√	Plat	
	Rue JG Way: Route Nationale – Pont Malord	1.200			√	Plat	
	Rue Malord: Route Nationale – Pont Malord	0.730			√	Plat	
	Rue Moulin : Route Nationale – Holly Wood	0.474			√	Plat	
	Rue Antenor Firmin: Rue Nationale – Capois La mort	0.280			√	Plat	
	Rue Guildive : Simonette – Rue Bretelle	3.600			√	Plat	
	Rue Prière : Honda – Station Baptiste	1.800			√	Plat	
	Rue Rodney : Rue Simonette – Marche Canne à Sucre	2.660			√	Plat	
	<b>1ere Section Ravine Desoches</b>	Carrefour Dévot – Carrefour Malord	3.00			√	Plat
		Rond Point Limbé – La Coupe Joseph	9.00			√	Plat
Fremont 1 – Centre Ville		3.00			√	Plat	
Fremont 2 – Garde Caimite		2.00			√	Plat	
<b>2<sup>ème</sup> Section Ilet à Corne</b>	4 <sup>ème</sup> Section Charbotte – 2 <sup>ème</sup> Ilet à Corne, Massabielle	21.00			√	Morne	
<b>3<sup>ème</sup> Section Acul Jeannot</b>	Carrefour Séminaire – Saut d'Eaut	8.00			√	Plat et Morne	
	Carrefour Séminaire – Acul Jeannot	6.00			√	Plat	
	Neroy – Lombard	6.00			√	Plat	
<b>4<sup>ème</sup> Section Charbotte</b>	Haut Levé – Roches à l'aire	6.00			√	Platon	
	4 <sup>ème</sup> Section Charbotte – 6 <sup>ème</sup> Soufrière	17.00			√	Lit de la rivière Soufrière, platon	
<b>5<sup>ème</sup> Section Camp Coq</b>	Camp Coq – Morne à Dent	3.00			√	Morne	

Le secteur est confronté à de nombreux problèmes dont les plus cruciaux sont :

- Le mauvais état des pistes intérieures ;
- les surcharges des véhicules provoquant des accidents répétés ;
- la vétusté des véhicules généralement utilisés ;



- la fraude dans les réglementations des tours de voyage ;
- l'indiscipline des conducteurs et l'insoumission à la fiscalité
- l'ignorance et non respect du code de la route.

**Photo 5 : Exemples de tronçons routiers et moyens de transport**



**Vue de la rue principale de la ville**



**Route menant à Ilot-à-Corne**



**Exemple de moyens de transport**

#### **4.2. Réseau électrique et Télécommunication**

Vers les années 1974 et 1975, dans le programme de la téléphonie rurale, un centre de trente-quatre lignes de téléphones privées a été installé au niveau du centre ville. Mais en 2004, ce centre a été endommagé suite au passage du cyclone Jeanne et depuis lors il ne fonctionne plus. La population de la commune reçoit actuellement les signaux des compagnies de téléphonie mobile Digicel et Voila. Toutefois, les sections Ilot-à-Corne et Soufrière ne bénéficient pas d'une bonne couverture. Il est à faire remarquer que la présence de la téléphonie mobile a un impact très positif sur la vie de la population limbéenne, surtout en milieu rural où les gens n'ont pas à se déplacer forcément au centre ville pour joindre leurs proches au téléphone.

Dans le domaine de la radio diffusion, la commune de Limbe est dotée de quatre (4) stations de radio (Concorde : 89,9 FM ; Caravelle : 99,9 ; Light FM : 97,9 ; Jupiter FM : 93,7). Deux d'entre

elles (Concorde et Caravelle) offrent une couverture communale. En ce qui a trait au service d'internet, utilisé surtout par les jeunes, cinq (5) centres offrent à la population des services de navigation, de traitement de textes et leur permettent de placer des appels vers l'étranger.

### 4.3. Énergie

Selon les participants des ateliers, en 1980 Limbe avait eu sa propre source d'énergie électrique, assurée par six groupes électrogènes, fonctionnant au diesel. Ce système a été mis en place par les responsables du centre hospitalier « Bon Samaritain », aidés de quelques missionnaires des églises Baptistes américaines.

Cependant, au moment du diagnostic, Limbé est desservie par le central (EDH) de la ville du Cap Haïtien, mais de manière très irrégulière, et suivant une gestion non rationnelle, selon la population. Seuls le centre ville, la 1<sup>ère</sup> section Ravine Desroches, et la 3<sup>ème</sup>, section Acul Jeanot, sont électrifiés.

Certaines couches de la population utilisent des panneaux solaires afin d'assurer un minimum d'éclairage à la maison et charger les téléphones portables ; d'autres utilisent le kérosène. Le bois et le charbon de bois représentent les principales sources d'énergie utilisée dans la commune de Limbé.

**Photo 6 : Le charbon de bois et le bois de chauffe**



#### 4.4. Marchés

Six points de vente (centre ville, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> section) fonctionnent dans la commune. Les trois principaux restent les marchés du centre ville, de la 6<sup>ème</sup> et de la 5<sup>ème</sup> section. Ils sont classés en fonction du nombre de personnes présentes les jours de fonctionnement et le volume d'argent en circulation. En mauvais état, ces marchés n'ont pas d'infrastructures adéquates. La majorité des petits détaillants étalent leurs marchandises à même le sol sous des tonnelles en paille ou à l'air libre. Le tableau ci-dessous présente le détail de ce classement.

**Tableau 5 : Les différents marchés de la commune, leurs jours de fonctionnement et leur état**

Marchés	État physique	Conditions sanitaires	Jours de fonctionnement
Centre ville	Partiellement construit et en plein air, pas de dépôt	Pas d'eau, pas de toilette et d'abattoir	mardi et samedi principalement, les autres jours au ralenti
Soufrière	Non construit et en plein air, pas de dépôt	Pas d'eau, pas de toilette et d'abattoir	jeudi
Camp-Coq	Non construit et en plein air, pas de dépôt	Pas d'eau, pas de toilette et d'abattoir	mercredi
Acul Jeanot	Non construit et en plein air, pas de dépôt	Pas d'eau, pas de toilette et d'abattoir	mardi et samedi
Ilot- à-Corne	Non construit et en plein air, pas de dépôt	Pas d'eau, pas de toilette et d'abattoir	jeudi et samedi
Chabotte	Non construit et en plein air, pas de dépôt	Pas d'eau, pas de toilette et d'abattoir	lundi et jeudi

Source : Observation et focus groupe

**Photo 7 : Marché du centre ville**



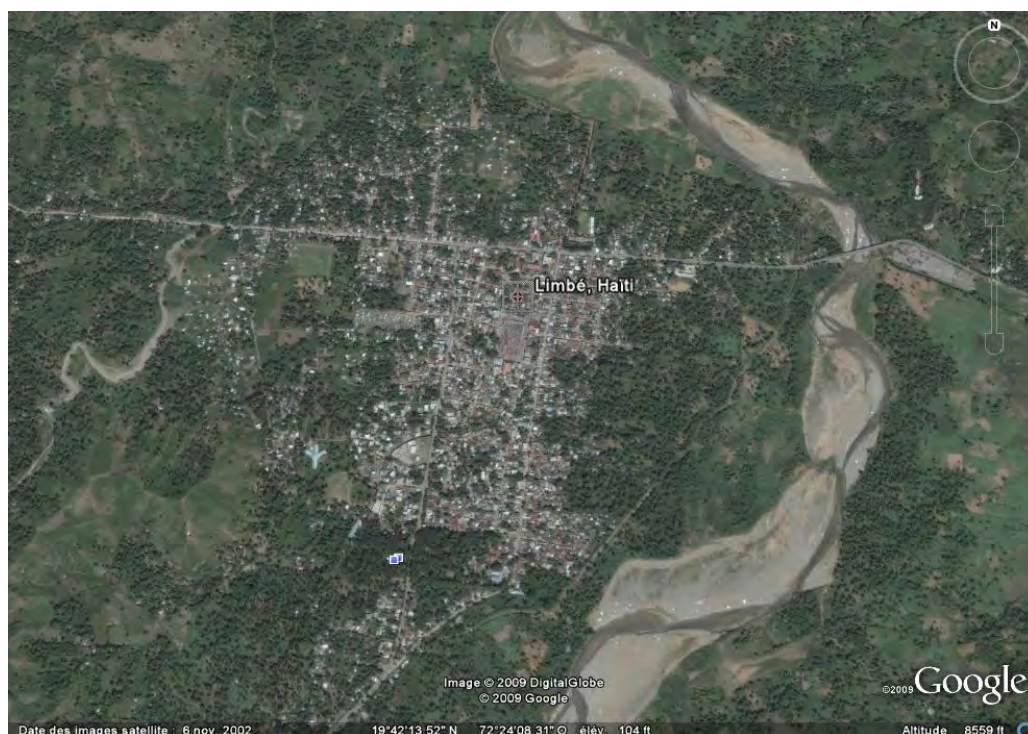
Des infrastructures de finance et de commerce telles le Micro Crédit National, le Philanthrope, la Caisse Populaire de la Ravine de Roche (CPRD), la Unibank, le Fonkoze, le FINCA et la Digicel existent aussi dans la commune.

## 5. URBANISME ET HABITAT

### 5.1. Limbé, un cœur régional en évolution

Limbé est une ville à d'intérieur se développant autour de la plus grande voie nationale du territoire haïtien. Se situant à moins d'une trentaine de kilomètres de la 2<sup>ème</sup> ville du pays (Cap-Haïtien), elle constitue un nœud où s'entrecroise la population de la région du Nord d'Haïti. Elle étale un tissu hétérogène pourvu d'importantes activités socioéconomiques qui en font un foyer régional sous pression accentuée de la bidonvilisation. Le côtoiement continu de bâtis, la densification en hauteur de ses îlots et la dispersion des activités le long des voies régionales y laissent flairer un lieu à l'ère du renouveau. Étant localisée en aval de plusieurs bassins versants, sa topographie alluviale et le processus de dégradation accélérée de son environnement la mettent régulièrement sous menace des eaux et des conditions hygiéniques très préoccupantes. Disposant d'excellentes potentialités agroalimentaires et forestières, cette ville se vit quotidiennement des ateliers de transformation et du secteur tertiaire notamment le commerce de détail, les transferts d'argent et l'enseignement universitaire.

Figure 1 : Vue aérienne de la commune de Limbé



## 5.2. De la ceinture verte et d'eau, le terroir s'affirme.....

Ce territoire est quasiment entouré d'importantes verdure et de rivières. Ces dernières, se jouxtant aux dépressions, handicapent son processus d'extension et favorisent une relative mixité d'activités en son centre. Les canaux à ciel ouvert traversant le noyau ancien présentent un caractère multifonctionnel et leurs périmètres sont utilisés de manière informelle par les riverains pour mener certaines activités résidentielles et commerciales (photo 8). Malgré la tendance discontinue de sa croissance, il exhibe un tissu très serré dans lequel le plantain et un paysage arborescent se précisent. Ces noyaux s'inscrivent pour la plupart dans la préservation et la gestion du potentiel agricole, forestier et artisanal.

**Photo 8 : Vue de l'aspect multifonctionnel des drains (dépotoir et leur périmètre sert comme espace de commerce et de construction)**



## 5.3. Une logique de structuration suivant trois voies

Dans l'ensemble, Limbé montre un tissu hétérogène constitué de trois morceaux différenciés qui se développent le long de trois voies principales et s'articulant autour de deux grandes centralités. L'armature de base de la ville présente une hiérarchie des voies qui s'imbriquent à l'intérieur des morceaux. Elle dénote certaines irrégularités et tend à être imperméable en raison des caractéristiques hydrographiques de la zone et des conditions anarchiques de bidonvilisation. Elle est aussi pourvue de certaines voies qui se rétrécissent d'une centralité à l'autre. On remarque à certains endroits, un accommodement de l'espace public et une intégration complète et discontinue des bâtis aux voies. Entretemps, certaines de ces voies sont très achalandées et sont des lieux de cohabitation de diverses modalités d'appropriation (commerce ambulante, divers modes de transport etc.)

**Photo 9 : Rétrécissement des voies suite à l'intégration directe des maisons aux espaces publics**



#### **5.4. Les noyaux d'urbanisation, des réalités socioéconomiques s'affrontent**

Le paysage urbain est pourvu de trois morceaux bien distincts. Il s'agit du:

**Noyau I.-** Il se trouve en direction nord-est de la ville et se rattache à la route nationale no1 et la rue Paul Eugene Magloire. Ce noyau se localise presque en aval du drain le plus important de la ville. Son extension semble se limiter par la rivière Limbé et se situe dans le prolongement du cœur ancien. Il présente une trame orthogonale à hiérarchie des voies. Ses îlots sont peu densifiés et ses constructions sont implantées en isolées et sont pour la plupart de plus grand gabarit. On y rencontre aussi certaines anciennes bâtisses. On y observe une présence marquée d'institutions scolaires et ecclésiastiques et un peu de commerce. Les espaces publics y sont très mouvementés et les conditions de santé publique y sont inquiétantes.

**Photo 10 : Vue de la diversité de bâtis composant le noyau I**





**Le Noyau II.-** Ce morceau se trouve en direction nord-ouest et se développe en périphérie de la ville. Il présente une trame presque imperméable où la hiérarchisation des voies est peu marquée. Son processus de densification est plutôt diffus et s'oriente le long de la route régionale no2. Il est très peu achalandé à l'extérieur et est exclusivement résidentiel. Ses bâtisses sont de volumétrie moins importante et sont moins vieilles que les précédentes

**Le Noyau III.-** Il est le moins densifié et le moins exposé aux inondations. Il se rattache à la route nationale #1 dans la partie sud de la ville. Sa trame s'oriente suivant un tracé irrégulier et épouse la configuration hydrographique de la zone. Il loge davantage le milieu organisationnel et institutionnel. Certaines de ces maisons sont aussi de gabarits très importants et ces îlots sont très peu animés. L'effervescence sociale se passe surtout à l'extérieur et on y observe aussi des problèmes d'insalubrité. Le commerce et les activités artisanales sont assez fréquents.

### **5.5. Un esprit entrepreneurial inséré dans un paysage agroalimentaire**

Hormis l'espace avoisinant l'Université de Limbé, cette ville fait montre deux grandes centralités qui se déploient autour des infrastructures collectives soit à proximité du marché public (le cœur ancien), soit dans le voisinage de l'Hôpital Bon Samaritain. On y assiste à une mixité d'activités bien que le commerce, les services financiers et administratifs soient plus importants au niveau du noyau ancien alors que les ateliers artisanaux et les services médicaux se font plus remarquer dans la 2<sup>ème</sup> centralité. Dans les deux, la fréquence des initiatives communautaires et privées laisse entrevoir Limbé comme une ville entreprenante et solidaire.

**Photo 11 : Maison de transfert d'argent et l'achalandage qui se fait au niveau du cœur ancien**



### **5.6. Des résidences aux maisons de commerce, la concurrence spatiale s'installe**

Au niveau des deux centralités, le processus de rénovation des bâtiments est très accentué. On y retrouve un cadre bâti très contrasté avec une tendance de densification en hauteur. Il semble que cela remonte aux années 80. On observe aussi que les anciens modèles architecturaux sont en voie de disparition. Entre autres, une bonne partie de la population habitent le voisinage de ces foyers. Au fur et à mesure qu'on se rapproche des voies principales et secondaires, les fonctions résidentielles et commerciales se concurrencent et les maisons à double fonctions y sont prédominantes

**Photo 12 : Vue des activités commerciales qui se font au niveau du rez-de-chaussée**



La ville de Limbé présente une trame très diversifiée et un cadre bâti contrasté. A certains endroits, elle montre une trame orthogonale à hiérarchie des voies et irrégulière avec une importance de voies peu prononcée. Le réseau viaire devient de plus en plus étroit et s'amenuise à mesure que



l'on s'éloigne du noyau ancien. On observe aussi une tendance à la densification en hauteur et à l'appropriation informelle des espaces publics surtout au niveau des centralités et à proximité des drains. Ces derniers entretiennent des conditions d'insalubrité et environnementales très inquiétantes. Tout en étant un foyer où s'entrecroise les populations de la région du Nord, Limbé augure des caractéristiques entrepreneuriales intéressantes susceptibles de garantir un processus de développement local viable. Elle s'inscrit dans une démarche de gestion et de préservation du terroir agricole et forestier mais la recherche d'un environnement urbain sécurisant demeure l'un des grands défis auquel doivent répondre les acteurs locaux.

## **6. SECTEUR DE LA SANTE**

### **6.1. Les structures sanitaires**

Les infrastructures sanitaires de la commune du Limbé sont constituées de deux hôpitaux, deux dispensaires et trois cabinets de médecins privés fonctionnels. L'hôpital Bon Samaritain et l'Hôpital Saint Jean, situées tous les deux au centre-ville, sont les deux grands centres de référence de la commune. Ils desservent non seulement la population limbéenne mais aussi la population des régions avoisinantes. Les deux dispensaires sont : le dispensaire Eben-Ezer localisé au niveau de la 3<sup>ème</sup> section communale et le dispensaire de Camp-Coq au niveau de la 5<sup>ème</sup> section communale.

#### **☑ Hôpital Bon Samaritain**

C'est un hôpital privé qui a été fondé en 1958 par un américain Dr William Hodges. L'hôpital est formé de plusieurs pavillons reliés entre eux, dont les murs en bloc sont décrépis par endroits et le toit en tôles. La clôture est faite en blocs. Les pavillons abritent un orphelinat pour enfants handicapés, les bureaux administratifs, la médecine interne, la maternité, la pédiatrie, les urgences, la clinique TB, la clinique externe qui compte dix box de consultation, la pharmacie, les archives, la radiologie et le laboratoire. La chirurgie se trouve dans un pavillon séparé. Elle est dotée de deux grandes salles d'opération bien équipées. Une vaste cour remplie d'arbres loge les différentes résidences pour le personnel et les volontaires.

**Photo 13 : Vue d'ensemble de l'hôpital Bon Samaritain**



Assez bien équipé, l'hôpital compte trente-huit (38) lits répartis dans les différents services (pédiatrie, maternité, chirurgie et médecine interne). Il fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept pour les urgences ; de 8h AM à 5h PM pour la clinique externe. Le personnel administratif est formé de deux administrateurs et d'un comptable. Le personnel technique comprend : huit médecins (pédiatre, obstétricien-gynécologue, généralistes et résidents en service social), un pharmacien, six infirmières, vingt-cinq auxiliaires, quatre laborantins, et un technicien en radiologie. Des médecins étrangers viennent chaque trois à six mois pour réaliser des interventions chirurgicales. Le personnel de soutien est composé de quinze gardiens, deux motocyclistes et deux chauffeurs.

Divers services de soins sont offerts au niveau de l'hôpital Bon Samaritain : consultations générales, consultations pédiatriques, santé de la reproduction (consultations prénatales, accouchements, consultations postnatales), hospitalisation, services d'urgence, interventions chirurgicales, prise en charge de la TB, support nutritionnel. A la clinique externe sont vus les enfants, les adultes et les femmes enceintes. Le tableau suivant présente le nombre de consultations effectuées de juin à octobre 2009.

**Tableau 6 : Nombre de consultations effectuées au niveau de l'hôpital Bon Samaritain de juin à octobre 2009**

Mois	Prénatales	< 1an	1 - 4 ans	5 - 14 ans	Total Pédiatriques	Générales
Juin 09	105	195	332	270	797	1185
Juillet 09	198	242	371	198	811	1205
Aout 09	179	236	413	26	675	1122
Septembre 09	197	224	394	261	879	954
Octobre 09	48	211	341	253	805	1091

Source: Enquête au niveau des structures sanitaires, octobre-novembre 2009

Les interventions chirurgicales sont effectuées par des spécialistes étrangers (orthopédiste, chirurgiens général, urologue, ...) qui viennent tous les trois à six mois. Des séances d'éducation sanitaire sont réalisées dans les salles d'attente environ une fois par mois. Les thèmes traités touchent la tuberculose, les IST/VIH/SIDA, la malaria, la santé maternelle. Un support nutritionnel est offert, avec l'aide du Programme Alimentaire Mondiale, aux enfants dénutris et aux tuberculeux. Plusieurs résidences sont disponibles dans la vaste cour de l'hôpital Bon Samaritain pour recevoir le personnel et les personnes venant offrir leur aide.

**Photo 14 : Résidences pour le personnel**



La gestion des déchets hospitaliers se fait à partir d'un incinérateur qui montre des signes d'usure.

**Photo 15 : Incinérateur de l'hôpital Bon Samaritain**



**Hôpital Saint Jean**

Fondé en 1957 (Dispensaire St Jean) et réhabilitée en 2008-2009 par le FAES, l'hôpital St Jean est sous la gérance des sœurs de la Sagesse. Entièrement entouré de murs en blocs, il comprend environ trois principaux bâtiments :

- Un premier bâtiment logeant le centre de vaccination, le VCT et la clinique TB.

- Le bâtiment central qui est formé de quatre (4) blocs reliés entre eux autour d'un parterre interne.
  - le bloc nord comprend deux étages : à l'étage supérieur, on trouve les bureaux administratifs, la salle de conférence. Au rez-de-chaussée, on retrouve la réception, la salle d'attente, la salle de counseling VIH/ARV, les salles de consultation qui sont au nombre de quatre, la salle des urgences, la salle de pansement, la salle de réseau informatique et le laboratoire.
  - le bloc est regroupe les archives et la maternité.
  - le bloc ouest loge la pharmacie, la pédiatrie et un dépôt.
  - le bloc sud abrite le bureau de nursing, la médecine des hommes, la médecine des femmes, les salles d'isolement.
- Le dernier bâtiment, qui vient d'être construit, est le bloc opératoire. Il comprend : deux salles d'opération (une grande et une petite), la salle de réveil, la « douane stérile », la salle de stérilisation, la salle de décontamination, la salle de stockage du matériel stérile, le carré des infirmières et des toilettes.
 

NB : le bloc opératoire ne dispose pas encore du matériel et équipement nécessaires à son bon fonctionnement.

A l'arrière-cour, on retrouve le dépôt ARV, les résidences pour le personnel, des toilettes publiques, et la salle de stockage des déchets et l'incinérateur.

**Photo 16 : Vue de l'Hôpital Saint Jean**



Assez bien équipé, l'hôpital Saint Jean est doté de vingt-neuf (29) lits. Il fonctionne sept jours sur sept et 24 heures sur 24 pour les urgences et du lundi au vendredi de 8h30 AM à 4h PM pour la clinique externe.

Le personnel administratif est composé d'un administrateur, d'un directeur médical, d'un comptable et de deux réceptionnistes.

Le personnel technique comprend :

- Six médecins dont un pédiatre, trois généralistes et deux résidents en service social. La rémunération des médecins est sous la responsabilité du MSPP. L'hôpital leur offre un sur salaire mensuel de 3.500 à 5.000 gourdes.
- Un pharmacien
- Neuf infirmières
- Deux infirmières sage-femme
- Quinze auxiliaires
- Cinq laborantins

Le personnel de soutien est formé de neuf ménagères, neuf gardiens et un chauffeur.

Différents services de soins sont disponibles à l'hôpital Saint Jean : consultations générales, consultations pédiatriques, santé de la reproduction (consultations prénatales, accouchements, consultations postnatales), hospitalisation, services d'urgence, vaccination, tests de dépistage VIH et ARV gratuits, prise en charge de la TB, support nutritionnel. A la clinique externe, on voit des cas de médecine générale, des cas pédiatriques et les femmes enceintes.

**Tableau 7 : Nombre de consultations effectuées à l'Hôpital St Jean de janvier à septembre 2009**

	Jan	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Total
<b>Consultations générales</b>	517	365	520	586	501	449	658	387	755	4738
<b>Consultations pédiatriques</b>	342	275	360	367	337	335	517	303	647	3483
<b>Consultations prénatales</b>	62	56	59	47	105	81	99	84	123	716

Source: Enquête au niveau des structures sanitaires, Octobre-Novembre 2009

Il existe un programme de vaccination au niveau de l'hôpital St Jean. Les vaccins sont fournis par le MSPP et sont offerts tant au niveau institutionnel qu'au niveau des postes de rassemblement.

**Tableau 8 : Nombre d'enfants vaccinés au niveau de l'hôpital St Jean de janvier à septembre 2009**

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Total
<b>Enfants &lt; 1 an</b>	883	636	759	833	207	235	954	717	492	5716
<b>Enfants 1-4 ans</b>	305	101	118	246	65	79	245	235	195	1589
<b>Enfants complètement vaccinés</b>	64	48	40	75	55	41	-	68	99	490

Source: Enquête au niveau des structures sanitaires, octobre-novembre 2009

Un service de planification familiale est disponible au niveau de l'hôpital. Cependant, seules les méthodes naturelles sont prônées. Des séances d'éducation sanitaire se font dans les salles d'attente et au niveau des postes de rassemblement. Les thèmes traités incluent la typhoïde, les parasitoses, la malaria, la nutrition, les IST/VIH/SIDA, l'hygiène corporelle, santé et environnement.

Un support alimentaire est offert aux patients vivant avec le VIH, aux tuberculeux et aux dénutris. La nourriture vient du Programme Alimentaire Mondial. Des tests de dépistage du VIH sont offerts gratuitement avec le support de AIDS Relief. Un programme d'ARV pour les patients positifs vient d'être intégré au niveau de l'hôpital. Le tableau suivant présente le nombre de tests HIV réalisés et le nombre de cas positifs de janvier à septembre 2009.

**Tableau 9 : Nombre de tests HIV réalisés au niveau de l'hôpital St Jean et nombre de cas positifs (jan-oct 2009)**

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept	Total
<b>Hommes testés pour le VIH</b>	91	128	116	92	112	78	68	53	106	844
<b>Hommes VIH +</b>	13	7	7	12	11	6	10	7	14	87
<b>Femmes testées pour le VIH</b>	102	206	166	187	155	126	90	76	146	1254
<b>Femmes VIH +</b>	14	17	15	14	13	13	8	12	10	116
<b>Femmes enceintes testées pour le VIH</b>	79	89	67	110	95	119	79	69	98	805
<b>Femmes enceintes VIH +</b>	2	3	3	4	3	4	3	2	3	27

Source: Enquête au niveau des structures sanitaires, octobre-novembre 2009

L'hôpital dispose de trois résidences pour le personnel médical dont deux comprennent chacune trois chambres à coucher, une salle à manger, un salon, une toilette. La troisième comprend dix chambres à coucher, deux salles à manger, une cuisine, une buanderie et quatre toilettes.

**Photo 17 : Résidences pour médecins**



Les déchets sont stockés dans une salle destinée à cet effet avant d'être mis dans un incinérateur offert cette année (2009) par l'UNICEF.

**Photo 18 : Incinérateur et salle de stockage des déchets (Hôpital St Jean)**



**Dispensaire Eben-Ezer**

Il a été construit en 1991 par des scouts belges et haïtiens, mais la première consultation a été réalisée le 14 mai 1996. Le dispensaire est logé dans un bâtiment à deux étages dont les murs sont en blocs et la toiture en tôles. Au niveau de l'étage supérieur, on trouve l'administration, le laboratoire, le cabinet du dentiste, et un dépôt. Au rez-de-chaussée on trouve la salle de pansement, les archives, la pharmacie, la salle d'attente et les box de consultations qui sont au nombre de cinq. C'est un dispensaire privé qui très bientôt deviendra un centre de santé avec lits. Un autre bâtiment vient d'être construit. Il logera la pédiatrie, la médecine des hommes, celle des femmes, des salles privés et des salles d'isolement.

**Photo 19 : Vue d'ensemble du dispensaire Eben Ezer**



Le dispensaire fonctionne du lundi au vendredi de 8 heures AM à 5 heures PM. Le personnel administratif est formé d'un administrateur, d'un comptable et de trois archivistes. Le personnel technique du dispensaire est constitué de :

- Quatre médecins dont un MD de famille, trois généralistes et un résident en service social. Parmi ces médecins, trois sont des employés et un fait du bénévolat. Les employés sont rémunérés par le dispensaire.
- Deux auxiliaires
- Un dentiste
- Un pharmacien
- Six laborantins dont deux stagiaires.

Des spécialistes étrangers (obstétricien-gynécologue, cardiologue, psychiatre) viennent offrir leur aide une fois par an. Le personnel de soutien comprend un gardien, deux ménagères et un motocycliste.

Le dispensaire Eben-Ezer offre des services tels la clinique externe, la prise en charge de la tuberculose, la vaccination, la planification familiale, le support alimentaire, l'éducation sanitaire, et les soins dentaires. La clinique externe offre des consultations pédiatriques, des consultations prénatales et des consultations générales. Les frais de consultation s'élèvent à 75 gourdes.

La vaccination se fait au niveau institutionnel et parfois au niveau des postes de rassemblement. Les vaccins offerts sont le PEV (DiTePer, le Polio, le BCG), le RR pour les enfants et le DT pour les femmes enceintes. Ils sont fournis par le Ministère de la Santé Publique. Des méthodes de planification familiale telles la pilule et l'injection sont offertes par le dispensaire.

Des séances d'éducation sanitaire sont réalisées dans les salles d'attentes du dispensaire, dans les écoles et dans les églises de la région. Les thèmes les plus souvent développés sont les pathologies liées au péril fécal. Un support nutritionnel est fourni avec l'aide du Programme Alimentaire Mondiale et des suppléments protéiniques sont offerts par le Relief Kaloglis Foundation.

La gestion des déchets se fait à partir d'un incinérateur construit à l'avant-cour du dispensaire.



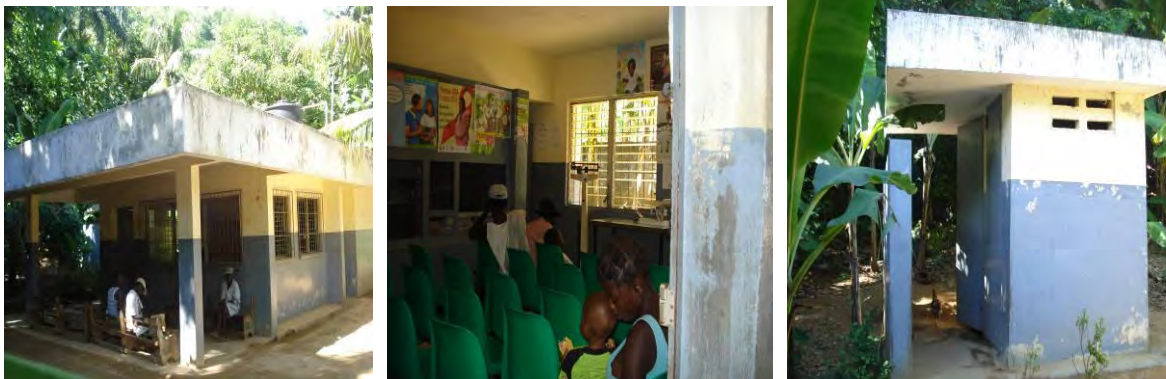
**Photo 20 : Incinérateur du dispensaire Eben-Ezer**



**☑ Dispensaire de Camp-Coq**

C'est la seule infrastructure sanitaire publique de la commune du Limbé. Il s'agit d'une construction dont les murs sont en blocs et le toit en béton. Une partie de la clôture s'est effondrée. Et lorsqu'il pleut, le dispensaire est complètement inondé par une ravine limitrophe. La toilette, construite à moins de deux mètres du bâtiment logeant le dispensaire, dégage une odeur nauséabonde qui arrive dans la salle d'attente, voire même dans la salle de consultation.

**Photo 21 : Vue du dispensaire de Camp-Coq**



Moins équipé que les autres structures sanitaires, le dispensaire fonctionne du lundi au vendredi de 8h AM à 3h PM. Le personnel médical est très limité et est rémunéré par le MSPP. On compte deux axillaires et un agent de santé. Le personnel de soutien est formé par un gardien et une ménagère.

Les services des soins suivants sont offerts au dispensaire de Camp-Coq : clinique externe, vaccination, planification familiale, et éducation sanitaire. Les consultations en clinique externe sont assurées par les deux auxiliaires affectés au dispensaire.

Un service de planification familiale est offert au niveau du dispensaire de Camp-Cop et les méthodes utilisées sont la pilule, l'injection, et la méthode de l'allaitement maternel exclusif. Des séances d'IEC se font au niveau du dispensaire et au niveau des postes de rassemblement. Les thèmes généralement développés sont : prise en charge de l'enfant, santé reproductive, hygiène personnelle, et IST/VIH/SIDA.

Il n'existe pas d'incinérateur au niveau du dispensaire de Camp-Coq. Les déchets sont jetés dans une fosse pour être ensuite brûlés.

Selon les participants aux ateliers, l'hôpital Bon Samaritain est le plus fréquenté. Toutefois, la qualité des soins offerts par cet établissement était meilleure avant la mort du Dr William Hodges, fondateur de ce dit hôpital.

Dans chacune de ces structures sanitaires de la commune, il existe un laboratoire d'analyses médicales à l'exception du dispensaire de Camp-Coq. On y réalise les examens de bases à savoir l'hémogramme, les examens des urines, les examens des selles, les tests de grossesse, la malaria test, la glycémie, le frottis vaginal, le Widal test<sup>7</sup>. On effectue également la bacilloscopie pour le BK<sup>8</sup>, le RPR<sup>9</sup> et le VIH test. Pour ces deux derniers tests, ils sont offerts gratuitement au niveau de l'hôpital Saint Jean qui est une institution avec centre de dépistage volontaire (CDV). On effectue aussi au niveau du laboratoire de cet hôpital les bilans rénal et hépatique.

Une pharmacie est retrouvée dans chacune des institutions sanitaires sauf pour le dispensaire de Camp-Cop. Toutefois, certains médicaments fournis par le MSPP y sont disponibles. Environ onze pharmacies privées ont été répertoriées au niveau de la commune, toutes situées au niveau du centre-ville.

## **6.2. Inventaire des matériels et équipement des structures sanitaires de Limbé**

Le tableau qui suit regroupe les différents matériels et équipements disponibles au niveau des différentes institutions sanitaires de la commune du Limbé.

---

<sup>7</sup> Test pour détecter la typhoïde

<sup>8</sup> Bacille de Koch, germe responsable de la tuberculose

<sup>9</sup> Test pour détecter la syphilis

**Tableau 10 : Inventaire des matériels et équipements des structures sanitaires de la commune**

Type d'établissement et Localisation	Matériels et équipements
Hôpital Saint Jean, centre ville	Bureaux, chaises, lits, tables de consultations, tables d'accouchement, bancs, réfrigérateurs, classeurs métalliques, armoires métalliques, buffets, étagères, téléviseur, ordinateur desktop, Laptop, imprimantes, photocopieuses, machines à écrire, water cooler, balances, toises, poubelles, biosécurités, stéthoscopes, tensiomètres, concentrateur d'O <sub>2</sub> UPS, stérilisateur, matériels pour pansement, laboratoire et vaccination, groupe électrogène.
Hôpital Bon Samaritain, centre ville	Bureaux, chaises, lits, tables de consultations, tables d'accouchement, bancs, réfrigérateurs, classeurs métalliques, armoires métalliques, buffets, étagères, ordinateur desktop, imprimantes, balances, toises, poubelles, biosécurités, stéthoscopes, tensiomètres, stérilisateur, matériels pour pansement et laboratoire, matériels et équipements pour SOP <sup>10</sup> , groupe électrogène.
Dispensaire Eben-Ezer, 3 <sup>ème</sup> section (Acul Jeanot)	Bureaux, chaises, tables de consultations, bancs, réfrigérateurs, classeurs, armoires, buffets, étagères, ordinateur desktop, laptop, imprimantes, balances, toises, poubelles, biosécurités, stéthoscopes, tensiomètres, stérilisateur, matériels pour pansement, vaccination et laboratoire, matériels et équipements d'odontologie, groupe électrogène.
Dispensaire, 5 <sup>ème</sup> section (Camp-Coq)	bureaux, des chaises et bancs, tables de consultation, un réfrigérateur à gaz, deux bonbonnes de gaz propane, trois balances dont 2 pédiatriques, des étagères pour les dossiers, des classeurs, des tensiomètres, des stéthoscopes, des biosécurités, des matériels de pansement et des matériels pour la vaccination.

**Source : Enquête dans les hôpitaux et dispensaires, octobre - novembre 2009**

Le nombre de lits disponibles au niveau des hôpitaux s'élève à soixante-sept (67) pour une population de 68.095 habitants, soit un lit pour environ 1.016 habitants.

### **6.3. Personnel de santé disponible dans la commune**

Lorsqu'on se réfère aux normes de l'OMS, le personnel de santé disponible dans la commune de Limbé semble être suffisant par rapport à la taille de la population. La commune de Limbé compte dix huit médecins dont six résidents en service social pour une population de 68.095 habitants, ce qui donne environ un médecin pour 3.783 habitants. En ce qui a trait au personnel infirmier, la commune dispose de 17 infirmières, soit une infirmière pour 4.005 habitants alors que la norme recommande une infirmière pour 287 habitants. Quant aux matrones, la quantité formée et/ou en formation est de trente-quatre (34) pour une norme de 5.000 habitants par matrone.

<sup>10</sup> Salle d'opération

Néanmoins, la majorité des médecins se retrouvent au niveau du centre-ville. Mis à part la 3<sup>ème</sup> section, aucun médecin n'est présent au niveau des autres sections communales. En ce qui concerne les infirmières, elles sont toutes retrouvées au niveau des hôpitaux du centre-ville.

**Tableau 11 : Personnel de santé à travers les différentes sections communales et le centre ville**

Type de Personnel	Centre Ville	1 <sup>ière</sup> section	2 <sup>ème</sup> section	3 <sup>ème</sup> section	4 <sup>ème</sup> section	5 <sup>ème</sup> section	6 <sup>ème</sup> section	Total
Médecin	14			4				18
Infirmière	15							15
Infirmière sage-femme	2							2
Auxiliaire	40			3		2		45
Technicien de laboratoire	5			6				11
Technicien en radiologie	1							1
Agent de santé						1	1	2
Matrone formée et/ou en formation	28 <sup>11</sup>			6				34
Dentiste				1				1
Travailleur social	1							1

Source : Enquête dans les hôpitaux et dispensaires, octobre - novembre 2009

#### 6.4. Classement des pathologies selon les institutions sanitaires

Les différents symptômes et pathologies les plus retrouvés suivant les différentes institutions sanitaires sont présentés dans le tableau ci-dessous (Tableau 12). Le Tableau 13 donne le calendrier des symptômes et maladies selon les participants aux ateliers.

<sup>11</sup> Ces matrones sont recrutées à travers les différentes sections communales.

**Tableau 12 : Symptômes et pathologies les plus retrouvés au niveau des différentes structures sanitaires de Limbé**

	<b>Hôpital Bon Samaritain</b>	<b>Hôpital Saint-Jean</b>	<b>Dispensaire Eben-Ezer</b>	<b>Dispensaire de Camp-Coq</b>
<b>Enfants</b>	-Diarrhée aqueuse -Insuffisance rénale aigüe (IRA)	-Diarrhée aqueuse -Insuffisance rénale aigüe (IRA) -Pneumonie Bactérienne	-Diarrhée aqueuse -Parasitose intestinale -Toux	-Diarrhée aqueuse -Parasitose intestinale
<b>Adultes</b>	-Typhoïde -Diabète -Hypertension artérielle (HTA) -Parasitose intestinale	- Diarrhée aqueuse -IRA -Douleurs épigastriques -Infections génito-urinaires (IGU) -Parasitose intestinale -Anémie	-Parasitoses intestinales -IGU -Typhoïde -Diabète -HTA -Anémie -Douleurs épigastriques	-IGU -Malaria -Typhoïde

Source : Enquête dans les hôpitaux et dispensaires, octobre-novembre 2009

**Tableau 13 : Calendrier des maladies et symptômes**

<b>Maladies Et Symptômes</b>	<b>Mois</b>											
	<b>Jan</b>	<b>Fév.</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>	<b>Juil.</b>	<b>Août</b>	<b>Sept</b>	<b>Oct.</b>	<b>Nov.</b>	<b>Déc.</b>
<b>Grippe</b>	++	++	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++
<b>Fièvre</b>	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++
<b>IGU</b>	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<b>Parasitose Intestinale</b>	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++
<b>Rougeole</b>	+	+	+	+	++	++	++	++	+	+	+	+
<b>Tuberculose</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Filariose</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Typhoïde</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Hypertension artérielle</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Diabète</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Malaria</b>	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
<b>Oreillons</b>						+	+	+	+			
<b>Conjonctivite</b>						++	++	++	++			

Source : Participants aux ateliers, octobre – novembre 2009

Le coût des services et le prix des médicaments constituent un facteur déterminant en ce qui concerne l'accès aux soins de santé. Le tableau ci-dessous donne une idée des coûts de la prise en charge de certaines pathologies fréquemment retrouvées.

**Tableau 14 : Coût de la prise en charge de certaines pathologies retrouvées dans la commune**

Quelques Pathologies	Frais de consultation (gourdes)	Coût moyen des examens de laboratoire (gourdes)	Coût moyen des médicaments (gourdes)
Parasitose intestinale	50 - 75	50 - 125	15 - 100
Typhoïde	50 - 75	50 - 125	50- 200
IGU	50 - 75	150 - 250	250 – 500
Anémie	50 – 75	50 - 125	30 - 225

Source : Participants aux ateliers, octobre – novembre 2009

Le tableau ci-dessus donne une idée de la distance à parcourir par les habitants des différentes sections communales avant d'atteindre les hôpitaux de référence et le nombre d'heures qu'ils doivent attendre avant d'être reçus par un médecin.

**Tableau 15 : Distance parcourue et attente dans les centres de référence**

Lieu de référence	Sections	Nombre d'Heures	Nombre d'heure d'attente
Centre Ville	1 <sup>ière</sup>	15 mn (à moto)	4 heures
Centre Ville	2 <sup>ème</sup>	3 h (de marche) + 30 mn (en bus)	4 heures
Centre Ville	3 <sup>ème</sup>	15 mn (à moto)	4 heures
Centre Ville	4 <sup>ème</sup>	30 mn (à moto)	4 heures
Centre Ville	5 <sup>ème</sup>	45 mn (à moto)	3 heures
Centre Ville	6 <sup>ème</sup>	3 h (de marche)	3 heures

Source : Participants aux ateliers, octobre – novembre 2009

#### 6.5. Couverture vaccinale de la commune pour l'année 2008 et sa situation face à la pandémie du VIH/SIDA

Pour l'année écoulée, la couverture vaccinale était de 90% pour le BCG et 81% pour la première dose de DTP : elle était respectivement de 94% et de 95% pour la troisième dose de DTP et de polio, et de 25% pour le vaccin contre la rougeole. Ce qui prouve qu'un bon nombre d'enfants reçoivent les vaccins du PEV<sup>12</sup>. Notons que ces vaccins sont offerts gratuitement par le MSPP.

**Tableau 16 : Couverture vaccinale de la commune de Limbé**

BCG		DTP-1		DTP-3		Polio-3		VAR <sup>13</sup>	
Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1870	90	1756	81	2025	94	2043	95	535	25

Source : Enquête au niveau de la Direction Sanitaire du Nord, octobre-novembre 2009

<sup>12</sup> Programme Elargi de Vaccination

<sup>13</sup> Vaccin anti rougeoleux

En ce qui concerne la pandémie du VIH/SIDA, le nombre de tests VIH effectués a diminué et le nombre de nouveaux cas positifs a légèrement augmenté dans la période d'octobre 2008 à septembre 2009 par rapport aux 12 mois précédents. Cependant, chez les femmes enceintes, on enregistre une augmentation du nombre de femmes à effectuer le test et une diminution du nombre de nouveaux cas.

**Tableau 17 : Incidence du VIH sur la population de Limbé pour la période allant d'octobre 2007 à septembre 2008**

	Oct. 07 – Sept 08	Oct. 08 – Sept 09
Nombre de personnes testées pour le VIH	3300	2630
Nombre de cas positifs	303	242
Pourcentage de cas positifs	9.18	9.20

**Source : Enquête au niveau de la Direction Sanitaire du Nord, octobre-novembre 2009**

**Tableau 18 : Incidence du VIH chez les femmes enceintes**

	Oct. 07 – Sept 08	Oct. 08 – Sept 09
Nombre de femmes enceintes testées pour le VIH	843	1039
Nombre de cas positifs	31	34
Pourcentage de cas positifs	3.67	3.27

**Source : Enquête au niveau de la Direction Sanitaire du Nord, octobre-novembre 2009**

#### **6.6. Organisations/institutions intervenant dans le domaine de la santé**

Mis à part le MSPP qui fournit les vaccins, rémunère une partie du personnel médical et intervient dans la formation des matrones, d'autres organisations offrent leur aide à la communauté limbéenne. Parmi ces organisations, on peut citer :

- FAES : rénovation de l'hôpital St Jean
- UNICEF : don de l'incinérateur de l'Hôpital Saint Jean
- PAM : support alimentaire pour les PVVIH, les malnutris et les tuberculeux
- POZ : lutte contre la discrimination et la stigmatisation des PVVIH
- FHI : intervient dans l'éducation familiale, les soins et support communautaire pour les PVVIH
- AIDS Relief qui fournit les tests VIH et les ARV<sup>14</sup>
- Relief Kaloglis Foundation : support protéinique au dispensaire Eben Ezer.

Selon les participants aux différents ateliers, en matière de santé, la population limbéenne fait face aux problèmes de malnutrition ; aux déficiences en micronutriments tels que l'anémie ; aux

<sup>14</sup> Médicaments Antirétroviraux

maladies liées au péril fécal tels que la typhoïde, les parasitoses intestinales ; aux maladies infectieuses et transmissibles tels que la tuberculose, le paludisme et les IST/VIH/SIDA. Les enfants sont surtout touchés par la malnutrition, les infections respiratoires et les pathologies à transmission fécale orale. Et les problèmes spécifiques des jeunes incluent les IST/VIH/SIDA et les grossesses précoces.

Les principaux problèmes affectant les structures sanitaires sont : insuffisance de matériels et équipements, insuffisance de personnel spécialisé, insuffisance et voire même inexistence de certains services spécialisés.

## **7. HYGIENE PUBLIQUE**

Dans la commune de Limbé, les mauvaises conditions de vie des habitants et l'environnement malsain dans lequel ils évoluent ont un impact néfaste sur leur état de santé. La population souffre de pathologies dues aux mains sales, des infections imputables au manque d'hygiène et des maladies issues d'un environnement pollué. C'est donc une conséquence directe de la mauvaise gestion de la collecte des déchets, de l'évacuation des déjections, de l'assainissement du milieu, de l'approvisionnement en eau potable, de l'aménagement des voies et espaces publiques et de la lutte contre la pollution.

### **7.1. Gestion des déchets et assainissement**

Ayant eu par le passé la réputation d'être une ville propre, Limbe connaît une dégradation continue de son environnement depuis les années 1980, suscitant incompréhension et réprobation chez ses habitants. Les services techniques municipaux, les voiries, dont les moyens d'action paraissent dérisoires par rapport à une ville de cette taille, sont dépassés par le phénomène et impuissants à redresser cette situation.

Les infrastructures d'assainissement sont en général défailtantes dans la commune. L'inventaire réalisé révèle qu'en général, les latrines publiques sont en nombre insuffisants dans la ville de Limbe (deux au marché du centre ville). Dans les sections les plus éloignées, surtout celles qui sont dans les hauteurs, l'usage des latrines est presque inconnu. Au niveau du centre ville de Limbé, les populations sont habituées à l'usage des latrines. Cependant certains ménages n'en disposent pas. Ce qui augmente le taux de pathologies liées au péril fécal.

De même, il est fréquent d'observer l'écoulement des eaux usées dans les rues, dans les marchés et à côté des habitats. Tout ceci dégage des odeurs nauséabondes qui polluent l'air ambiant et le sol.

La gestion des ordures ménagères est également un problème. Dans la ville de Limbe, on observe des dépotoirs sauvages d'ordures ménagères aux abords des rigoles, derrière les habitations ou sur



les terrains non bâtis. Il n'y a pas de service de collecte des ordures dans le centre ville et dans les quartiers. Au niveau de la 4<sup>ème</sup> section Chabotte, le conseil municipal a mis un espace à la disposition de la population pour l'entreposage des ordures sauvages. Selon les participants aux ateliers, ce dépotoir représente un danger, une menace pour la population de cette section ; il pollue l'air, le sol et l'eau de la Grande Rivière de Limbe. Cet espace n'a pas été aménagé pour recevoir les déchets de la ville.

Les matières plastiques jonchent les rues ou elles sont brûlées ou entassées et mélangées aux ordures ménagères. Des exutoires, des lieux de détente et de loisir, et des jardins sont transformés par les riverains en site de décharge d'ordures ménagères mélangés aux sachets plastiques à la biodégradabilité lente et longue.

**Photo 22 : Dépotoirs, zone de décharge du centre de Limbe**



**Photo 23 : Vue partielle du vestige et de la surface des latrines publiques des sections communales de Limbe**



**Photo 24 : Vue partielle des infrastructures et canaux contenant des eaux usées au niveau du centre ville de Limbé**



**Photo 25 : Eaux stagnantes du centre ville de Limbé**



## **7.2. Eau potable**

L'approvisionnement en eau des populations au centre urbain et des deux autres sections les plus proches, 1<sup>ière</sup> et 3<sup>ème</sup> sections, se fait à partir des trois centres de purification d'eau qui se trouvent dans la ville de Limbé (Eau Cascade, Eau Totale et Eau Cool). L'eau pour les usages domestiques est obtenue à partir des puits coloniaux et artisanaux, des pompes (forages / artésiens). Dans les autres sections communales (2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>), l'approvisionnement en eau est assuré par des points d'eau creusés au bord des rivières, dans des puits coloniaux, dans les fontaines publiques et dans des sources protégées et non protégées.

**Tableau 19 : Nombre de points d'eaux identifiés avec les participants dans la commune de Limbé**

Commune de Limbé	Puits		Captages	Citernes	Fontaines publiques	Sources à régime permanent protégées		Sources à régime permanent non protégées	
	Coloniaux à grand diamètre	Artésiens, Pompe forage artisanal				Nombre	Nom et Localisation	Nombre	Nom et Localisation
Centre ville	223	305	2	2	5	0		0	
1 <sup>er</sup> Section Ravine des Roches	89	27	1	0	24	0		26	Augarde, Battant, Lacoupe, Dominique, nan Paul.
2 <sup>e</sup> Section Ilet à Corne	0	0	1	1	6	1	Tête Massabielle	120	Toute la section
3 <sup>e</sup> Section Acul Jeannot	36	21	5	2	11	5	Simonette, Neroy, Lombard, Zaka, Kongo, Dauphin, Nan Bambou.	25	Duricy, Acul Jeannot, Borno, Jeannot, Man Timo, Fajou, Haut pont, Nan dèsse.
4 <sup>e</sup> Section Charbotte	31	12	2	6	9	3	Moreau et Charbotte	50	Toute la section
5 <sup>e</sup> Section Camp Coq	21	13	2	2	8	0		65	Toute la section
6 <sup>e</sup> Section Soufrière	0	0	0	0	0	0		15	Toute la section
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>378</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>63</b>	<b>9</b>		<b>301</b>	

Source : Résultats des ateliers des six sections Communales et du centre urbain, octobre –novembre 2009

Au total, 400 puits coloniaux de grand diamètre, 378 puits artésiens et pompes, 13 captages, 13 citernes, 63 fontaines publiques, 9 sources à régime permanent protégées et 301 à régime permanent non protégées sont signalés par les populations pour toute la commune au cours des ateliers de travail. La question de la disponibilité de l'eau dans la commune de Limbé n'est pas un problème, selon les participants. Cependant, un effort doit être fait par la commune pour satisfaire les besoins et la qualité en eau potable surtout dans les sections communales.

Au niveau du centre ville, le système d'adduction d'eau potable a pris naissance à partir d'un puits creusé d'une profondeur de 150 à 200 pieds. Il est embranché par deux réservoirs citernes d'une capacité de 60.000 à 70.000 gallons, selon les participants. Ce système a été construit pour une population de 5.000 habitants dans le temps et aujourd'hui il dessert une population de 48.250 personnes environ et qui croit au quotidien. Selon les consommateurs, au-delà de deux jours de stockage, l'eau produit des vers de toutes sortes.

Ce système est géré par l'administration du centre Hospitalier Bon Samaritain de Limbé. Mensuellement, les abonnés doivent payer 25 gourdes, mais le paiement se fait de façon très irrégulière.

Pour les systèmes des autres sections, chacun d'eux a pris naissance à partir d'une source captée. Ce sont des systèmes de réservoir de 50 à 55.000 gallons de capacité.

Trois usines à eau traitée par osmose inverse existent au niveau de la commune. Cependant l'approvisionnement en eau se fait, pour la majorité de la population de la commune de Limbé, à partir des rivières, des sources et des fontaines publiques. Selon les participants aux différents ateliers, la qualité de cette eau utilisée par la population laisse à désirer favorisant ainsi les maladies hydriques comme la typhoïde, les parasitoses intestinales, etc.

**Photo 26 : Centre de vente d'eau purifiée de la ville de Limbe, Eau Totale, structures et dispositifs**



**Photo 27 : Points d'eau non traités, fontaines et puits artisanaux de la commune de Limbé**



**Photo 28 : Sources à régime permanent au niveau de la commune de Limbé**



**Photo 29 : Mise en place d'un nouveau système d'adduction d'eau au niveau de la 3<sup>ème</sup> section**

**Acul Jeannot**

(Initiative d'un groupe mixte, issu de diverses OCB et supporté financièrement par l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti)



## **8. LE SECTEUR EDUCATIF**

### **8.1. Situation générale**

La commune de Limbé dispose de 111 établissements scolaires et d'un centre professionnel hébergé par le lycée de la commune. On y trouve tous les cinq niveaux d'enseignement : préscolaire, primaire, secondaire, professionnel et universitaire. Parmi ces établissements, cent deux (102) sont de type privé et 9 de type public, y compris le Lycée Jean-Baptiste Cinéas. Le milieu urbain comprend à lui seul 40.5% de l'ensemble des écoles, dispose de 39.8% des écoles primaires, 50% du 3<sup>e</sup> cycle et 83.3% des écoles secondaires de la commune. A souligner que la seule Université de la commune (UCNH) est établie à la 3<sup>ème</sup> section communale Acul Janot.

**Tableau 20 : Répartition des effectifs des élèves, établissements, classes, salles et du nombre d'instituteurs selon le milieu de la commune**

Sections communales	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants		Primaire	3 <sup>e</sup> cycle	Secondaire	Universitaire	Privé	Public	Nombre de salles	Nombre de classes
		H	F	H	F								
1 <sup>ère</sup>	4	435	480	23	12	2	1	-	-	3	1	37	37
2 <sup>ème</sup>	4	369	376	-	-	4	-	-	-	3	1	9	17
3 <sup>ème</sup>	17	733	925	62	52	13	1	1	1	16	1	36	41
4 <sup>ème</sup>	16	972	1197	55	39	13	1	-	-	15	1	79	107
5 <sup>ème</sup>	20	1278	1502	73	36	13	1	1	-	19	1	49	94
6 <sup>ème</sup>	5	264	219	10	9	5	-	-	-	4	1	17	28
<b>Centre-ville</b>	45	6993	5934	492	171	33	4	10	-	42	3	391	378
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>11044</b>	<b>10633</b>	<b>696</b>	<b>306</b>	<b>83</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>102</b>	<b>9</b>	<b>618</b>	<b>702</b>

Source : Enquête auprès des écoles

Les statistiques disponibles au niveau des établissements ont permis de dénombrer pour l'année académique 2009-2010, 21.677 élèves sur la totalité des établissements scolaires dont 11.044 garçons soit 51% et 10.633 filles soit 49%. Les données du recensement de l'IHSI finalisé en 2007 montrent que la population juvénile en âge de scolarisation (4-19 ans) est estimée à 44.969 jeunes. Le taux de scolarisation de la commune est donc évalué à 48,2%. L'ensemble des infrastructures scolaires ne disposent que de 618 salles et 702 classes, soit 1.13 classe/salle ayant en moyenne 35 élèves/salle.

## **8.2. Environnement des établissements**

Selon les informations obtenues et les observations sur le terrain, plus de 80% des établissements scolaires manque de mobilier adéquat et de matériels didactiques appropriés à l'instruction des écoliers. Aucun d'entre eux ne dispose de laboratoire informatique, de bibliothèque bien équipée, ou d'infirmerie. Très peu d'entre eux (10% environ) ont une cour de jeu et un robinet à eau. Environ 50% des écoles ne sont pas dotées de toilettes. Plusieurs des centres scolaires recevant une assistance en nutrition n'ont pas un réfectoire. Cependant, quelques rares centres scolaires offrent un cadre relativement confortable à l'enseignement.

La situation est encore plus critique pour les écoles communautaires, au nombre de trente trois (33). La totalité de ces écoles accueillent 4.791 élèves et disposent de 189 enseignants. Plus que 95% de ces écoles n'ont pas de local, proprement dit. Elles fonctionnent sous des arbres, à l'intérieur et au-dessus de maisons en béton inachevées offertes par certains membres la communauté. Bien qu'elles contribuent beaucoup à l'augmentation du taux de scolarisation de la commune en prenant en charge les enfants démunis, ces écoles ne reçoivent aucune assistance ni supervision du Bureau du district scolaire.



**Photo 30 : Environnement physique de quelques établissements scolaires**



**Lycée JN-Baptiste Cinéas**



**Un collège à la 1<sup>ère</sup> section**



**Ecole communautaire 3<sup>ème</sup> section**



**Toilettes d'une école**



**Hangar d'une école communautaire**

### **8.3. Niveau des enseignants**

Les données collectées au moment du diagnostic ont montré que la commune dispose de 1.002 enseignants dont 696 hommes, soit 69.5% et 306 femmes, soit 30.5%. Les hommes enseignent à tous les niveaux tandis que les femmes sont majoritairement au niveau préscolaire et primaire. Très peu d'entre elles intègrent le 3<sup>ème</sup> cycle et le secondaire. Considérant les statistiques, 90% travaillant au niveau primaire et secondaire ont très peu de qualification. Il n'y a pas un programme de recyclage régulier pour ces enseignants dont plus de 75% ont un niveau académique variant entre 7<sup>ème</sup> AF et 3<sup>ème</sup> secondaire et 15% entre la 2<sup>ème</sup> (la seconde) à la terminale.

Généralement, les aides et dons reçus de certains organismes (PAM, FPN, UE, CI, PI) intervenant dans la commune concernent la nutrition, les matériels didactiques, la subvention scolaire et les fournitures classiques. Toutes les écoles n'y ont pas accès.

### **8.4. Enseignement supérieur**

Fondée en 1994, l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH) est la seule institution universitaire de la commune, située à la 3<sup>ème</sup> section communale, Acul Jeanot. Elle dispose des facultés telles l'Agronomie, la Gestion, la Théologie et les Beaux-Arts. À souligner qu'elle est aussi dotée d'un institut de langues vivantes notamment l'anglais. Sa gestion est assurée par un conseil d'administration, un recteur et cinq vice-recteurs aux différentes responsabilités et quatre doyens dont une doyenne. Aux dires des responsables, elle accueille 382 étudiants provenant de presque toutes les régions du pays notamment le Nord, l'Artibonite et le Nord-est. Admis à l'UCNH, l'étudiant jouit des prérogatives offertes à la bibliothèque (10.000 ouvrages), au laboratoire de chimie, de biologie, d'anglais, à l'infirmierie, à la cafétéria, aux infrastructures sportives (volley ball, basket ball, football), à la salle informatique connectée à l'internet, etc.

### **8.5. Formation professionnelle**

À Limbé, il n'existe officiellement qu'un centre professionnel logé au local du lycée. Environ une centaine d'étudiants reçoivent une formation en électricité et plomberie. Depuis sa fondation en 2004, malgré les efforts et sacrifices consentis par les responsables, les contraintes majeures persistent : manque de mobilier adéquat, vétusté des matériels, insuffisance d'options et absence de formation continue pour les professeurs.

## 8.6. Alphabétisation

A travers toutes les sections communales et le centre ville, nombreux sont les enfants de plus de 10 ans qui ne fréquentent aucun centre scolaire. La commune ne dispose d'aucun centre d'alphabétisation ou d'une autre structure pouvant prendre en charge non seulement ces derniers mais aussi d'autres personnes qui ont raté leur scolarisation et qui désirent se faire alphabétiser.

Dans l'ensemble, le secteur éducatif de la commune est caractérisée par :

1. **La forte présence du secteur privé.** La majorité des écoles appartiennent à des particuliers, des institutions privées et des structures communautaires organisées.
2. **Mauvais état physique** de beaucoup d'écoles privées et des écoles nationales de la 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> sections communales,
3. **Manque d'écoles secondaires publiques.** Il n'existe qu'un seul lycée dans la commune qui ne peut recevoir que 15 à 20% des élèves provenant du CEP. De ce fait, beaucoup d'élèves parcourent plusieurs dizaines de kilomètres pour se rendre au lycée et plus que 50% ne peuvent continuer leurs études après avoir laissé le CEP et la 9<sup>ème</sup> AF (estimation fournie par les participants aux ateliers),
4. **Faible qualification de beaucoup d'enseignants**, une situation qui affecte beaucoup la qualité de l'enseignement fourni ;
5. **Irrégularité de la supervision scolaire.** Aux dires des participants aux ateliers et des professionnels de l'éducation, l'inspection scolaire se révèle inefficace. Les 2<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> sections communales ne reçoivent pas régulièrement la visite du BDS. L'éloignement de ces sections, le laxisme des responsables régionaux, l'absence de matériels roulant facilitant le déplacement, le manque de dynamisme des responsables départementaux en sont les principales causes. Cette faiblesse offre l'opportunité à la création des écoles qui ne portent que le nom.

Ce secteur possède cependant des atouts majeurs comme :

- Quatre écoles publiques dont neuf écoles nationales dont un lycée offrant leurs services à la communauté;
- Présence de plusieurs professeurs normaliens;
- Volonté presque'unanime des professeurs de se faire recycler;

Comme opportunités, notons :

- Programme de recyclage de Compassion Internationale et du projet Parque;
- Programme de parrainage et de bourses scolaires;

- Programme de dons de matériels didactiques et de réhabilitation des écoles en mauvais états

## 9. LE SECTEUR AGRICOLE et AUTRES SECTEURS PRODUCTIFS

### 9.1. Système de culture

#### 9.1.1. Tenure foncière

Elle est définie par la nature des relations juridiques existant entre l'exploitant et la terre qu'il travaille. Ainsi, le système foncier de la commune de Limbé est ainsi caractérisé à travers le tableau suivant:

**Tableau 21 : Caractérisation du foncier à Limbé**

TENURE	FAIRE VALOIR DIRECT			FAIRE VALOIR INDIRECT	
	Achat	Indivis	Héritage	Métayage	Fermage
Pourcentage	26	21	4	15	34

Source : Enquête (focus group avec les participants aux ateliers en utilisant le boulier<sup>15</sup>, octobre-novembre 2009

Au niveau de la commune de Limbé, une enquête réalisée sur un échantillon représentatif d'agriculteurs des six sections communales a permis de constater qu'un peu plus de la moitié des terres agricoles exploitées sont en faire valoir indirect, et 49% des terres sont en faire valoir direct. Toutefois, un même agriculteur peut travailler des parcelles ayant des tenures foncières différentes et ceci peut s'expliquer par la volonté de l'exploitant d'avoir des parcelles dans les différentes unités agro-écologiques afin de pallier les aléas climatiques et d'accroître progressivement la taille de son exploitation. Par ailleurs, il est bon de signaler que le fermage est le mode de faire valoir le plus pratiqué (34%) dans la zone, or, le fermage tel que pratiqué (courte durée de bail) et l'indivis (21%) sont deux sources potentielles d'instabilité ou d'insécurité foncière qui ont des incidences négatives sur la dégradation de l'environnement à Limbé. En général, l'exploitant n'entretient et ne protège que des terres dont il est le propriétaire ou pour lesquelles il jouit d'un statut juridique favorable (usufruit<sup>16</sup> par exemple). Or, le fermage n'offre pas cette garantie à l'exploitant. Selon le maire titulaire Mompremier Célicourt, les terres de l'État, plus concentrées au niveau du centre ville, des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sections communales, représentent environ 8% de la superficie de la commune

<sup>15</sup> Il s'agit d'un instrument fait à partir d'éléments présents sur le lieu de la rencontre à l'aide de cailloux. Les participants présentent, selon eux, l'ampleur du problème identifié. Ils peuvent aussi exprimer des proportions. Il s'agit là d'une estimation qui indique la perception des participants par rapport à l'ampleur de la situation actuelle, et non un pourcentage calculé d'une enquête exhaustive ou par échantillonnage.

<sup>16</sup> Droit d'utiliser et de jouir des fruits d'un bien dont la nue-propriété appartient à un autre.

**Tableau 22: Répartition de la taille des exploitations agricoles**

<b>SUPERFICIE EN HECTARE</b>	<b>S ≤ ¼</b>	<b>1/4 &lt;S≤ 1/2</b>	<b>1/2 &lt;S≤ 1</b>	<b>S&gt;1</b>
Pourcentage	40	30	20	10

Source : Enquête (focus group avec les participants aux ateliers en utilisant le boulier), octobre-novembre 2009

Cette enquête a été menée sur les terres travaillées par les chefs de ménages, ceci nous a permis de catégoriser les groupes d'agriculteurs et d'établir les résultats chiffrés figurés dans le tableau ci dessus. Ainsi, il a été constaté que 40% des exploitants agricoles travaillent au plus ¼ de carreau de terre, 30% possèdent une superficie comprise entre ¼ à ½ carreau, 20% détiennent au moins ½ à 1 carreau, et 10% exploitent des superficies supérieure à 1 carreau. En somme, 70 % des agriculteurs exploitent moins d'un demi -carreau de terre.

### 9.1.2- Organisation du travail

Les formes sociales traditionnelles d'organisation du travail telles que le « konbit » et l'entraide qui assuraient autrefois la cohésion en milieu rural tendent à disparaître dans les communautés de Limbé au profit de la main-d'œuvre salariée appelée « la veille». Dans la région, l'organisation de travail la plus courante est la «veille », où des salariés agricoles. En général ceux qui n'ont pas un lopin de terre se regroupent pour vendre leur force de travail aux exploitants dont la main-d'œuvre familiale est insuffisante. En outre, le coût de la main-d'œuvre externe varie avec la quantité de travail fournie, par exemple dans la zone, on parle de « Bras » qui est égal à 36 mètres carrés de superficie et coûte 75 gourdes, soit 20.833 gourdes par hectare. Donc la main-d'œuvre est extrêmement coûteuse pour des petites exploitations agricoles. Cette situation fait que beaucoup d'agriculteurs n'arrivent pas à emblaver à temps leurs champs.

L'outillage agricole est en général constitué d'outils aratoires traditionnels, utilisés pour le travail du sol à savoir : la machette, la houe, la pioche, la barre à mine et la pelle. Le tableau suivant traduit le prix moyen des outils agricoles dans la commune. Il faut souligner également que l'utilisation de tracteur et de la charrue est pratiquement absente dans le milieu.

**Tableau 23 : Prix moyen des outils agricoles**

<b>OUTILS</b>	<b>MACHETTE</b>	<b>HOUE</b>	<b>LOUCHETTE</b>	<b>PIOCHE</b>	<b>PELLE</b>
Prix moyen en gourdes	200	300	550	400	375

Source : Enquête (Focus group), octobre-novembre 2009

Il convient de souligner que la machette et la houe, de par leur multifonctionnalité et leur prix plus faible, sont respectivement les outils les plus utilisés dans l'agriculture à Limbé.

### **9.1.3- Mise en valeur agricole**

Les activités agricoles se pratiquent en différents endroits de l'espace communal. Quatre zones agro-écologiques ont pu être identifiées à Limbé. Il s'agit de :

- ☑ Une zone de montagne (Ilet-à-Corne) qui est surtout pourvue de tubercules et de légumineuses et cultivées souvent en association;
- ☑ Une zone intermédiaire divisée en zones enclavées (La grandeur, Soufrière) et en zones près des axes routiers (Camp Coq, Lombard) ; doté d'un système agroforestier notamment l'association des tubercules aux arbres fruitiers et forestiers sous lesquels on rencontre les tubercules comme le taro, l'igname et la figue-banane ;
- ☑ Une zone de plaine (Sidurant) présente des caractéristiques similaires au système agroforestier précédent et se trouve du côté de la rive droite de la Grande Rivière de Limbé alors que le deuxième est dominé par des cultures de rente (banane, riz, canne-à-sucre) et s'établit sur de vastes superficies ;
- ☑ Une zone marécageuse (Pont Limbé, Lombard) dominée par la riziculture qui s'associe des fois avec certains tubercules (le mazonbelle).

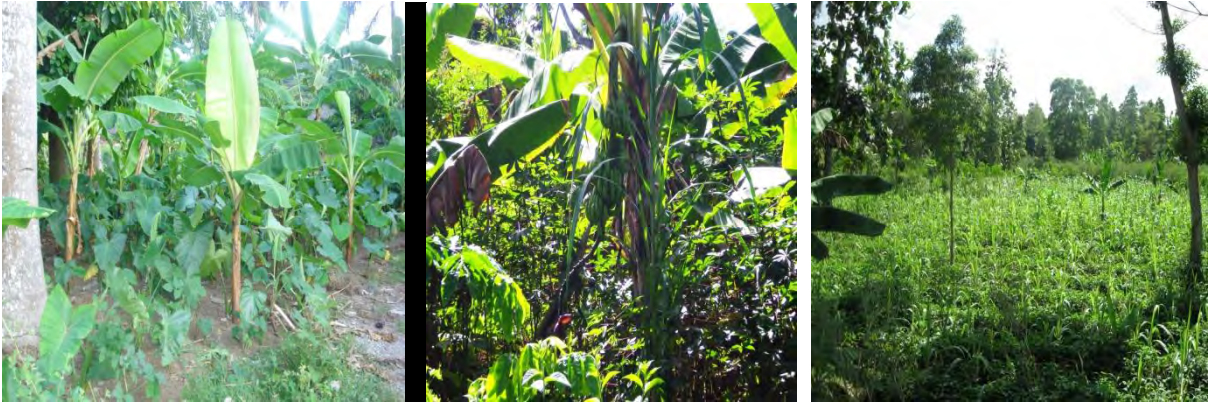
### **Les associations de culture**

L'agriculture de la zone est dominée principalement par des cultures vivrières servant de base à l'alimentation de la population. Ainsi, pour produire, les agriculteurs organisent le milieu en faisant des associations de cultures dont les principales sont :

1. Patate-canne à sucre-haricot-maïs
2. Manioc- patate-pois congo-« pois lyann »
3. Mais- pois congo- « pois lyann »
4. Taro- igname-banane- giraumont
5. Igname- taro- haricot
6. Pistache- mais- pois inconnu

Par ailleurs, le riz en culture pure est très présent au niveau des zones marécageuses des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sections. Les fruits dont les citrus, arbre à pain, arbre véritable, mangue, cocotier, café, cacao, et grenadia occupent une place importante au niveau des exploitations agricoles.

**Photo 31 : Exemple de systèmes de culture pratiqués**



**Cultures en association**



**Riz dans les zones marécageuses**

### **Les itinéraires techniques de conduite des cultures**

Les activités agricoles s'exercent suivant un itinéraire technique constitué d'une série d'opérations séquentielles partant de la préparation des sols, du brûlis, du semis ou du repiquage ou de la plantation, du sarclage (nettoyage) jusqu'à la récolte, et dans certains, aux opérations post-récolte (stockage et transformation). Remarquons que les pratiques de fertilisation et de lutte contre les ravageurs est très peu fréquentes bien que certains agriculteurs utilisent des techniques naturelles pour contrôler les attaques de certains insectes notamment les fourmis.

Il existe deux saisons de cultures : la petite saison « Ti sezon » et de la grande saison « Gran sezon ». La petite saison débute en septembre et se termine en janvier. Elle bénéficie de quatre mois pluvieux soit septembre, novembre, décembre et janvier. On y retrouve toutes les cultures

pratiquées dans la commune à savoir la canne de bouche, la patate, le manioc douce et amer, le taro, l'igname, le pois congo, le pois souche, le gros pois, la banane, le riz, le maïs, le roroli, le gombo, le giraumont, le pois liane, l'échalote, l'arachide, l'aubergine. Le riz est planté spécialement dans cette saison (réf. Tableau : calendrier agricole).

La grande saison débute à partir de février et se terminer en août. Ce sont des mois secs à l'exception d'avril et de mai qui apporte parfois de la pluie. Hormis le riz, on y trouve pratiquement toutes les denrées produites dans la commune spécialement le maïs de cinq mois (cycle mars à juillet), la patate et la banane. Certaines cultures s'étalent sur toute l'année comme la banane, le manioc, et la canne de bouche. Le tableau suivant donne une idée générale sur le calendrier cultural.

**Tableau 24 : Calendrier cultural de la commune**

CULTURES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Banane					R		P					
Haricot		R	P		R			P		R		P
Pois Congo			P									R
Maïs		P				R		P			R	
Patate			R									P
Manioc											R	P
Igname	R	R	P									R
Canne à sucre								P-R				
Riz		R	P				R		P			
Malanga							P- R					
Pistache			P					R				
Pois inconnu	R		P			R	R		P			R

Source : Participants aux ateliers, octobre-novembre 2009

Légendes : P : Plantation R : récolte

Le tableau suivant présente le calendrier de disponibilité des fruits dans la commune de Limbé

**Tableau 25 : Calendrier de disponibilité des fruits à Limbé**

Fruits/Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Orange												
Chadèque												
Citron												
Mangue												
Grenadia												
Grenadine												
Papaye												
Arbre véritable												
Arbre à pain												



Fruits/Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Ananas												
Avocat												
Noix de coco	Toute l'année											
Cacao												
Café												
Corossol												
Cachiman												
Quenèpe												
Caïmite												

Source : Participants aux ateliers, octobre-novembre 2009

### Les maladies phytosanitaires

Un fléau qui affecte Limbé actuellement est le phénomène de fourmis ravageurs qui attaquent toutes les cultures et à toutes les phases de développement de la plante (de semis jusqu'à la maturité). Certains agriculteurs utilisent le sirop de la canne-à-sucre dans les coins des parcelles pour attirer les fourmis et par la suite les brûler. Cette technique traditionnelle ne donne pas de résultats satisfaisants parce que le nombre de fourmis continue à augmenter.

D'autres insectes tels que les chenilles attaquent les pois congo et le maïs : les charançons comme « tirogann, maroka » attaquent la banane, l'igname, et la patate. Les punaises, les chenilles qui attaquent le haricot (gros pois, pois liane, pois inconnu). Les « traktè » attaquent l'arachide et les ravageurs comme les oiseaux (« madan sara, sèpantye ») attaquent le riz et la canne de bouche. Ces pestes contribuent considérablement aux baisses de rendement des cultures. Les agriculteurs pratiquent des techniques traditionnelles pour tenter de les combattre. Enfin, il existe une maladie dénommée "masey" par les agriculteurs de la région qui jaunit, noircit et provoque la chute du feuillage de la banane, du manioc, du malanga et de la canne à sucre.

#### **9.1.3- La performance des systèmes de cultures**

La performance des systèmes de cultures est analysée dans ce rapport sous un angle purement agronomique. De ce point de vue, les rendements obtenus pour les différentes espèces peuvent être considérés comme relativement faibles (cf tableau des rendements). Ils varient fortement avec la pluviométrie de l'année. Cependant, les autres facteurs à prendre en compte sont la faible utilisation d'intrants et le faible potentiel des variétés. Il s'agit ici de deux facteurs importants sur lesquels il faudra agir pour augmenter la performance agronomique des systèmes de cultures dans la zone.

**Tableau 26 : Rendement des cultures dans la commune de Limbé**

Cultures	Superficie emblavée	Quantité semée	Quantité récolté	
			Bonne saison	Mauvaise saison
Riz zone marécageuse	¼ Cx	4 marmites	300-400 marmites	6-8 marmites
Banane	¼ Cx	700 plants	600 régimes	200 régimes
Maïs	¼ Cx	1 ½ marmite	200 marmites ou 5 barriques	120 marmites ou 3 barriques
Arachide	¼ Cx	10 marmites	200 marmites	150 marmites
Gros pois	¼ Cx	1 marmite	50 marmites	20 marmites
Patate	¼ Cx	12 milles butes à 4 bois par butes	30 charges	6 charges
Taro	¼ Cx	10 paniers	18 barriques	4 barriques
Canne de bouche	¼ Cx	6 charges plants canne de bouche	1200 paquets	720 paquets

NB : 1 charge = 1 macoute + 1 sac de 50 kg ;

Source : Participants aux ateliers, Oct-nov 2009

Les charges d'exploitations sont constituées en majeure partie des dépenses pour l'acquisition de la main- d'œuvre, l'achat des semences et l'amortissement des outils (négligé dans le calcul de marge brute) utilisés pour la mise en branle du processus de production. Il est présenté ici le cas d'un exploitant qui travaille un quart de carreau de terre pour ces différentes cultures dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 27 : Marges brutes (PB-CV) en gourdes/ catégorie culture**

Cultures	Produit brut (PB)	Charges variables (CV)	Marges brutes
Canne à sucre (de bouche)	16250	8750	7500
Igname	13500	6200	7300
Haricot	6750	5750	1000
Manioc	11250	3750	7500
Pois congo	13750	3750	10.000
Banane	42500	9000	33500
Maïs	5450	3375	2075
Riz	19000	4500	14500
Malanga	16250	8750	7500
Pistache	11250	4250	7000

Source : Participants aux ateliers, octobre-novembre 2009

Le revenu brut en tant qu'indicateur de niveau de vie ou paramètre socio-économique se fait par la soustraction de la valeur de la production agricole qui est vendue au marché, des charges variables de production, notamment les dépenses consenties pour l'achat du travail extérieur et l'achat des semences. Ainsi, il a été constaté que les cultures les plus performantes économiquement sont

respectivement la banane, le riz, le pois congo, la canne à sucre, le manioc, le malanga et l'igname. Toutefois, pour intensifier ces cultures, il existe de sérieuses contraintes, par exemple, pour la banane tout comme pour le riz, il faudrait de l'eau en permanence et l'engrais, or, ces facteurs de production sont limitant dans la commune. Pour les autres cultures, les mêmes problèmes antérieurs se posent, mais, le véritable goulot d'étranglement demeure la main d'œuvre et les semences qui pèsent très fort dans les charges des exploitations agricoles. Par exemple, la marge brute de l'igname aurait pu être négative si les payants achetaient les trois « barriques » nécessaires pour emblaver ¼ de carreau de terre. Une « barrique » contient chacune quatre paniers coûtant chacun mille (1.000) gourdes, mais fort souvent les agriculteurs préparent eux-mêmes leur semence d'igname, évitant ainsi de s'approvisionner sur le marché.

**Tableau 28 : Prix moyen de vente en gourdes de quelques produits agricoles**

CULTURES	UNITÉS	PRIX MOYEN
Canne à sucre	Douzaine	50
Igname	Panier	1000
Haricot	Marmite	150
Manioc	Jardin (1/4 de carreau)	11250
Pois Congo	Sac	450
Banane	Régime	125
Mais	Marmite	25
Riz	Marmite en paille	55
Malanga	Panier	200
Pistache	Marmite en paille	65

Source : enquête (Focus group), octobre-novembre 2009

### **Approvisionnement en intrant/accessibilité au capital**

L'utilisation d'engrais chimique et de pesticide n'est pas véritablement connue. C'est une agriculture purement organique qui y est pratiquée. Pour s'approvisionner en semences, les agriculteurs conservent une fraction de leurs récoltes souvent stockée dans de mauvaises conditions ou les achètent sur les marchés locaux/régionaux (Saint Raphael, Cap Haïtien, Bahon et Marmelade) en période de plantation. L'utilisation de semences améliorées à haut rendement est également inconnue dans le milieu. D'où la nécessité d'accompagner les agriculteurs en leur permettant d'avoir accès aux semences de bonne qualité à meilleur prix afin d'accroître le rendement des cultures. Actuellement, la fertilisation biologique commence à prendre de l'ampleur dans le milieu, grâce à des séances de formation organisées en faveur des agriculteurs par l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH) sur l'utilisation de la déjection animale comme fertilisant. De même, il y a une association de planteurs et éleveurs, (Association des Planteurs et Eleveurs de Limbé, ASPEL) qui se donne pour objectif de vulgariser cette pratique à tous les

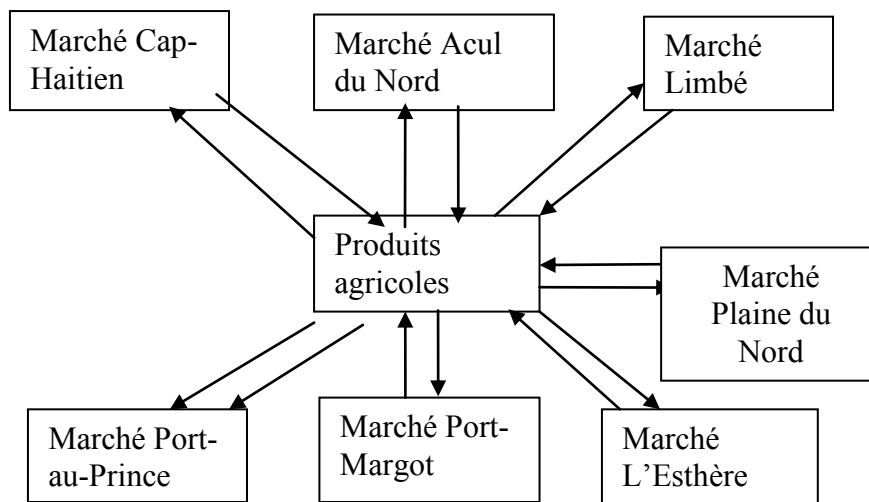
exploitants agricoles de Limbé. Aucune institution et/ou organisation (État ou privée) ne s'intéresse aux crédits agricoles dans la commune.

### **Stratégie de stockage/transformation/commercialisation des produits agricoles**

Les structures de stockage et de séchage existantes dans la commune sont de type traditionnel. Par exemple, le riz, le maïs, le café, le cacao et le haricot, après récolte sont séchés sur des glacis, galeries puis entreposés dans des sacs. Les agriculteurs des 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> sections utilisent des moyens traditionnels de stockage appelés le "tabli".

Pratiquant une agriculture de subsistance, la majeure partie des denrées est destinée après récolte à l'autoconsommation. Le reste est écoulé sur les marchés du centre de ville, de Soufrière, et d'Acul Jeanot. Des cultures de rente comme la banane, et la canne de bouche sont écoulées par les « madan sara<sup>17</sup> » dans la commune puis, sur les marchés de Limbé, du Cap-Haitien, de l'Estère, et de Port-au-Prince tandis que le riz est écoulé à Plaine du Nord, à Limbé, au Cap Haitien, à l'Estère, à Port-au-Prince, et à Port-Margot. Les « madan sara » s'approvisionnent soit directement au jardin, soit au marché ou dans les moulins.

**Figure 2: Circuit de commercialisation des produits agricoles**



**Source : Participants aux ateliers**

<sup>17</sup> Une catégorie de marchande du secteur informel qui achète et revend des marchandises et denrées agricoles

#### 9.1.4- Filières porteuses dans la commune de Limbé

Parmi les productions végétales, quatre filières porteuses ont été identifiées et dont les produits s'échangent sur les marchés du pays. Il s'agit de:

1. La filière fruitière qui contient diverses espèces de fruits, mais les plus abondantes dans la zone sont le manguier et l'arbre véritable. Ce sont deux produits très prisés sur différents marchés externes (départementaux et national). Cette filière constitue une source de rente pour les agriculteurs et sert à l'alimentation des bétails. Malgré l'abondance d'espèces fruitières dans la commune, il n'existe aucune structure de conditionnement et/ou usine de transformation des fruits. Du même coup, on assiste à un manque de valorisation des ces produits. Le plus fort potentiel fruitier de cette commune se trouve du côté de la rive droite de la rivière Limbé dans une zone d'accès extrêmement difficile. Le volume de fruits commercialisés est faible par rapport à son abondance. Plusieurs raisons expliquent cette situation dont le mauvais état des réseaux routiers dans les sections communales les plus reculées et le manque (pour ne pas dire de l'absence) d'unités de transformation des fruits.

##### a. Les contraintes liées à la production des fruits dans la commune

La production fruitière à Limbé est confrontée à un ensemble de problèmes qui méritent d'être redressés. Les agriculteurs ne sont pas encadrés techniquement. L'absence de traitement phytosanitaire diminue considérablement la production compte tenu de la non application rigoureuse des techniques culturales comme l'émondage, et le greffage de quelques variétés. Ceux-ci pourraient améliorer la production fruitière dans la commune et permettre aux agriculteurs de rentrer beaucoup plus d'argent.

Les agriculteurs ne contrôlent pas le prix des fruits sur le marché. Il existe une surproduction saisonnière entre juillet et septembre. Au moment des pics de production (mangue, arbre véritable, etc.) on assiste à de gaspillage. Les routes ne sont pas en bon état pour l'évacuation des produits et, comme noté ci-dessus, il n'existe pas de circuit de transformation des fruits.

##### b. Atouts liés à la production des fruits dans la commune

- Des espèces fruitières se trouvent en abondance dans la commune (manguier, arbres véritables, citrus, avocatier) ;
- Des essences fruitières sont diversifiées dans la commune ;
- Les fruits constituent une source importante dans l'alimentation des bétails et permettent une certaine intégration entre l'agriculture et l'élevage ;

- Ils constituent une source complémentaire de revenus permettant aux planteurs de payer la main d'œuvre pour l'exécution de certaines activités agricoles (plantation, sarclage.) et d'assurer la rentrée scolaire des enfants.
- Ils ont une importance capitale dans des systèmes de mise en valeur agricole ;
- Ils protègent les sols contre l'érosion et notamment contre la dégradation de leur fertilité;
- Ils servent parfois de tuteur pour les ignames et d'autres fruits (par exemple grenadia).

2. La filière de la canne-à-sucre qui est l'une des plus importantes en termes de performances économiques et de protection des terres agricoles. Selon les enquêtes réalisées auprès de certains agriculteurs, elle accuse des résultats les plus intéressants mais ses coûts de production et de commercialisation sont les plus élevés (voir le tableau ci-dessous). En plus, cette production est écoulee sur les marchés locaux, départementaux et national. Précisons aussi que la tige de canne présente l'avantage de pouvoir être consommée directement par les populations sans être transformé en sucre ou sirop d'où l'expression canne de bouche ou «Kann kale».

**a. Problèmes affectant la production de la canne de bouche**

Les problèmes de maladies causés par des insectes (chenilles, fourmis) et des ravageurs tels que le serpentier. La fourmi est l'un des plus grands fléaux auquel les producteurs de la canne à sucre font face dans la commune.

Aucun accompagnement technique n'est fourni aux agriculteurs. Malgré l'importance à la fois sur les plans économique et environnemental de la canne dans la commune, elle ne bénéficie et n'a jamais bénéficié d'une attention soit de la part du Ministère de l'agriculture via le BAC, soit des ONG.

Le transport de la canne à sucre de la parcelle de production vers la route principale est très difficile dépendamment de l'endroit où l'on est. Cela est dû à l'absence des voies de pénétration dans les habitations/localités reculées.

3. La filière rizicole s'observe surtout en zone marécageuse (Pont Limbé, Lombart) et représente aussi l'une des plus importantes du point de vue nutritionnel et d'occupation de l'espace agricole. Il convient de souligner que cette filière affiche des rentes peu intéressantes; ce qui pourrait être dû au manque d'utilisation de fertilisants et aux ravageurs.

**a. Problèmes affectant la production de riz**

La production de riz se est confrontée aux problèmes de maladies et ravageurs (chenilles, punaises, oiseaux), à l'absence de matériels et d'équipements modernes (tracteurs, motoculteurs, séchoirs) et de semences améliorées, etc. L'absence de structure d'arrosage empêche aux agriculteurs de cultiver le riz en grande saison.

4. La filière de la banane fournit, après la canne-à-sucre, des rendements les plus intéressants et constitue l'une des sources de matières premières pour certains artisans. Ainsi, la banane se cultive elle aussi en association avec des tubercules, du haricot et de la canne-à-sucre et plusieurs variétés de banane dont «miske et poban» y ont été recensées.

**a. Problèmes affectant la production de la banane**

À côté des problèmes déjà cités plus haut concernant les filières de la canne à sucre et du riz, la banane est confrontée particulièrement à un problème de vieillissement des plantations, de manque de soins et de maladies. Le « Maroka » reste la principale maladie de la banane dans la commune. Les plantations durent en général six (6) à sept (7) ans en terres fertiles. En revanche, dans les endroits moins fertiles, elles sont refaites après une moyenne de trois (3) à quatre (4) années. Cependant, le vieillissement des plantations n'est pas sans conséquence sur les niveaux de rendements de la banane et les agriculteurs en sont bien conscients. En raison des coûts exorbitants liés à la mise en place d'une plantation de banane, la plupart des agriculteurs préfèrent garder en place leurs plantations auxquelles ils accordent peu de soins après deux ans.

Il convient de faire remarquer que pour ces dernières filières, les prix de ces productions augmentent plus intensément entre novembre et février et diminuent pendant la période sèche où le maïs, la patate, et l'igname représentent les produits générant le plus de rentes.

**b. Problèmes/atouts/contraintes/opportunité/menaces liés au secteur agricole**

Suivant les enquêtes menées auprès des agriculteurs et les observations faites sur le terrain, il est ressorti que le secteur agricole confronte de sérieux problèmes. Malgré le potentiel agricole de cette commune et l'importance de cette activité à générer des revenus dans l'économie paysanne, aucune action n'est prise jusqu'à date par les autorités pour pallier les multiples difficultés auxquelles font face les agriculteurs. D'ailleurs, la seule structure étatique compétente dans la commune, le Bureau Agricole Communal (BAC), est

dépourvu de matériels et équipements. Le désintéressement de l'État à accompagner les agriculteurs à travers la restructuration du BAC peut être à la base de l'aggravation de la situation. En dépit d'un relief dominé par des plaines et vallées et l'existence de plusieurs rivières dont l'une traverse toute la commune, la sécheresse est la principale contrainte de ce secteur. Il n'existe même pas un système d'irrigation.

Les rendements de toutes les cultures baissent progressivement au fil des années selon les dires des agriculteurs. Le tableau ci-dessous présente les problèmes, les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces liés au secteur agricole.

**Tableau 29 : Problèmes/atouts/contraintes/opportunités/menaces de ce secteur**

<b>Problèmes</b>	<b>Atouts</b>	<b>Contraintes</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
-Baisse de productivité des sols dans la commune ; -Baisse de rendement agricole ;	-Existence du bureau agricole; --Existence de ressources humaines qualifiées; -Existence de plusieurs moulins à céréales; -Existence de terres fertiles dans les plaines/vallées/mornes; -Existence de divers système de culture; -Existence d'étangs, sources et plusieurs rivières dont l'une traverse toute la commune; -Pratique de l'agriculture organique; -Existence d'un bon régime pluviométrique.	-Absence de système d'irrigation -Insuffisance d'encadrement technique ; -Absence de matériels et équipements agricoles modernes ; -Présence de ravageurs, insectes tels que fourmis ; -Mauvaises qualités des semences ; -Absence de route dans des habitations/localités éloignées -Manque de main-d'œuvre agricole ; -Inexistence d'infrastructures de stockages, de récolte. -L'absence d'un système de crédit agricole.	-Présence de partenariat entre les ONG et les organisations de planteurs -Existences de 4 filières porteuses (fruits, riz, canne de bouche, banane) -Existence de « madan Sara » ; -Existence de projet de reboisement, de mangrove, de conservation de sol ; - Zone renommée pour les cultures de la banane, de la canne-à-sucre, du riz.	-Maladies phytosanitaires, ravageurs, fourmis -Inondation dans les plaines et les bas-fonds ; -Cataclysmes naturelles -Érosion hydrique.

Source : Participants aux ateliers, octobre-novembre 2009

## **9.2. Le système d'élevage**

L'élevage traditionnel est le seul pratiqué dans la commune. Ce cheptel est composé de races indigènes de faible prolificité et productivité notamment les caprins, équins, porcins, et bovins et les volailles qui sont la poule, le canard, la pintade, la dinde et le pigeon. Dans la commune, les animaux sont généralement élevés à la corde. En outre, l'élevage des animaux représente l'épargne des paysans. Il constitue une rentrée sûre d'argent disponible pour les besoins immédiats de la



famille (écolage, communion, maladies, mariage etc.). Il est aussi un facteur de capitalisation (vente d'animaux pour acheter du foncier). Soulignons que les équidés sont surtout utilisés pour le transport des marchandises ou comme moyen de déplacement. La déjection animale (cheval en particulier) ajoutée à la chaux est utilisée pour embellir les maisons.

Contrairement aux productions végétales, aucune exploitation agricole n'élève uniquement d'espèces animales mais se trouvent en symbiose avec les cultures.

**Photo 32 : Quelques espèces rencontrées**



### **Alimentation**

Elle ne constitue pas un grand problème pour les éleveurs de la commune. Il est vrai que les éleveurs ne pratiquent pas la culture des fourrages pour l'alimentation des animaux tels que, les bovins, les caprins et les équins, mais, grâce à la diversification des productions agricoles, de la présence de beaucoup de fruits et d'herbes, l'alimentation des animaux se fait sans grandes difficultés. Ces derniers se nourrissent de la paille du riz, des résidus de récolte et de cuisine, de l'arbre véritable, de la mangue, du fruit en générale, des herbes, du son de blé, etc. Les éleveurs indiquent qu'il existe parfois des raretés d'aliment mais, cela arrive le plus souvent en cas de mauvaise saison. Les porcs se nourrissent des fruits et aussi des déchets de cuisine, et du son de blé.

### **La santé animale**

Les maladies restent l'un des plus grands fléaux du cheptel de la commune. Pour y faire face, les éleveurs font appel aux agents vétérinaires qui sont nombreux dans la commune. Leurs interventions consistent à injecter aux animaux des antibiotiques, du vermifuge, des vaccins etc. Aucune pharmacie vétérinaire n'existe dans la commune. Vu la cherté des traitements, certains éleveurs préfèrent pratiquer des méthodes traditionnelles qui bien souvent, donnent de bons

résultats. Les maladies les plus courantes rencontrées sont : kamourong<sup>18</sup> charbon, parasitose, New Castle, attaque de fourmis. Toutefois, il faut dire que la maladie varie en fonction de la période et de l'espèce. Le tableau ci-dessous indique le calendrier des maladies rencontrées dans la commune ainsi que leurs symptômes, leurs causes et leur mode de traitement.

**Tableau 30 : Principales maladies rencontrées**

MALADIES	ESPECES VULNERABLES	PERIODES	STRATEGIE DE LUTTE
Charbon	Bovin, Caprin, Ovin	Mai –Juillet	Pénicilline
Toux	Equin	Toute l'année	Médecine traditionnelle
New Castle	Galline	Nov – Déc	Citron, ampicilline
Gumboro	Galline	Fev-Mars	Citron et ampicilline
Pyan	Galline	Mai-Juin	Citron et eau
PPC	Porcin	Toute Période	Tétracycline
Lampa	Bovin, Caprin, Porcin	Nov- Dec.	Incision de la plaie
Marmite	Bovin, Caprin	Toute l'année	Pénicilline
Kamourong	Bovin	Toute l'année	Coupe la corne de l'animal

Source : Participants aux ateliers, octobre-novembre 2009

### 9.2.1. Production mellifère

Après la période de 1986, la production de miel a considérablement diminué dans la commune, mais aujourd'hui, on peut rencontrer quelques ruches à Îlet à Corne, Camp Coq et Soufrière. Les principales causes de la baisse de production sont le déboisement, et les prédateurs (fourmi, pipirite).

Le secteur d'élevage fait face à beaucoup de contraintes qui limitent son développement mais présentent certaines opportunités/atouts sur lesquels on peut s'appuyer pour son amélioration. Le tableau suivant fournit quelques-uns de ces éléments.

**Tableau 31 : Problèmes/atouts/contraintes/opportunités/menaces de l'élevage.**

Problèmes	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
-Baisse de rentabilité de l'élevage dans la commune	-Existence plusieurs agents vétérinaires et « groupman sante bêt (GSB) » ; -Existence de beaucoup de points d'eau ; -Existence d'espèce améliorée (cabris) ;	-Inexistence de pharmacie vétérinaire dans la commune ; -Insuffisance d'agents vétérinaires ; -Manque d'appui au développement de l'élevage ; -Existence de très peu de races améliorées ; -Manque de nourriture pour	-Présence de partenariat entre les ONG et les organisations d'éleveurs ; -Programme de vaccination pour les animaux ;	-Maladies des fourmis, « kamourong », charbon, new castle ; parasitose ; -Inondation dans les plaines/vallées -Cataclysmes

<sup>18</sup> « Kamourong » : C'est un liquide qui se trouve dans la corne. Cette maladie attaque les bœufs et elle est très fréquente dans la commune. Comme solution, les éleveurs coupent la corne pour évacuer le liquide si non l'animal mourra

Problèmes	Atouts	Contraintes	Opportunités	Menaces
	-Existence d'un marché de bétails dans la commune (palan) ; -Existence des organisations et de comité qui ont des expériences en projet d'élevage -Existence d'un bureau agricole communal (BAC) ; -Commune propice à l'élevage des gros et petits bétails.	les bétails en période sèche ; -Manque d'espace pour l'élevage des bétails ; -Absence d'accompagnement technique; -Inexistence de structure dans le BAC; -Manque de sensibilisation auprès des éleveurs pour faire vacciner les animaux; -Taux de mortalité élevé dû aux épizooties; -Conflits entre agriculteurs et éleveurs.		naturelles -Insécurité (vol, « kout bèt <sup>19</sup> »; - Attaque des animaux (caprins) par des chiens errants ;

Source: Participants aux ateliers et interview avec un agent vétérinaire, Limbé octobre-novembre 09

### 9.3. Autres secteurs productifs

#### Le charbon de bois et la planche

La coupe de bois pour la fabrication du charbon et des planches se fait de façon anarchique et abusive, au niveau de toute la commune. Le charbon de bois constitue une source de revenu importante pour une bonne partie de la population. Pour subvenir aux besoins de leurs familles dans les moments difficiles, ces derniers ont précisé qu'ils n'ont pas d'autres alternatives. Parmi tous les arbres fruitiers de la commune, l'arbre véritable est la plus coupé pour la fabrication de la planche et le manguiier pour la fabrication du charbon. La plus forte production de charbon et de planches se concentre à Ilot-à- corne, Camp-Coq, Soufrière, et Chabotte. C'est aussi dans ces sections que l'on rencontre les couches les plus vulnérables de la population. Il ne faudrait pas oublier que presque toutes les activités de la commune consomment le charbon de bois et le bois. On peut citer, les cassaveries, les dry cleaning, et les restaurants. De plus, les périodes où la production est plus élevée sont les mois de novembre et décembre qui correspondent à la deuxième saison pluvieuse de la commune et aux fêtes de fin d'années et les mois de juillet et août qui coïncident avec la période de soudure et la période de préparation de la rentrée scolaire. Camp-Coq est la section où l'on rencontre la plus forte concentration de charbon de bois. Les marchés d'écoulement sont : Limbé, Plaisance, Cap Haïtien, Gonaïves, L'Estère, Saint Marc et Port au Prince.

<sup>19</sup> Pâturé les animaux le soir dans les parcelles d'un agriculteur.

**Photo 33 : Planches et de charbon de bois prêts à être commercialisés**



### **Le secteur commercial**

On rencontre un peu partout dans la commune des boutiques, des magasins, des marchandes de « fritay » ou restaurants de rue. Les produits alimentaires et cosmétiques sont écoulés généralement sur les marchés par des femmes, dont une catégorie est vivement dénommée « madan sara ». Les hommes sont plutôt impliqués dans la commercialisation du gros bétail, de la planche. La commune dispose de plusieurs marchés à ciel ouvert dont les principaux sont le marché du centre ville, celui de Soufrière, de Camp-Coq et d'Acul Jeanot. On rencontre dans ces principaux marchés, lors des jours de fonctionnement, plusieurs centaines de vendeurs qui étalent leurs produits à même le sol et plusieurs milliers d'acheteurs. Il est important de mentionner que la commune de Limbe occupe une position stratégique au niveau du département ce qui lui permette de tisser des liens commerciaux avec des communes avoisinantes dont Pilate, Borgne, Plaine du Nord, Limonade, Trou du Nord, Acul du Nord, Plaisance, Cap Haïtien et d'autres régions du pays telles que les Gonaïves, Saint Marc, l'Estère et Port au Prince. Le tableau suivant

donne une idée sur l'état physique des principaux marchés, leurs jours de fonctionnement, les conditions sanitaires qui prévalent et le nombre moyen de visiteurs.

**Tableau 32 : Caractéristiques des marchés de la commune**

Marchés	Jours de fonctionnement	Nombre de visiteurs en moyenne
Centre ville	Mardi et samedi principalement, les autres jours au ralenti	3500-4000
Soufrière	Jeudi	2500-3000
Camp Coq	Mercredi	1500-2000
Acul Jeannot	Mardi et samedi	500-600

Source : Participants aux ateliers et constat de l'équipe, octobre-novembre 2009

N.B.- Le marché de Soufrière se situe dans le lit de la rivière du Limbé

**Photo 34 : Marchés du centre ville de Limbé**



Les contraintes liées à la promotion des activités commerciales des produits surtout agricoles sont nombreuses. En ce sens, il convient de mentionner le mauvais état du réseau routier de la commune, la quasi-inexistence d'un système d'appui financier, la faiblesse du système de transformation et d'exposition des produits.

### **Le secteur agro industriel**

Les industries liées à l'agriculture identifiées à Limbé sont :

- les cassaveries, au nombre de 7 environ et retrouvées surtout dans les 1<sup>ière</sup> et 3<sup>ème</sup> sections, avec une plus forte concentration au niveau de la 3<sup>ème</sup> section ;
- les moulins à céréales (2, au niveau du centre ville et la 3<sup>ème</sup> section) ;

- ☑ Les boulangeries, au nombre de 18 éparpillées un peu partout dans la commune.

L'existence de petites unités manuelles de transformation du cocotier en « douce », de l'arachide, et la fabrication de l'AK 100, du café en poudre, a été aussi remarquée. Il est bon de signaler que la pratique de ces activités de transformation génèrent des dizaines d'emplois directs dans le milieu et valorisent mieux les produits agricoles. Il convient de souligner la forte dépendance de ces unités de transformation par rapport aux ressources ligneuses, ce qui contribue à l'accélération de la dégradation de l'environnement.

Actuellement, ces usines font face à des problèmes structurels (faible capacité de gestion des dirigeants, mésentente entre les partenaires), techniques (incapacité de réparer sur place les équipements) et financiers.

**Photo 35 : Différents types d'unités de transformation à Limbé**



### **Le secteur artisanat et petits métiers**

L'artisanat, qui est une activité périodique au niveau de la commune, constitue aussi une activité génératrice de revenus. On parle de saisonnalité des produits de l'artisanat, parce que la plus forte demande coïncide avec les périodes de fête champêtre ou les pèlerins viennent en foule pour faire les achats. Les produits confectionnés par les artisans sont le chapeau, la chaise, le tambour, les cuillères en bois, le "laye" les équipements de monture de cheval, etc dont les matières premières sont les stipes de bananier, les feuilles du palmier, le bois, la natte, le balai, le « macoute ». Signalons que l'enseignement des Beaux Arts à l'Université Chrétienne du Nord d'Haïti (UCNH), est un atout majeur au développement de l'activité artisanale dans la commune. Toutefois, ce secteur dégage peu de revenus. Les produits artisanaux sont écoulés sur les marchés de la commune, et certains marchés de la région : Milot, Labadie, Cap Haitien, Ouanaminthe. Il y a une forte présence de femmes dans ce secteur.

A côté de l'étroitesse du marché, les principales contraintes à relever dans le cadre d'une promotion du secteur artisanal sont les suivantes le manque de promotion des produits artisanaux et le manque de variation de ces produits. Tenant compte de cet aspect, il faut dire que les gens ont une forte volonté pour le développement de ce secteur qui constitue selon eux une source potentielle de revenus.

A côté de ce très grand intérêt pour la pratique de l'artisanat, certains habitants de la commune exercent de petits métiers leur permettant de répondre à leurs exigences familiales et d'assurer du même coup leur survie. Du nombre de ces petits métiers inventoriés, l'électricité, la maçonnerie, l'ébénisterie, la plomberie, et la couture sont les plus exercés. Les gens exerçant ces différents métiers ont acquis ces connaissances en majeure partie dans des centres professionnels situés en dehors de la commune et sur le tas.

**Photo 36 : Petits métiers et production artisanale à Limbé**



### **Le secteur mines et carrières**

Les activités d'exploitation de carrières de sable et de roches sont très courantes. La population exploite à ciel ouvert du gravier, du sable et des roches provenant surtout de la rivière à des fins de construction. A noter que des sites importants d'exploitation de roches se trouvent à Ravine Desroches, Lombar, Chabotte, Camp-Coq. L'extraction de ces ressources se fait à partir des outils tels que pioches, pelles, masse, burin, etc. Toutefois, il convient de souligner que la compagnie JEB exploite à l'aide d'engins mécanisés, le sable de la rivière du Limbé depuis plusieurs années à très grande échelle. Il est à déplorer, cependant, que cette exploitation, non réglementée par les autorités communales, se fait de manière irrationnelle et pourrait engendrer de graves problèmes environnementaux.



**Photo 37 : Exploitation de sable dans la rivière du Limbe par la compagnie JEB**



### **Le secteur touristique**

La commune de Limbé possède plusieurs sites touristiques et des lieux de pèlerinage (Tableau 32). Parmi ces sites, on note : le musée de Guayaba qui est le seul et unique musée dans le grand Nord et qui abrite plusieurs objets culturels d'importance pour le pays ; la chute Lugrain ; Roche à laine, construit depuis le temps colonial ; le bassin Malord ; le bassin Cochon ; et la Crête rouge. Il faut signaler que Roche à laine et Fort crête rouge, retrouvés respectivement dans les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> sections, sont les sites les plus fréquentés. Cette commune représente un carrefour stratégique pour atteindre d'autres communes du département telles : Bas Limbé, Aux Borgnes et Cap Haïtien. Malgré tous ces atouts dont dispose Limbé, il n'a pas été mentionné dans le Plan Directeur du Tourisme du Département du Nord.

**Tableau 33 : Les sites touristiques et lieux de pèlerinage de la commune de Limbé**

Dénomination	Localité
Musée Guahaya	Centre ville
Église Saint Pierre	Centre ville
Pont Malor	Centre ville
Carrefour Canneau	Centre ville
Pont Jean Pierre (habitation de Mackandal)	Centre ville
Rivière Limbé	Toute la commune
Roche Pays Blanc	1 <sup>ère</sup> section
Muraille Samson	1 <sup>ère</sup> section
Morne Bien-Aimé	1 <sup>ère</sup> section
Captage Laurent	1 <sup>ère</sup> section
Caverne Zombie	2 <sup>ème</sup> section
Cascade La Fortune	2 <sup>ème</sup> section
Chute d'eau Bambi	2 <sup>ème</sup> section
Ancienne maison des français à Massabiel	2 <sup>ème</sup> section
Deux (2) anciens puits coloniaux	3 <sup>ème</sup> section
Nan Soukri	4 <sup>ème</sup> section
Source Bois Rouge	4 <sup>ème</sup> section
Roche à l'Inde	4 <sup>ème</sup> section
Roche à laine	5 <sup>ème</sup> section
zoranje	5 <sup>ème</sup> section
Grand Fond	5 <sup>ème</sup> section
La Sikèt	5 <sup>ème</sup> section
Makmè	5 <sup>ème</sup> section
Fort crête rouge	6 <sup>ème</sup> section

**Source : Mairie et participants aux ateliers**

Il existe trois hôtels dans la commune de Limbé (Tableau 33). Retrouvés au niveau du centre ville, ils totalisent environ seize chambres et ne répondent pas aux normes exigés. Ce sont des maisons habitables à deux niveaux transformées hôtels. A noter qu'un « guess house », d'une capacité de vingt chambres environ, se retrouve au niveau de la 3<sup>ème</sup> section, à l'université chrétienne du Nord. Il sert de lieu d'hébergement aux étudiants de l'université et aux professionnels de passage dans la zone. Vue l'importance de la ville, le secteur hôtellerie est peu développé.

**Tableau 34 : Les hôtels retrouvés au niveau de la commune**

Dénomination	Localité	Nombre de chambre
Jackomo	Centre ville	7
Fap Piazza	Centre ville	3
Novotel Mortel	Centre ville	6

**Source : Participants aux ateliers**

**Photos 38 : Musée de Guayaba de la commune de Limbé et quelques objets d'art qui s'y trouvent**



Les problèmes prioritaires de ce secteur incluent l'absence d'aménagement des sites touristiques, l'insuffisance d'hôtels, l'absence de mise en valeur des sites touristiques et des lieux de pèlerinage, et le mauvais état des pistes.

## 10. ECONOMIE ET FINANCES LOCALES

L'agriculture, le commerce et l'agro-industrie représentent les principales sources de revenus des ménages. Toutefois, les gens estiment que la majorité de la population de la commune a un faible pouvoir d'achat et vit dans des conditions économiques précaires. Les opportunités d'emploi sont très faibles au niveau de la ville. La grande majorité de ces familles vit à partir d'activités informelles.

Au niveau du centre ville, le commerce occupe une place importante dans l'économie. En témoigne, la présence d'une banque commerciale (Unibank), des institutions de micro finance (Micro crédit national, la Caisse Populaire de la Ravine Desroches, Fonkoze, et Finca), d'un bureau de transfert d'argent (Unitransfer).

Selon les déclarations de beaucoup d'habitants de la commune impliqués dans les activités commerciales, le volume d'argent qui circule au niveau du marché du centre ville les jours de fonctionnement est évalué à environ un million de gourdes.

Limbé présente d'énormes potentialités dans tous les secteurs de la vie sociale et économique pouvant lui permettre d'assurer un certain niveau de développement économique et social (sa position de carrefour stratégique pour atteindre d'autres communes du département telles : Bas Limbé, Aux Borgnes et Cap Haïtien ; ses nombreux sites touristiques, ses mines et carrières, etc.). Cependant, le développement de ce potentiel ne peut réellement se faire que dans le cadre d'une nouvelle orientation dont les principales lignes doivent être la valorisation des productions existantes par une réorganisation de la commercialisation, la création de valeur ajoutée sur place, *le développement de certaines filières* économiques présentant les meilleures perspectives de création de richesse à court, moyen et long terme, *la rationalisation et la réorganisation des services d'appui* et l'encadrement institutionnel. Le développement de l'industrie touristique est l'un des pôles de développement incontournable de la commune.

Les transferts d'argent de l'étranger sont également une source de revenu non négligeable dans la commune. Le bureau de l'Unitransfert à Limbé effectue en moyenne une trentaine de transactions par jour, selon l'un des responsables.

En somme, le revenu de ménages de la commune provient de plusieurs axes économiques principaux, et dont la contribution, par ordre d'importance se dégagent de :

- ☑ L'agriculture qui représente la principale activité génératrice de revenu. La dominance de la culture de la banane, suivie de la culture de l'igname et celui du haricot est remarquée. La banane fournit la plus forte part de revenu dans presque toutes les strates agro-écologique, mais plus poussé dans des zones de piedmont et de sommet. L'intensification de la culture du haricot caractérise les zones de sommets. Le maïs et le riz, couramment

pratiqués, juste pour une diversification des systèmes de culture, et classés dans le groupe le moins représenté.

- ☑ L'exploitation des fruits comestibles, dont chaque strate est caractérisée par la présence d'un fruit plus important et domine le revenu qui s'y découle. En effet, si le café et les citrus identifient le sommet, la mangue marque la zone intérieure et les piedmonts. En raison des problèmes de marché et de conservation, elle représente une activité de faible importance économique pour les ménages, mais l'inverse pour l'autoconsommation.
- ☑ Le commerce, activité non agricole, a une importance remarquable dans le revenu des exploitations agricoles et de ménages urbains.
- ☑ L'élevage qui reste une activité accessoire et de faibles rentrées pour le ménage.

Les autres revenus non agricoles comprennent ceux tirés du travail agricole salarié, travail non agricole rémunéré, artisanat, activités para-agricoles (harbon, bois) et l'émigration.

### **Finances locales**

Le financement des actions de développement de la commune se fait à partir du budget communal, des projets et ONG, des missions religieuses, de la diaspora et de certains ministères.

#### ***1. Financement à partir du Budget Communal***

Le conseil communal de Limbé est composé de 41 employés et les trois élus locaux (les maires). La mairie n'a pas son propre local, elle est actuellement logée dans le bureau de la DGI. Concernant les matériels de bureau : elle a un bureau, une chaise, un ordinateur, trois classeurs, une douzaine de pelles. La mairie ne dispose pas de véhicule.

A l'image de la grande majorité des communes de la République d'Haïti, le budget annuel de la commune de Limbé est très faible et est alimenté par les subventions mensuelles du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT). La petitesse du budget communal résulte en grande partie de l'incapacité des autorités locales à collecter les impôts et les taxes. Pour l'année fiscale 2008-2009 le budget de la mairie est évalué à 2.607.618 gourdes. Il faut souligner cependant que beaucoup de taxes communales ne sont pas recouvrées de manière régulière, parmi lesquels il convient de mentionner le CFPB<sup>20</sup> et la patente. La même chose est vraie pour le prélèvement des redevances (par exemple, permis d'inhumer, droit d'affichage, certificat de vente

---

<sup>20</sup> CFPB: Contribution Foncière sur les Propriétés Bâties. On l'appelle aussi Impôt Locatif. C'est un droit payé par les propriétaires pour les devantures des maisons c'est-à-dire pour avoir accès à la rue.

de bétail, permis d'échoppe-tonnelle-ajoupas<sup>21</sup>, le CBVM<sup>22</sup>, parcs communaux, droits d'exploitation de carrières, etc.

Les dépenses de la commune, opérées à partir des fonds provenant des subventions de l'État et des recettes fiscales communales, sont affectées à quatre postes budgétaires distincts : les salaires, les services et les charges diverses, les immobilisations corporelles, et autres. Une mésentente entre les membres du conseil municipal a empêché de déterminer le montant exact des dépenses de la mairie pour l'année fiscale 2008-2009.

## **2. Financement par les autres acteurs (ONG et Projets)**

Les actions de développement sont financées en majeure partie par l'aide bilatérale ou multilatérale. Les principaux bailleurs de fonds qui soutiennent financièrement la commune sont : la Mairie Saint Anne de la Martinique (partenaire principal), l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), l'USAID, l'Union Européenne (UE), et la MINUSTAH. Les fonds alloués par les bailleurs pour le développement de la commune passent souvent par des programmes et projets sectoriels dont l'exécution est confiée à des ONG, agences spécialisés des Nations Unis, fondations, ou cabinets privés. Ceux-ci mettent les programmes en projets en œuvre en collaboration avec les structures gouvernementales et/ou communautaires.

Plusieurs organisations interviennent dans la zone dont : la Compassion Internationale et l'Oxfam Grande Bretagne (ONG); la FAO et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) (agences des Nations Unis); USAID/LOKAL, CHF/KATA, USAID/DEED, et la National Endowment of Democracy (NED), (structures contractants par l'USAID).

Les programmes et projets mis en œuvre par ces organisations concernent différents domaines tels que : l'éducation, la santé, l'alimentation, la gouvernance, la formation, la protection de l'environnement, l'eau, l'agriculture, les cantines scolaires etc.

## **11. SECTEUR ENVIRONNEMENT**

### **11.1. Géologie et sol**

Les sols de la commune de Limbé varient suivant qu'on se trouve au niveau des versants, des plateaux ou des vallons. Ils reposent surtout sur des matériaux andésites et rhyodacites (carte 3).

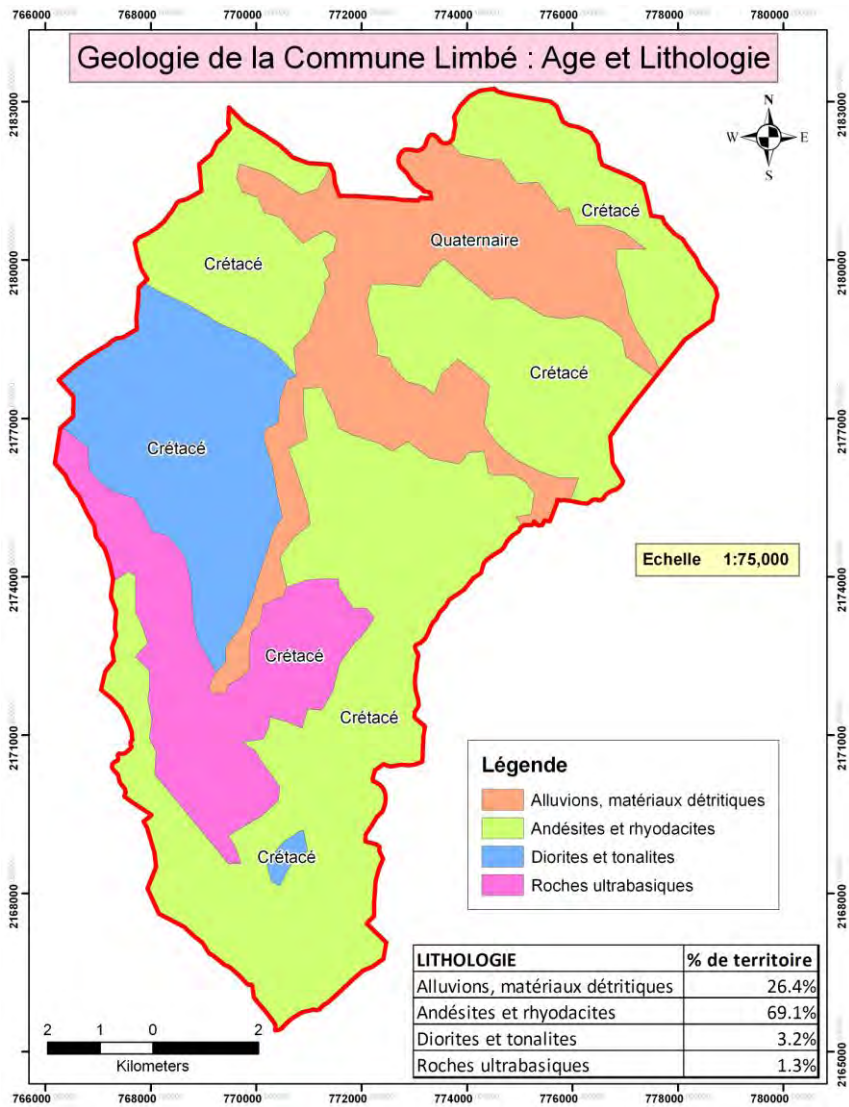
Au niveau des plaines, des piémonts et certains versants, on rencontre surtout des vertisols et des sols ferrallitiques.

---

<sup>21</sup> C'est le droit de location payé par le commerçant pour avoir l'autorisation de construire une échoppe, une tonnelle ou un dépôt à proximité de la rue. Le droit est annuel quand il s'agit d'un dépôt et mensuel dans le cas d'une échoppe ou d'une tonnelle.

<sup>22</sup> CBVM: Certificat de Bonne Vie et Mœurs.

### Carte 4- Géologie de la commune de Limbé



**Photo 39 : Types de sols rencontrés à Limbé**



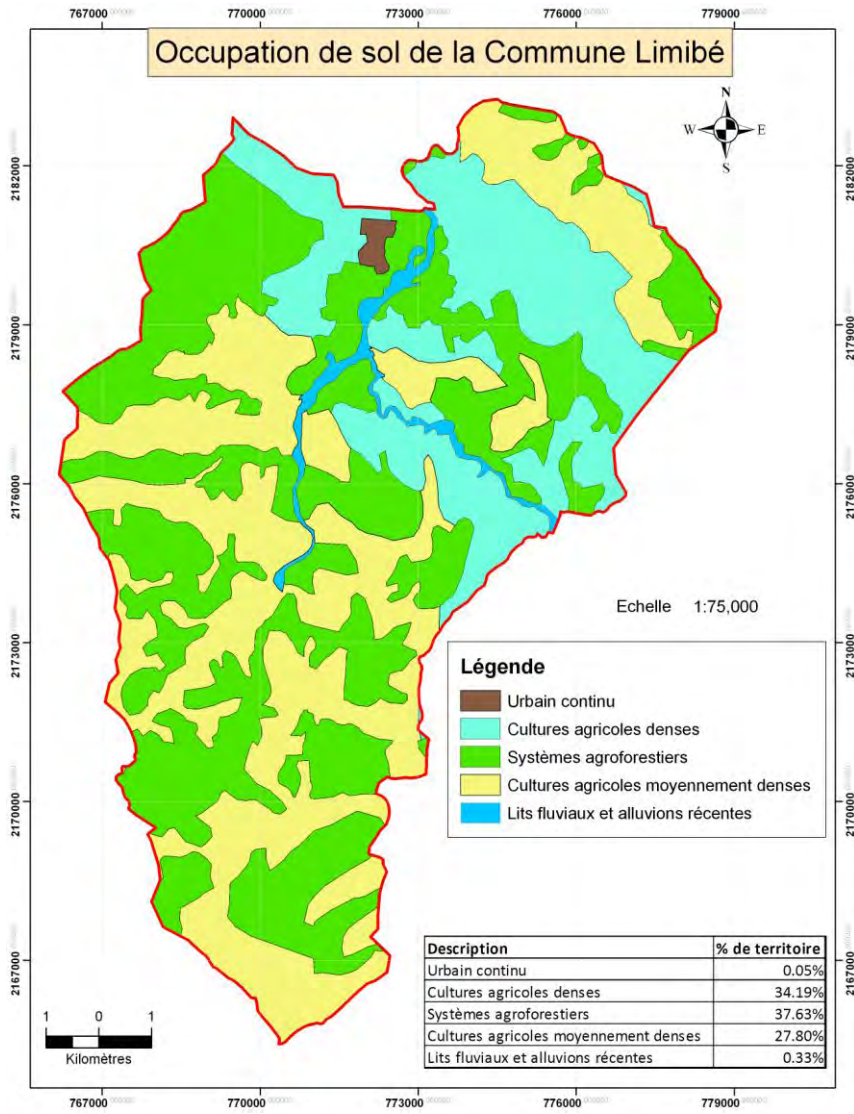
La grande majorité de ces sols supportent des cultures denses (34.2%) et des systèmes agroforestiers (37.6%) (carte 4). Tenant compte du relief de la commune qui présente une configuration essentiellement montagneuse où plus de 50% de sa superficie accusent des pentes moyennes à très élevées, les risques de dégradation par érosion hydrique sont très élevés. La carte 5 suivante qui traduit la sensibilité des sols de Limbé à l'érosion hydrique montre que plus de 95% de ces sols présentent un risque élevé à très élevé.

Fortement mis en valeur en utilisant des cultures sarclées dominées par le manioc et la patate douce, sans aucune structure de conservation, et accentuée par la coupe abusive des ressources ligneuses pour la production de charbon de bois et des bois de construction, de planches et de bois de chauffage, les sols de la commune sont actuellement dans un état de dégradation avancée.

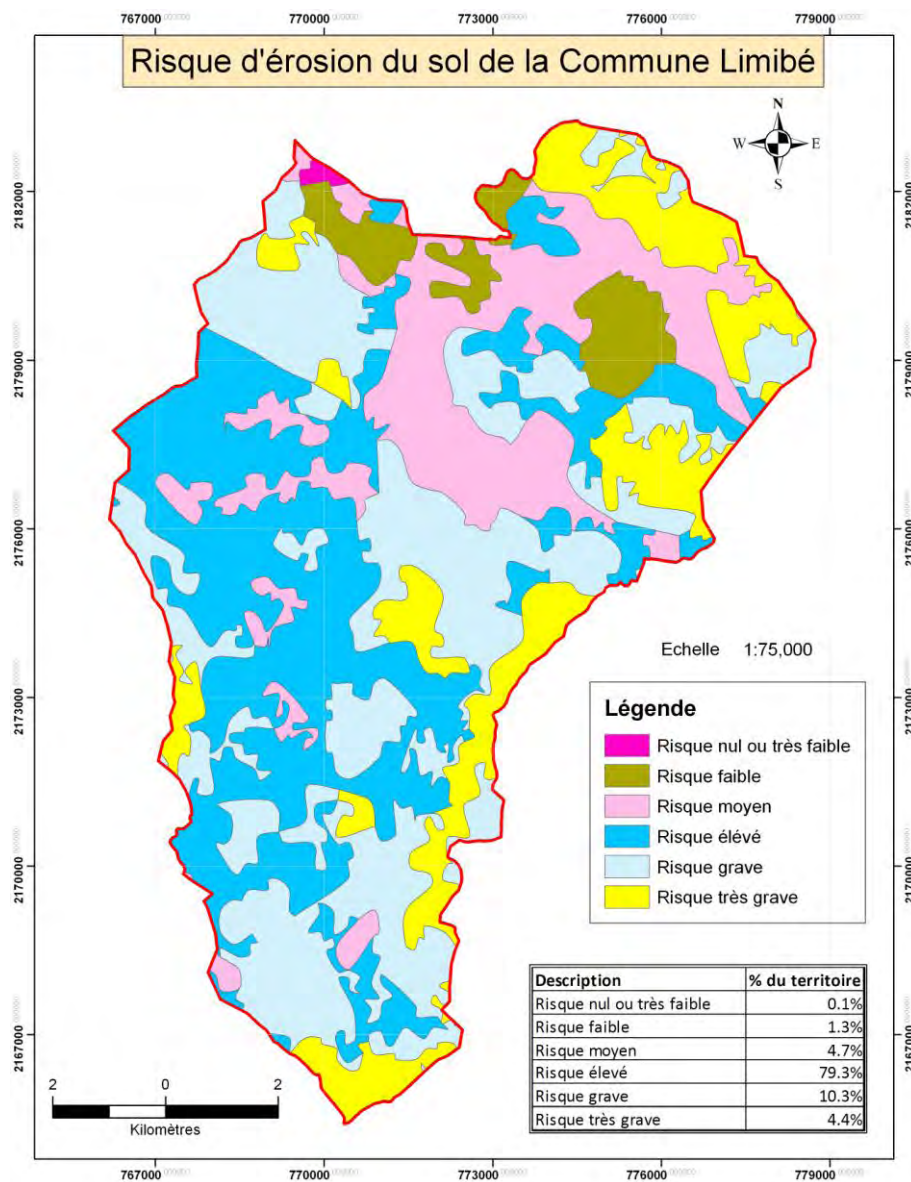
Au cours des transects parcourus, il a été observé que les versants sont très affectés par l'érosion hydrique et traversés par de nombreuses ravines qui drainent les eaux de ruissellement vers l'aval (le centre urbain en particulier).



### Carte 5- Occupation des sols de la commune de Limbé

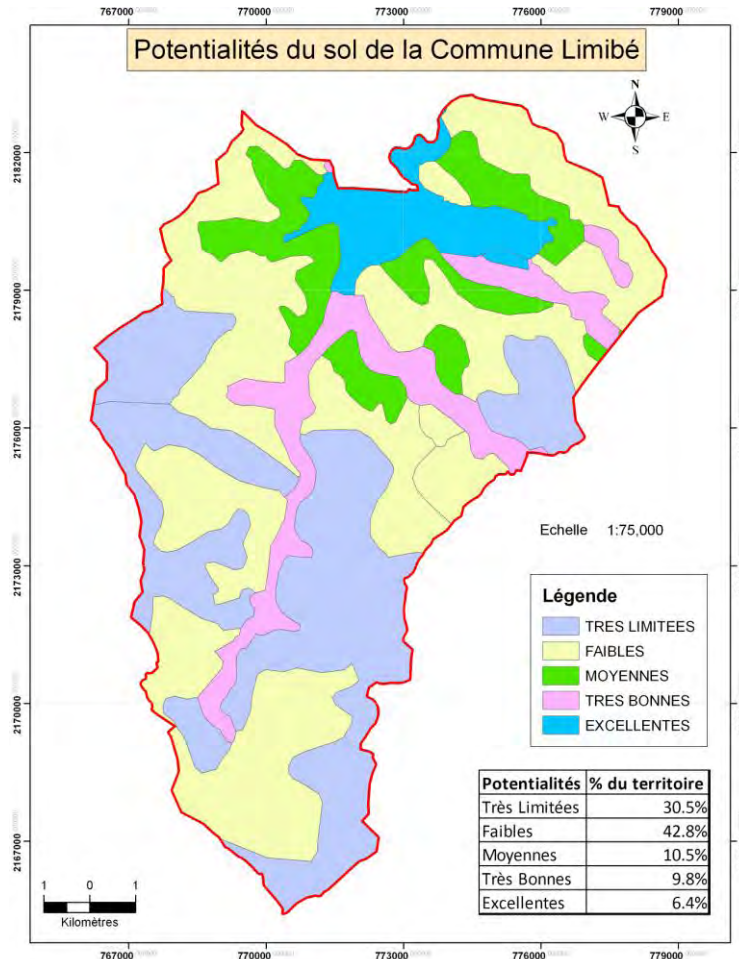


**Carte 6- Risque d'érosion de la commune de Limbé**



Sur le plan agronomique, selon les statistiques sur les potentialités des sols fournies par le CNIGS, environ 25% des superficies de Limbé sont des terres considérées comme ayant une qualité variant entre moyenne et excellente. Le reste est constitué de sols à potentialité faible à très limitée (carte 6).

**Carte 7- Potentialité des sols de la commune de Limbé**



### 11.2. Couverture végétale

La couverture végétale existante au niveau de la commune de Limbé est constituée de trois strates : une strate arborée, une strate arbustive et une strate herbacée.

- Au niveau de la strate arborée, on a pu distinguer des espèces fruitières comme l'arbre véritable (*Artocarpus incisa*), le manguier (*Mangifera indica*), l'avocatier (*Persea americana*), l'arbre à pin (*Artocarpus communis*), le cocotier (*Cocos nucifera*), le quenepier (*Melicocca bijuca*), la caïmite (*Chrysophyllum caïmito*), avec une forte prédominance de l'arbre véritable et des espèces forestières telles que le cèdre (*Cedrela odorata*), le chêne (*Macrocatalpa longissima*), le frêne (*Simaruba glauca*), le mapou (*Ceiba pentandra*), le palmier (*Oreodoxa regia*), le neem (*Azadirachta indica*), le mombin (*Spondias mombin*), l'acajou (*Swietenia mahoganî*), l'amandier (*Terminalia catalpa*), l'eucalyptus (*Eucalyptus sp*), la campêche (*Haematoxylon*

*campechianum*), ect. La plupart de ces espèces sont utilisées pour la production de planches et du charbon de bois.

- La strate arbustive est composée des espèces telles : les citrus (*Citrus sp*), le papayer (*Carica papaya*), de goyavier (*Psidium guajava*), le corossolier (*Annona muricata*), le cachiman, le caféier (*Coffea arabica*), le cacaoyer (*Theobroma cacao*), ect.
- Quant à la strate herbacée, elle est faite d'herbes diverses. L'herbe guinée, l'herbe éléphant, et l'herbe madame Michel, constituent l'essentiel de cette strate et sont utilisées pour les pâturages.

Il faut cependant souligner que la strate herbacée représente un faible pourcentage de la couverture végétale de la commune.

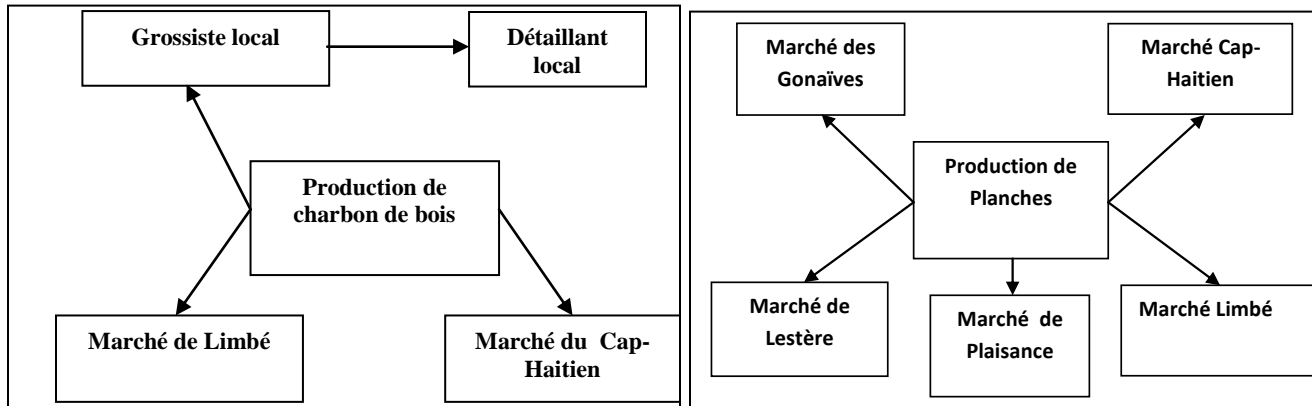
**Photo 40 : Vue de la couverture végétale au niveau de la commune de Limbé**



### 11.3. Exploitation des ressources ligneuses

L'abattage systématique des arbres et des arbustes pour la fabrication du charbon de bois, de planches et du bois de chauffage, représente l'une des filières non agricoles les plus rentables au niveau de la commune de Limbé. Il se produit à un rythme accéléré au niveau de certaines localités. Les arbres les plus utilisés sont : l'arbre véritable pour la fabrication de planches et le manguier pour la fabrication du charbon. Il faut préciser que cette pratique de déboisement s'articule autour d'une logique d'exploitation pour répondre aux besoins les plus pressants des familles dépendantes. Selon les participants aux ateliers, la fréquence de coupe s'intensifie au cours des mois d'août et septembre pour préparer la rentrée des classes, et également au cours du mois de décembre pour les fêtes de fin d'année et du nouvel an. Le prix de vente d'un sac de charbon de cinquante (50) kilos varie de cent cinquante (150) gourdes à trois cents (300) gourdes suivant qu'on est en période de sécheresse ou en période pluvieuse. Le prix d'une douzaine de planches, dépendamment de la dimension, varie de sept cents cinquante (750) gourdes à mille deux cents cinquante (1.250) gourdes. Le circuit de commercialisation de ces produits est relativement simple et se présente comme l'indique les figures suivantes :

**Figure 3 : Circuits de commercialisation du charbon de bois et du bois**



**Photo 41 : Production du charbon de bois**



#### **11.4. Tendances environnementales**

Limbé peut paraître à première vue supporter une couverture végétale importante. Cependant, ce sont essentiellement les zones de plaines qui ont une couverture arboricole importante liée à la présence des systèmes agro forestiers. Dans les zones d'altitude, les rares espaces boisés identifiés sont confinés dans les fonds de vallées communément appelés « gorges ».

Selon les participants aux ateliers, la commune disposait d'une bonne couverture végétale. Cependant, avec le temps, on a assisté à une dégradation progressive de son environnement, caractérisée surtout par le phénomène de déboisement des versants dans les zones d'altitude qui s'articule autour d'une logique d'exploitation à court terme pour répondre aux besoins les plus urgents.

L'analyse de la cartographie disponible, associée à des observations de terrain ont permis de mieux comprendre les tendances. En effet, la mise en place dans ces zones (à forte déclivité) des systèmes de cultures sarclées dominées par des tubercules comme l'igname, le manioc, la patate douce, en absence de toute structure de protection des sols, constitue un facteur aggravant qui accélère le processus de dégradation dans un contexte de climat relativement pluvieux. L'ensemble de ces facteurs se combinent pour expliquer la grande fragilité écologique de la commune de Limbé sur le plan environnemental. A cette fragilité s'ajoute un mode de tenure caractérisé en majorité par le faire valoir indirect. Or, les réalités de la mise en valeur des terres dans le pays montrent que l'exploitant n'entretient et ne protège que des terres dont il est le propriétaire ou pour lesquelles, il jouit d'un statut juridique favorable (usufruit<sup>23</sup> par exemple).

---

<sup>23</sup> Droit d'utiliser et de jouir des fruits d'un bien dont la nue-propriété appartient à un autre.

Certainement, le phénomène de déboisement des versants dans les zones d'altitude est à relier à l'histoire de la colonisation des espaces par des systèmes de cultures exigeants en lumière (haricot, maïs et certains tubercules, etc.) et les mauvaises pratiques culturales qui s'en suivent. Il faut dire aussi que cette situation est liée à un ensemble de facteurs d'ordre économique et commercial.

### **11.5. Opportunités du secteur**

La position géographique de la commune, sa topographie et sa couverture végétale, concourent à offrir un cadre assez attrayant à l'écotourisme. La situation environnementale peut être améliorée en s'appuyant sur les atouts/potentialités suivants :

- Une bonne couverture végétale en certains endroits ;
- Des conditions agro-pédologiques favorables au développement de certaines espèces forestières ;
- Existence de sols favorables au développement d'une gamme très large d'espèces d'arbre ;
- Existence de terre et de l'eau pour la production de plantules en pépinière en vue de reboiser les endroits dénudés ;
- Disponibilité de roches pour la construction des gabions visant à protéger les berges des rivières et des ravines.
- Existence d'une pépinière communale comme le montre la photo qui suit.



**Pépinière de la commune, Projet FAO**

## 11.6. Gestion des risques et désastres

La configuration de la commune de Limbé expose le centre ville et certaines sections à une large gamme de désastres naturels. Ces derniers, combinés aux difficiles conditions socio-économiques de la population, constituent un état de risques permanents et croissants. Perturbations météorologiques, inondations, éboulements, glissements de terrain, érosion et sécheresse, sont les principales causes d'une série de désastres qui frappent souvent cette commune. Les menaces les plus courantes demeurent cependant les inondations et glissements de terrain. En effet, située dans le bassin versant de Marmelade, qui connaît déjà une dégradation environnementale alarmante, la commune de Limbé, avec sa géomorphologie caractérisée par une grande déclivité de la plupart des terres et la présence par endroits de matériaux friables, associée à un climat relativement pluvieux, représente l'une des communes les plus inondables du pays. Certaines zones, de part leur position, sont identifiées par les participants aux ateliers comme des zones à haut risque. Les principaux risques et désastres de commune sont présentés dans le tableau suivant.

**Tableau 35 : Les principaux types de risques et désastres de la commune de Limbé et leur localisation**

Localité	Type de risque
Centre ville en générale	Inondation et accident répété des véhicules sur la route nationale # 1
<b>1<sup>ière</sup> section</b>	
Dominique	Éboulement et glissement de terrain
Fremont 1	Éboulement, inondation et glissement de terrain
Dévoit	Inondation
<b>2<sup>ème</sup> section</b>	
Garde champêtre	Inondation
Massabiel	Éboulement et glissement de terrain
Castillon	Éboulement et glissement de terrain
<b>3<sup>ème</sup> section</b>	
Lombard	Inondation
Paris	Inondation
Sodo	Inondation
Acul Jeannot	Inondation
Château neuf	Éboulement et glissement de terrain
Borno	Éboulement et glissement de terrain
<b>4<sup>ème</sup> section</b>	
Préval	Inondation
Modieu	Inondation
Calumette	Inondation et glissement de terrain
Pelletan	Inondation et glissement de terrain
Chariot	Glissement de terre
<b>5<sup>ème</sup> section</b>	
Mouchette	Inondation
Colonne	Inondation
Bancalari	Inondation
Délano	Inondation et Glissement de terrain
Magritte	Glissement de terrain



Localité	Type de risque
Somon	Glissement de terrain
Kouza	Glissement de terrain
Couronne	Glissement de terrain
<b>6<sup>ème</sup> section</b>	
Saint Jean	Glissement de terrain
Massee	Glissement de terrain
Déna	Inondation et glissement de terrain
Lassal	Glissement de terrain
Périn	Inondation et glissement de terrain
Rimbert	Inondation et glissement de terrain

Vu la vulnérabilité de la population de la commune, il importe de mettre en place des structures visant à réduire les risques et par voie de conséquence, la fréquence et l'ampleur des désastres. Toutefois, la réduction des risques passe inévitablement par la diminution de certains facteurs dits facteurs de vulnérabilité comme par exemple : la pauvreté, la croissance démographique, la dégradation de l'environnement, la faiblesse des infrastructures, le manque d'éducation et d'information, l'insécurité alimentaire, etc. Cette situation, compromettante du développement, nécessite des actions concrètes en amont et en aval, telles l'aménagement du grand bassin versant de Marmelade et de celui de la rivière Limbé afin d'augmenter la capacité des structures à absorber l'impact des menaces et à améliorer la qualité de l'environnement et des écosystèmes, l'endiguement de la rivière de Limbé, la stabilisation des nombreuses ravines, etc. En somme, la gestion de ces risques requiert l'établissement d'un système participatif avec un partage de responsabilités entre les différents acteurs : gouvernement central, autorités locales, société civile et population en générale.

## 12. SECTEUR SPORT, CULTURE ET LOISIRS

La distraction de la population limbéenne est assurée par 27 salles de vidéo, huit discothèques, un terrain de football et huit autres espaces aménagés, deux équipes pratiquant le football en 3<sup>ème</sup> division du championnat national, deux terrains de basket ball et deux espaces aménagés, quatre terrains de volley bal, cinq troupes (groupes) de théâtre, une place publique, un musée et 38 gaguères.

La commune dispose aussi de trois centres de formation en musique, artisanat et peinture, d'une organisation de pratiquants du vodou, d'une bibliothèque privée très fréquentée par les jeunes et de nombreux groupes musicaux.

La commune ne possède, cependant, aucune infrastructure sportive pouvant recevoir une compétition internationale. Celles dont elle dispose ne sont pas équipées de sièges, en majorité non réglementées et non sécurisées.

En outre, d'autres festivités sont considérées importantes pour la commune, notamment la Saint-Pierre qui y attire toujours de nombreux visiteurs locaux et étrangers.

**Photos 42 : Vue de deux espaces de jeu**



**Terrain de football**



**Terrain basket et de volleyball**

### **13. CONCLUSION**

Ce travail a permis à tous les acteurs de la commune (Collectivités Territoriales, Organisations communautaires de base, représentants d'ONG et bailleurs, leaders locaux, représentants de toutes les confessions religieuses, représentants des structures déconcentrés de l'État, société civile organisée, les paysans, etc.) de dresser le portrait de cette commune. La démarche utilisée a su encourager l'esprit de consensus le plus large possible afin de placer au second plan les intérêts personnels au profit des intérêts collectifs. Tout au long du processus, la population et les autorités locales n'ont pas caché leur satisfaction par rapport à l'approche méthodologique utilisée pour la collecte des informations, qui leur a permis, disent-ils, de comprendre davantage le milieu dans lequel ils évoluent.

# **ANNEXES**

## Annexe 1.- Dates importantes dans l'évolution de la Commune

Date	Événements	Impact sur l'environnement
Novembre 1963	Cyclone Flora	Grande famine, pertes de vies humaines, de bétail. Pertes matérielles (maisons, jardins)
1973	Construction École Nationale	Beaucoup plus d'enfants savent lire et écrire
1975-1976	Période de sécheresse	Famine, exode rural, beaucoup de cas de «Kwashiorakor»
Août 1979	Cyclone David	Grande famine, pertes de vies humaines, de bétail. Pertes matérielles (maisons, jardins)
1982-1983	L'organisation PEPADep a tué tous les porcs créoles	Appauvrissement de l'économie des paysans
7 Février 1986	Départ de l'ex-président Jean Claude Duvalier	Émigration, division au sein de la section, possibilité d'écoute de station de radio, perte en vie humaine Incendie Arrestation Violence Pas de liberté de presse
Septembre 1991	Coup d'état contre l'ex-président Jean Bertrand Aristide	Plus de 300 personnes prirent la fuite, une maison fut incendiée, pertes de vies humaines
1995	Fondation GKR (Groupman Koperativ Ravin Desroches)	Amélioration de la situation économique des marchands, possibilité d'obtention de prêt.
Octobre 1995	Retour au pouvoir du l'ex-président Jean Bertrand Aristide	Les partisans du « chéf seksyon) prirent la fuite, incendies, pertes de vies, division et appauvrissement de la section
Mars 1998	Éclipse solaire	Beaucoup de cas de conjonctivite
Septembre 2004	Cyclone Jeanne	Grande famine, pertes de vies humaines, de bétail. Pertes matérielles (maisons, jardins)
29 Février 2004	Signature départ de l'ex-président Jean Bertrand Aristide	Pertes de vies humaines beaucoup de personnes partirent en exile, hausse du coût de la vie.
1973	Construction Ecole Nationale	Beaucoup plus d'enfants savent lire et écrire
Août 1979	Cyclone David	Grande famine, pertes de vies humaines, de bétail. Pertes matérielles (maisons, jardins)
Septembre 2004	Cyclone Jeanne	Grande famine, pertes de vies humaines, de bétail. Pertes matérielles (maisons, jardins)
29 Février 2004	Signature départ de l'ex-président Jean Bertrand Aristide	Pertes de vies humaines beaucoup de personnes partirent en exile, hausse du coût de la vie.
1932	Construction de la route nationale # 1 par le MTPTC	Possibilité de voyager en autobus
Époque Président Elie Lescot	Destruction les arbres et les jardins de café pour planter caoutchouc qu'on surnomme « N cabris »	Appauvrissement de l'économie paysanne
1952	Asphaltage de route nationale # 1 par Maritimas	Accès à plus d'autobus Rendre le voyage beaucoup plus rapide
Juillet 1956	Sécheresse	Famine Perte en vie humaine, Perte de bétails Perte de récolte
1957-1971	Régime de Duvalier	Arrestation de plusieurs gens comme communistes
15 Novembre	Inondation	Pertes de maisons, jardins dévastés

Date	Événements	Impact sur l'environnement
1963		Perte en vie humaine et de bétails
01 Novembre 66	Effondrement du pont Bwachèn	Pertes en vie humaine
1969-1975	Reconstruction du pont Bwachèn par Dimez et MTPTC	Libre circulation des autobus Perte en vie humaine
1975	Sécheresse	Famine (Ti kayo) Perte en vie humaine, Perte de bétails Perte de récolte Aide au niveau de l'agriculture par la FAO
30 Septembre 1991	Coup d'État de l'armée	Perte en vie humaine Incendie Arrestation Violence
15 Octobre 1994	Retour du Président Aristide	liberté de presse Violence
Septembre 2005-2007	Intégration des compagnies Digicel et Voilà	Accessibilité de la communication
Septembre 2008 2004	Cyclone Anna et Jeanne	maisons endommagées, jardin dévastés Perte en vie humaine, Perte de bétails
1912	Fondation de la paroisse St Pierre	Les gens ont un lieu pour prier
2 sept 1715	La paroisse fut dédiée à St Pierre	Connaissance spirituelle
22 Aout 1791	Soulèvement des esclaves du Nord sur l'habitation Chabotte	Victoire de la liberté
1939	Arrivée de la mission baptiste	Plus de gens prennent la voie de Christ
1947-1948	Construction de la place Toussaint Louverture (actuelle place St Pierre)	Embellissement de la ville, développement du tourisme local
1949	Ouverture de la préfecture du Limbe	« Augmentation du pouvoir politique au Limbé »
1953	Implantation de l'Hôpital Bon Samaritain	Plus de gens ont droit aux soins de sante
Vers 1958	Construction du dispensaire/clinique St Jean	Santé pour tous
1959	Décès de Me Jn Baptiste Cinéas, ex-Juge président de la cour de cassation Fondation de l'école des Frères	Perte d'un élément de cadre Plus d'enfant vont a l'école
Oct. 1962	Ouverture de la première école secondaire baptiste	Augmentation capacité intellectuelle
1963	Inondation	Perte en vie humaine, Perte de bétails, maisons endommagées, jardin dévastés
1973	Inauguration du buste de l'Empereur Dessalines par l'ex-préfet Denis Cadet	Développement touristique et artistique dans la commune de Limbe
1974	Effondrement de l'ancien pont du Limbe	Problème de transport public, perte de vies humaines.
1974-1975	Construction de la salle paroissiale par le père MaleJack Joseph	Espace pour les événements de loisirs
1975	Construction du pont de Limbe et du Parc St Pierre et du musée Guahabo par Dr Hodges	Facilite le transport Un espace disponible pour jouer au foot. Développement touristique

Date	Événements	Impact sur l'environnement
1975-1976	Construction d'une citerne d'eau potable par le Dr Hodges et Sr Henriette	Plus de gens ont accès à l'eau potable
1976	1 <sup>er</sup> groupe électrogène du Limbe (par Dr Hodges) Arrivée FAO	Electricité pour tous Développement de l'agriculture
1989	Aménagement au niveau de la rivière du Limbe	Diminution du risque d'inondation dans la ville
1993	Mort du Dr Hodges	Problème de sante, réduction du nombre de MD, augmentation du taux de chômage
1994	Construction du Lycée de Limbe	Plus de gens vont à l'école
2001	Fondation de la bibliothèque Georges Castera du Limbe	Réduction de la délinquance, Beaucoup plus de jeunes s'investissent dans la recherche.
8 Avril 2008	Incendie du tribunal, de la mairie et du BEC de Limbe	Scandale publique
2009	Aménagement de la mairie Fondation de la caserne des sapeurs pompiers	Aide disponible pour les cas d'incendie
1712	- Fondation ou création de la 3e section Acul Jeannot - Construction de l'église catholique de Limbe	-Elle est sortie sous la tutelle des autres sections, Elle est devenue une grande habitation pour la commune. - Plus de chrétiens catholiques dans la commune
1715	Fondation de la ville de Limbé, du temps de la colonie indien était appelé « Amagwe »	Limbé est reconnu comme une ville, parmi toutes les autres villes du pays
22 Août 1791	Les esclaves étaient réunis sur l'habitation « Fourou » pour le soulèvement	Réussite et victoire de la bataille de vertière
Novembre 1803	Rassemblement des troupes indigènes dans la localité de « Kanno »	Libération des esclaves
1927	Construction de l'école nationale « Lomba », 3 <sup>ème</sup> section	Beaucoup d'enfants avaient accès à l'éducation
1932	Construction du pont « Gad Konyak », 5 <sup>ème</sup> section	Facilité au transport en commun, à pied
1941	- Construction du pont Elie Lescot, 5 <sup>ème</sup> section - Présence du ONG CHADA dans la 3 <sup>ème</sup> section	Accès au passage des gens de la commune aux autres départements aux autres communes voisines, Passage facile
1947	Construction du séminaire théologie Baptiste haut Limbé, 3 <sup>ème</sup> section	Beaucoup de professionnelles, beaucoup d'étudiants viennent de partout pour prendre une profession
1948	- Construction de la place publique Toussaint Louverture au centre ville	Plus de loisirs pour les jeunes dans la commune, Développement du touriste local
1950	Fondation de la 5 <sup>ème</sup> section « Kankòk »	Est devenue une section comme toutes les autres
1952	- Construction de l'école nationale « Dena » à la 6 <sup>ème</sup> section	- Beaucoup plus d'enfants savent lire et écrire

Date	Événements	Impact sur l'environnement
1956	Sécheresse à la 4 <sup>ème</sup> section	Famine, jardin détruit
1957-1958	- Sécheresse à la 3 <sup>ème</sup> section - Apparition de la culture canne ananas par « Ti Rouj »	- Jardin détruit, rareté de semence Augmentation de revenu
1959	Construction de l'école Joseph Lévitique	Augmentation du nombre d'école
1961	Inauguration de l'école nationale de la 2 <sup>ème</sup> section	- Beaucoup plus d'enfants savent lire et écrire
15 Novembre 1963	Inondation de la commune par le cyclone Flora	Perte en vie humaine Maisons endommagés Perte de bétails
1966	Effondrement du pont de « Bwachèn », 4 <sup>ème</sup> section	Perte en vie humaine Transport difficile
1969	Construction de l'église Baptiste à la 2 <sup>ème</sup> section	Beaucoup de convertis
1972	Construction du dispensaire de la 5 <sup>ème</sup> section	Accès au soin de santé
1973	- Construction de l'école nationale ravine Desroches, 1 <sup>ère</sup> section - Inauguration du statut de l'Empereur Dessalines qui a été fait par Denis Cadet	- Accès à l'éducation - Connaissance historique
1974	- Construction de la salle paroisse par le révérend Malejac Joseph - Effondrement de l'ancien pont de Limbé - Premier captage D'eau sur l'Habitation de «Delis » à la 5 <sup>ème</sup> section	- Beaucoup plus de loisirs pour les chrétiens - Perte en vie humaine, circulation difficile - Accès à l'eau
1975	- Sécheresse dans la commune -Construction parc Saint-Pierre - Construction du Musée « Gwayaba »	- Famine,jardin détruit - Évolution du sport dans la commune - Attire le touriste
1976	- Présence d'une mission étrangère à la 6 <sup>ème</sup> section - Apparition du premier groupe électrogène Hydraulique - Présence FAO	- Évangélisation de la population - Électrification de la ville - Les gens s'intéressent à l'agriculture
1978	Construction de la route Dominique à la 1 <sup>ère</sup> section	Développement de la zone
1979	- Cyclone David - Création de l'école alphabétisation à la 2 <sup>ème</sup> section	- Perte en vie humaine, maisons endommagés, jardins dévastés - Plusieurs personnes apprennent à lire et écrire
1980	- Construction du Chapelle Dominique à la 1 <sup>ère</sup> section - Construction de cinq (5) ponts à 1 <sup>ère</sup> section	- Plus de Praticants - Transport accessible pour la première section
1982	Tuerie des cochons créoles	Appauvrissement de l'économie paysanne
1984	Premier captage d'eau à 3 <sup>ème</sup> section	« vin gen dlo en kantite »



<b>Date</b>	<b>Événements</b>	<b>Impact sur l'environnement</b>
1986	- Départ de Jean Claude Duvalier - Dévastation des plants de manioc par la chenille	- Perte en vie humaine Incendie - Baisse de l'économie - Destruction des plants de manioc
1989	- Construction de l'église catholique à la 6 <sup>ème</sup> section - Aménagement de la rivière de la ville	- Augmentation du nombre de pratiquants - Empêche l'inondation
1993	- Le séminaire théologie baptiste est devenu Université - Captage d'eau potable à la première section	- Les étudiants restent dans la commune - Accessibilité de l'eau à plusieurs personnes
1994	Construction du dispensaire communautaire Eben-Ezer à la 3 <sup>ème</sup> section	Amélioration au soin de santé
1996	Construction du tribunal de paix à la 5 <sup>ème</sup> section	Accès à la justice
1999	(Anlèvmán ak dekapitasyon yon mesye pandan lap jije nan 5 <sup>ème</sup> seksyon)	(Tout te pè, lavi yo menase)
8 Juil 2001	- Fondation de la bibliothèque Georges Castera au centre ville - Construction du disco club	- Accès à la recherche aux élèves et étudiants - Beaucoup de loisirs
2004	- Cyclone Jean - Électrification de la 1 <sup>ère</sup> section - Captage d'eau à la 4 <sup>ème</sup> section - ( Anvayisman komisarya a pa popilasyon an aprè pasaj FADH )	- Perte de bétails, en vie humaine, maison endommagés -Fonctionnement des activités nocturnes - (Polisye pran lafwit, te gen perèz, ensakirite)
2007	Épidémie fourmi	- Jardin dévasté - Perte de bétails
8 Avril 2008	- Incendie du tribunal, de la mairie et du bureau BEC de la commune -Cyclone Anna - Aménagement de l'école presbytérale Frémont 2 à la 1 <sup>ère</sup> section - Agrandissement du captage à 5 <sup>ème</sup> section	- Trouble politique - Maison endommagées, perte en vie humaine et de bétails - Beaucoup d'enfants fréquentent l'école - plusieurs personnes se font abonner

## **Annexe 2 : Liste des organisations communautaires de base inventoriées à Limbé**

### **1<sup>ère</sup> Section Ravines Desroches**

1. OTAM : Òganizasyon tèt ansanm Monslèn
2. PSLM : Rasanbleman sitwayen yo pou devlopman zòn Lenbe
3. OJAL : Organisation des jeunes agriculteurs du Limbé
4. COREF1 : Comité pour la rénovation de Frémont 1
5. AFDR : Association des femmes pour le développement Ravines Desroches
6. APLJ : association des planteurs Lacoupe Joseph
7. CDR : Comité pour le développement Ravines desroches
8. MFDL : Mouvman fanm devvoue Lenbe
9. OFAR : Òganizasyon fanm an aksyon Ravin deròch
10. OJDD : Òganizasyon jèn pou devlopman Devo

### **2<sup>ème</sup> Section Ilet-à-Corne**

1. OPDCM : Organisation des paysans pour le developpement du centre de Massabiel
2. KOPD : Komite oganizasyon popilè pou devlopman
3. MOP8L :Mouvman oganizasyon peyizan 8<sup>e</sup> seksyon Lenbe
4. OPADEM: Oganizasyon peyizan pou devlopman Masabyèl
5. OP8L: Oganizasyon peyizan 8e seksyon Lenbe
6. MOFAP8L: Mouvman fanm peyizan 8e seksyon Lenbe
7. ODEI: Organisation pour le developpement de Camp-Coq et d'Ilet à Corne
8. OPADEI : Organisation paysanne pour le developpement d'Ilet à Corne
9. OCDPD : Oganizasyon konbit devlopman peyizan 2<sup>e</sup> seksyon
10. OPJL : Organisation progressiste de la jeunesse en lutte

### **3<sup>ème</sup> Section Acul Janot**

1. SNEP : Service national d'eau potable
2. SNEM : Service national d'éradication de la malaria
3. OJAL : Organisation des jeunes actifs du Limbe
4. OFAJ : Organisation Fanm de L`Acul Jeannot
5. MOFAVAHL : Mouvman Fanm Vanyan du Haut Limbe
6. FEJH : Fondation Espoir Jeune Haiti
7. APCHA : Association des Planteurs de Château Neuf

8. FJDD : Fusion des Jeunes pour le Développement de Daveus
9. OGFL : Organisation des groupes de Femmes de Lombard
10. AGL : Association des Groupements du Haut Limbe
11. ORSED : Organisation pour un Relèvement Socio Économique Durable
12. MPDH : Mouvement pour le Développement du Haut Limbe
13. KOTAL : Komite Tet Ansanm Lakoup
14. AJAHL : Association Jeunesse d'Agriculteurs du Haut Limbe
15. COREHL : Comite du Relèvement du Haut Limbe
16. JELA : Jeunesse Limbéenne en Action
17. ODEHL : Organisation du Développement du Haut Limbe
18. OGFPII : Organisation Groupes Femmes Parice II
19. UJPPC : Union des Jeunes pour le Progrès de Castillon

#### **4<sup>ème</sup> Section Chabotte**

1. IPAP : Inyon plantè Pèltan
2. KSP : Konbit solidarite Pèltan
3. FMP : Mouvman Fanm Pèltan
4. OPP : òganizasyon payzan Pèltan
5. TK : Tèt Kole
6. MPB : Mouvman payzan Basavann
7. MPM : Mouvman paysan Moro
8. MPC : Mouvman paysan Chabo
9. GPC : Gwoupman pèp Kalimèt
10. AFC : Asosyasyon fanm Kalimèt
11. UJCD : Union des jeunes Calumette pour le développement
12. OPCD : Organisation peuple Calumette du développement
13. ATAL : Association des techniciens agricoles du Limbé
14. CI4 : Comité d'initiative 4ème
15. OPCD : Organisation peuple Chariot pour le développement
16. AFSCD : Asosyasyon fanm solidarite Chariot pou developman
17. ADPC : Association pour le développement Pont Cardiaque
18. UGAS : Union des gens pour l'avancement de Simalot
19. MPC : Mouvman payzan Chabòt
20. ODM : Organisation pour le développement Mondieu

21. OTP : òganizasyon ti plantè
22. MPM : Mouvmman paysan Mondieu
23. AJTAL : Association jeunes techniciens agricoles Limbé
24. MPP : Mouvmman payzan Preval
25. ACL : Asosyasyon Kominote Liberal
26. GDL : Groupement pour le développement Libéral
27. JPA : Jeunesse Peltan en action
28. MADEP : Mouvement d'aide aux développements aux défavorisés de Peltan
29. OPADEC : Organisation peuple pour le développement et l'avancement de calimette

### **5<sup>ème</sup> Section Camp-Coq**

1. UFOC : Union force organisée de Camp-coq
2. APG : Association des paysans de Grave
3. OPK : Òganizasyon peyizan kankòk
4. OPM : Òganizasyon peyizan Manjan
5. JEPROC : Jeunes progressistes de Camp-coq
6. OPB : Organisation des paysans de Blonde
7. ACSSEH : Action commune pour la sauvegarde et le support des enfants démunis
8. AJDG : Association des jeunes pour le développement de Garde-Cognac
9. MJDG : Mouvmman jèn pou devlopman Gadkoniak
10. AMJ : Asosyasyon mèsì jezi
11. RADEC : Rassemblement pour le développement de Camp-coq
12. ODAK : Òganizasyon pou devlopman agrikòl kankòk
13. KOREPA : Konbit pou relansman pwodwi agrikòl

### **6<sup>ème</sup> Section Soufrière**

1. CI : comite d'initiative
2. OPS : Organisation des paysans de Soufrière
3. SFS : Solidarite des femmes de Soufriere
4. EASK : Evanjelis ajan sante kominotè
5. KOWO : òganizasyon konprann Ijyèn wout
6. MPM : Mouvmman Peyizan Mase
7. MPSL : Mouvmman Peyizan soufryè Lenbe
8. MOPLII : Mouvmman òganizasyon Lasal II

9. MPT : Mouvman peyizan Tanis
10. MPSN: Mouvman peyizan Nicola
11. GIRL: Group initiative pou rekanpe Lenbe

### **Centre ville**

1. FJDD : Fusion des jeunes pour le développement de Daveus
2. REFAL : Rezo fanm Lenbe
3. RAFAL : Rasanbleman Fanm Lenbe
4. ORSED : Organisation pour un relèvement socio économique durable
5. AJAHL : Association des jeunes agriculteurs du haut Limbe
6. JELA : Jeunesse Limbe en action
7. STPL : Syndicat transport public du Limbe
8. RAFAL : Rasanbleman fanm lenbe
9. AJHED : Alliance des jeunes haïtiens pour encourager le développement
10. IREL : Initiative pour le relèvement du Limbe
11. ODK : Oganizasyon pou devlopman kominote
12. SOCIDEV : Solidarité citoyenne pour le développement
13. OPSL : oganizasyon pwogresis pou devlope lenbe
14. CAC : Conseil d'action communautaire
15. OTARSIKAL : Oganizasyon tèt ansanm riyèl silvia kalbasie lenbe
16. AMPL : Asosyasyon bòs mason popilè lenbe
17. FORCE ; Federation des organisations pour le renforcement de la culture et de l'économie
18. ZAD : zanmi devlopman
19. ODPEN : Organisation pour le developpement et la protection de l'environnement du nord
20. CHODAL : Chœur d'hommes Ammiel de Limbé
21. LEBS : Les bleus du seigneur
22. ALAM : Actions de limbéens pour un avenir meilleur
23. OJDDHL : Organisation pour la defense des droits humains à Limbé
24. MOCIPAL : Mouvement des citoyens pour le progrès et l'avancement de Limbé
25. ACL : Action citoyenne de Limbé
26. CCIL : Coordination des comités d'initiative du Limbé
27. GRAP-L : Groupe de réflexion et d'action pour le développement de Limbé
28. UDEC : Union pour le developpement de Calbassier

29. UTAPL : Union des techniciens agronomes du Limbé
30. ADS : Association pour le développement de Simonette
31. AJTPL : Association des jeunes talentueux de la place Limbé
32. GAKODA : Gason konsekan dayiti
33. ODL : Organisation de développement Limbé
34. OPDC : Organisation pour le développement de Calbassier
35. EKS : Evanjelizasyon sante kominotè
36. AFASDA : Asosyasyon fanmm solèy dayiti
37. MOFAL : Mouvman fanm Lenbe
38. OPROJDEN : Organisation progressiste des jeunes pour le développement du nord
39. MORESECJLB : Mouvement des organisations pour la reconstruction socio-économique du Limbé/Bas-Limbé
40. RADEL : Rassemblement pour le développement de Limbé
41. OFALA : Oganizasyon fanm Lenbe an aksyon